

# *futuribles*

FÉVRIER

- *Agriculture mondiale : excédents ou pénurie ?*
- *Déprise agricole et avenir de l'espace rural*
- *Cultures nationales et économie internationale*

**ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE**

# *futuribles*

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (33 1) 42 22 63 10 +

Téléfax (33 1) 42 22 65 54

## *comité d'orientation*

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemain, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

## *directeur*

Hugues de Jouvenel

## *rédaction*

Christine de Guébriant

## *abonnements-diffusion*

Paul Delahaie

---

Un an	France	490,00 FF (TVA 2,1% incl.)
	CEE	490,00 FF
	Etranger	550,00 FF
	Etranger avion	650,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	50 FF (port inclus)
	Autres pays	56 FF (port inclus)

---

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *futuribles*.  
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl* 1990

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X  
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 26478 - Février 1990

Joseph Klatzmann	3	<i>L'agriculture mondiale demain : excédents ou pénurie ?</i>
Arnaud Comolet	23	<i>Déprise agricole et avenir de l'espace rural français</i>
Jacques Theys	41	<i>L'espace rural : patrimoine du futur. Pour un projet global et à long terme</i>
Philippe d'Iribarne	45	<i>Cultures nationales et économie internationale</i>
Tahar ben Jelloun	57	<i>L'émergence des sociétés pluriculturelles</i>

## Forum

MURS	65	<i>Les Droits de l'homme face aux progrès des connaissances</i>
------	----	---

## Actualités prospectives

| 69 |

Créativité. Nos amies, les bactéries. Excédents agricoles. Effet de serre en Asie. L'opinion des Européens de l'Ouest. Décade de l'eau. USA : conséquence d'une réduction du budget militaire. Jeu pédagogique. Droit de séjour pour les inactifs. Environnement et qualité de la vie. Population mondiale. La télématique menace les banques. Démographie du Viet-Nam. L'euro-consommateur ? Le canard tue-mouche. Prévisions pour 1990 en Asie : ralentissement de la croissance et inflation accrue. Est-Ouest : migrations allemandes.

## Bibliographie

| 83 | *Analyses critiques*

M. Dertouzos ; R. K. Lester ; R. M. Solow and the MIT Commission on Industrial Productivity, *Made in America : Regaining the Productive Edge*. J. Attali, *Lignes d'horizon*. M. Drancourt, *L'économie volontaire. L'exemple du Japon*.

| 95 | *Comptes rendus*



# *L'agriculture mondiale demain : excédents ou pénurie ?*

Joseph Klatzmann <sup>1</sup>

*Les perspectives agricoles et alimentaires mondiales sont loin de faire l'unanimité des experts, les uns dénonçant le risque d'excédents, tandis que les autres brandissent le spectre de la pénurie.*

*En vérité, explique ici Joseph Klatzmann, tout dépend des facteurs que l'on prend en compte — certains incitant résolument à l'optimisme (sous-utilisation du potentiel agricole de certains pays, baisse de la consommation alimentaire dans les pays riches, biotechnologie), d'autres suscitant une légitime inquiétude (limitation des ressources en eau, dégradation de l'environnement naturel...) — et aussi des opinions qui sont parfois très controversées.*

*En définitive, et pour nous permettre d'y voir plus clair, l'auteur dresse un panorama général des variables qu'il convient de prendre en considération, des tendances lourdes et des incertitudes majeures.*

Je ne me propose pas, dans les lignes qui suivent, de soutenir une thèse ; je tiens seulement à poser un problème. Ce n'est pas que je n'aie pas d'opinion, mais je juge qu'elle n'est pas encore suffisamment étayée pour que j'aie le droit de la faire connaître. Trop d'inconnues demeurent encore. Il est par contre non seulement possible, mais utile de présenter les aspects contradictoires des éléments de réponse à cette question : où va l'agriculture mondiale ?

---

1. Joseph Klatzmann, Professeur à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, est l'auteur de *Nourrir dix milliards d'hommes ?* et *Aide alimentaire et développement rural*. Il prépare actuellement, pour les éditions Economica, un ouvrage dont le thème est celui du présent article.

D'autres sont beaucoup plus sûrs que moi de leurs opinions. Lorsque j'ai essayé d'intéresser au problème de l'aide alimentaire une personnalité connue, j'ai trouvé mon interlocuteur très surpris : pourquoi s'occuper d'aide alimentaire, alors que le Tiers-Monde va vers l'autosuffisance ? A l'inverse, des thèses catastrophistes nous annoncent un avenir extrêmement menaçant.

Pour ne citer que deux exemples, l'Américain Thomas T. Poleman considère, arguments à l'appui, que le problème alimentaire mondial se limite aux groupes dits vulnérables (femmes enceintes et allaitantes et jeunes enfants) et qu'il serait réglé avec 3 à 6 millions de tonnes de céréales bien distribuées. Il est optimiste pour l'avenir (mais ne se préoccupe guère des problèmes d'environnement). A l'inverse, les trois premiers chapitres de « L'état de la planète 1989 », publié par le World-watch Institute, ont pour titres « Un monde en danger », « Arrêter la dégradation des sols » et « Réviser les perspectives alimentaires mondiales ». Mais on y parle fort peu des biotechnologies. Et dans la préface de cet ouvrage, René Dumont attribue sans réserve les sécheresses des dernières années au réchauffement du globe provoqué par les émissions de dioxyde de carbone.

Devant ces opinions contradictoires, la seule attitude raisonnable consiste à établir d'abord, aussi objectivement que possible, la longue liste des facteurs à prendre en considération, sans rien omettre d'important. Il est permis de penser que beaucoup de ceux qui ont des opinions arrêtées laissent de côté, inconsciemment le plus souvent, les données qui vont à l'encontre de leurs thèses.

Le texte ci-après distingue quatre catégories de facteurs : ceux qui incitent indiscutablement à l'optimisme en ce qui concerne les perspectives de l'alimentation dans le monde ; ceux qui vont dans le même sens, pour la majorité des spécialistes, mais pas pour tous ; ceux dont l'interprétation donne lieu à de vives controverses ; enfin, ceux qui provoquent, à juste titre, des inquiétudes. Cette classification est certes en partie arbitraire. De plus, tout donne lieu à des divergences d'appréciation. Mais il fallait bien essayer de mettre un peu d'ordre dans la présentation des arguments.

## *Les raisons d'être optimiste*

### *Le potentiel agricole de certains pays est sous-utilisé*

Si le gel des terres constitue une politique nouvelle dans la Communauté européenne, cela fait longtemps que les Etats-Unis s'efforcent

périodiquement de réduire les surfaces cultivées, pour limiter la production agricole. En cas de besoin, ils seraient capables d'accroître très fortement cette production, par l'extension des terres arables, le passage, partout où les conditions naturelles le permettent, d'une culture extensive à une culture intensive des céréales et la mise en valeur d'immenses superficies de pâturages. L'Australie pourrait en faire autant et d'autres pays, comme la France et le Canada, n'utilisent qu'imparfaitement leur potentiel agricole. En ce qui concerne la France, la comparaison entre la Normandie et les Pays-Bas est à cet égard suggestive. Dans le Tiers-Monde aussi, il est des pays bien dotés en ressources naturelles, comme le Brésil et l'Argentine, qui pourraient sans doute augmenter leur production agricole dans une forte proportion.

Le problème est en réalité plus complexe. Le passage à une agriculture plus intensive, dans les pays qui disposent de vastes surfaces, n'est pas possible partout — souvent à cause du manque d'eau. La dégradation des sols, dont il sera question plus loin, obligera à retirer des terres à la culture. Le potentiel américain n'est donc peut-être pas si important qu'on l'imagine. Il n'en reste pas moins qu'une marge de progrès existe — comme aussi en Europe, où l'on s'efforce aujourd'hui de « maîtriser la production ».

### *La demande alimentaire baissera dans les pays riches*

De plus en plus d'habitants des pays occidentaux deviennent conscients des dangers d'une alimentation excessive. Ainsi, la consommation de graisses animales par habitant a déjà diminué quelque peu aux Etats-Unis. Si un tel mouvement devait se généraliser, on assisterait à une réduction appréciable de la valeur énergétique de l'alimentation dans les pays riches et à un remplacement partiel des protéines animales par des protéines végétales, notamment des protéines végétales structurées, au goût voisin de celui des produits animaux. Au total, les besoins en « calories originelles » seraient fortement réduits, puisqu'on transformerait moins de céréales et autres produits végétaux en produits animaux.

L'extension de la consommation des protéines végétales texturées permettrait également de limiter l'augmentation de la demande de produits animaux par les populations mal nourries du Tiers-Monde.

Mais il est hors de doute que cette évolution demandera beaucoup de temps. Aux Etats-Unis, la consommation (plus exactement les « disponibilités » évaluées par la FAO) de graisses animales, après avoir culminé à 97 grammes par personne et par jour vers 1970, est tombée à 93 grammes vers 1980 et est restée à ce niveau au milieu de la présente décennie. Le mouvement est donc lent. En France, il se poursuit encore

dans l'autre sens : de 70 grammes de graisses animales au début des années 60, on est passé à 75 grammes vers 1970, 83 grammes vers 1980... et 94 grammes en 1985 ! Les optimistes se consolent en pensant que la marge de progrès, en matière d'amélioration d'un régime alimentaire trop riche en graisses animales, est considérable dans notre pays.

### *Last but not least : les biotechnologies*

L'utilisation de ce qu'on appelle les « biotechnologies » a sans doute un grand avenir dans le domaine de l'agriculture. Des résultats importants ont été déjà obtenus en laboratoire, sur des plantes et des animaux. Et l'on peut raisonnablement rêver à la création de variétés de plantes cultivées et de races de bétail plus productives et résistantes aux maladies et attaques de toutes sortes.

Il n'est peut-être pas exagéré de parler de « révolution ». Mais comme les autres révolutions agricoles, celle-ci s'étalera sans doute sur une assez longue période. Trop d'exemples du passé montrent que, lorsqu'une possibilité nouvelle de progrès apparaît, la tendance naturelle est de se faire des illusions à la fois sur l'ampleur de ce progrès et sur les délais nécessaires pour sa mise en application sur le terrain.

Il n'est toutefois pas impossible que les choses aillent cette fois plus vite pour les voies de progrès ouvertes par la manipulation des gènes. Gardons nous cependant d'espérer exagérés. Ce n'est pas demain que l'on réussira, par des transferts de gènes, à créer une variété de blé qui réunira un potentiel de rendement élevé, une résistance à la sécheresse, aux maladies et aux attaques des ravageurs et aussi l'aptitude à utiliser directement l'azote de l'air, comme les légumineuses. De plus, les chercheurs savent bien quelles difficultés ils rencontrent pour faire passer une découverte du laboratoire à la production de masse en plein champ.

On peut compter sur les biotechnologies surtout pour réduire les besoins en facteurs de production — eau, engrais minéraux et pesticides — et pour accroître les rendements moyens en réduisant les effets négatifs de conditions météorologiques défavorables là où certains de ces facteurs de production manquent ou sont mal utilisés.

## *Les facteurs apparemment positifs*

### *La situation alimentaire mondiale s'améliore progressivement*

Aussi incertaines que soient les statistiques de la FAO, la tendance qu'elles font ressortir correspond sans aucun doute à la réalité : les

## *L'agriculture mondiale demain : excédents ou pénurie ?*

disponibilités alimentaires par habitant augmentent progressivement, aussi bien en ce qui concerne les valeurs énergétiques (nombres de calories) que les quantités de protéines. Et ces augmentations, à l'échelle mondiale, ne sont pas uniquement le fait des pays développés. Le Tiers-Monde, considéré dans son ensemble, progresse également, comme le montre le tableau ci-dessous.

Evolution des disponibilités en calories par personne et par jour			
	1961-1963	1984-1986	Variation
Monde .....	2 300	2 690	+ 390
Pays en développement .....	1 940	2 460	+ 520
Sans la Chine .....	2 070	2 390	+ 320
Afrique .....	2 050	2 150	+ 100

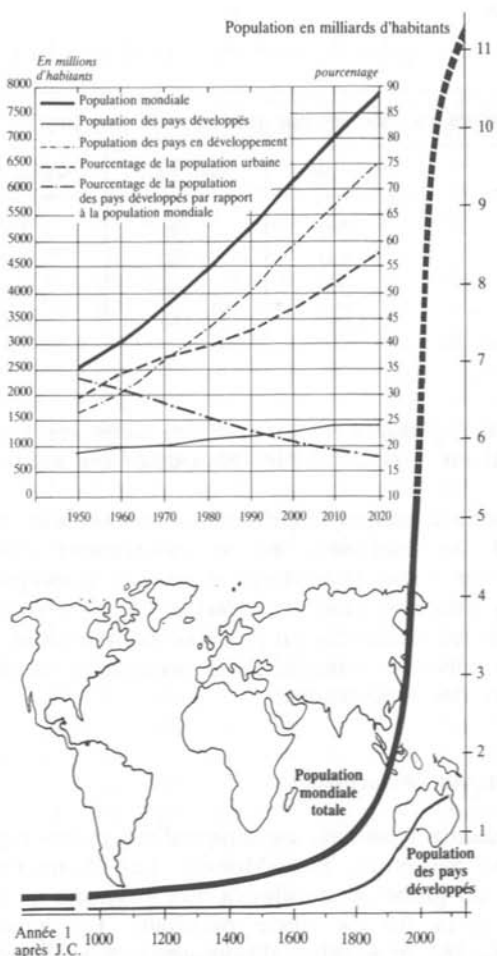
L'évolution a été continue pendant cette période, dans les régions figurant dans le tableau, sauf en Afrique, où les ressources ont culminé à 2190 calories en 1979-1981.

Mais les résultats présentés ci-dessus appellent au moins deux types d'objections. Tout d'abord, les individus ne se nourrissent pas de moyennes et l'amélioration de résultats globaux n'est pas incompatible avec une aggravation de la situation pour une partie des plus pauvres. De plus, rien ne garantit que les tendances du passé se poursuivront dans l'avenir. La baisse, dans les dernières années, de la production mondiale de céréales donne à certains des inquiétudes.

### *La croissance démographique se ralentit*

La croissance de la population mondiale est aujourd'hui moins rapide, y compris dans une grande partie du Tiers-Monde. Les démographes prévoient que la population du globe se stabilisera aux environs de dix à douze milliards d'hommes à la fin du siècle prochain. Les opinions varient certes en ce qui concerne le nombre d'hommes que la Terre est capable de nourrir, mais personne ne soutient qu'il sera impossible d'assurer une alimentation convenable ou tout au moins acceptable à une dizaine de milliards d'hommes. Avec un taux de croissance très modeste de 1 % par an, la production agricole mondiale triplerait en un peu plus d'un siècle, pendant que la population doublerait.

## L'explosion démographique



L'humanité n'avait jamais connu l'explosion démographique qu'elle vit depuis la fin du siècle dernier.

La première année de notre ère, le monde comptait à peu près 300 millions d'habitants. Il a fallu quinze siècles pour que ce chiffre double. Le mouvement s'accélère à partir de 1750, le doublement de la population mondiale prenant alors 150 ans. Son taux de croissance annuel s'établit autour de 0,5 % du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'orée du XX<sup>e</sup>. Puis il bondit à 1 % vers les années 50 pour s'établir aujourd'hui autour de 2 %. Résultat : la population mondiale qui était de 1,7 milliard en 1900, devrait atteindre 6,1 milliards à la fin de ce siècle, soit une multiplication par 3,6.

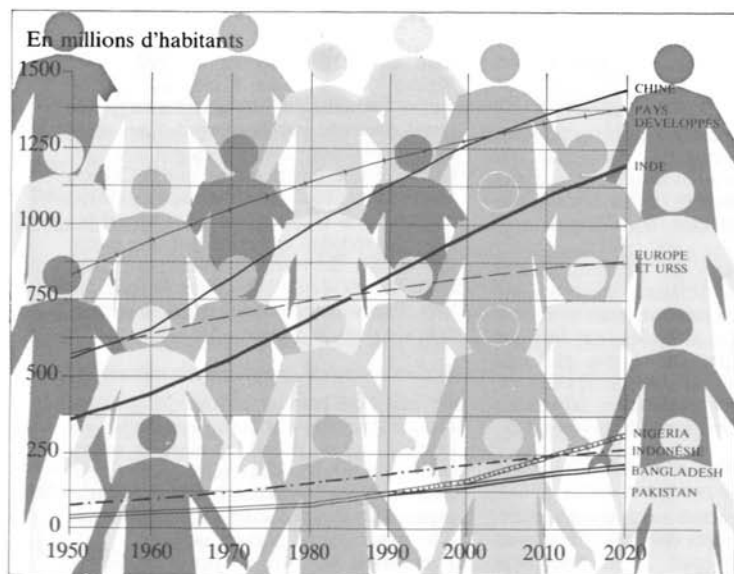
Ce bond sans précédent concerne plus particulièrement le tiers monde, dont la population passera de 1,7 milliard en 1950 à 6,4 milliards en 2020, la densité suivant la même progression : 21 habitants au km<sup>2</sup> en 1950, 82 en 2020, alors qu'elle devrait s'établir au même moment à 24 dans les pays développés.

Entre ces deux mêmes dates, la part de la population des pays industrialisés par rapport à la population mondiale diminuera de moitié, tombant de 33 % à 17 %. L'urbanisation s'accélérera puisque le pourcentage de la population mondiale habitant les villes passera de 29 % à 57 %, toujours entre 1950 et 2020, et s'établira alors à 77 % dans les pays développés contre 53 % dans ceux en développement.

Enfin, le pourcentage de la population mondiale employée dans l'agriculture diminuera exactement de moitié, tombant de 64 % en 1950 à 32 % en 2020.

Sources : World development report, 1984, Banque mondiale, et World demographic estimates and projections, 1950-2025. Organisation des Nations Unies, 1988. Sources : UNESCO n° 10, décembre 1989.

## Le différentiel Nord/Sud



Source : World demographic estimates and projections, 1950-2025. — Organisation des Nations Unies, 1988 ; in UNESCO, n° 10, décembre 1989.

En 1950, la population de l'Inde et celle de la Chine étaient inférieures à celle de l'Europe, URSS comprise. Quelques années plus tard, la Chine dépassait l'Europe en ce domaine, et l'Inde à son tour au milieu de la présente décennie. Selon les prévisions, la population de la Chine dépassera celle de l'ensemble des pays développés au tout début du prochain siècle. Il en sera de même de celle de la péninsule indienne quelques années plus tôt.

La croissance démographique de certains pays est vertigineuse. La population du Kenya, par exemple, était de 5,1 millions en 1950 et devrait atteindre 74,1 millions en 2020, soit une multiplication par 14 en 70 ans.

Cette croissance très forte centrée sur le Tiers-Monde tient essentiellement à la baisse de la mortalité, dont le taux décroît de 24 à 7 pour mille, la mortalité infantile passant de 180 à 33 pour mille.

Cette baisse maintiendra la croissance démographique entre 1 % et 2 %, même si le taux de fécondité par femme chute de 6,1 enfants à 2,4. Ainsi, toujours dans le Tiers-Monde, de 44,1 ans en 1950 l'espérance de vie atteindra 69,5 ans en 2020.

Dans ces conditions, les différences de pression démographique entre pays ou régions, et notamment entre pays développés et en développement, conjuguées à des différences de niveau de vie, devraient entraîner des mouvements migratoires d'une ampleur sans précédent.

Par exemple, la population du pourtour du bassin méditerranéen passera de 360 millions d'habitants aujourd'hui à 550 millions en 2025 ; surtout le rapport entre population du Nord et du Sud de ce bassin, qui est actuellement de 2 pour 3, tombera à 1 pour 3 dans une trentaine d'années.

*futuribles*

## Combien d'hommes la terre peut-elle nourrir ?

### Evaluations fantaisistes et évaluations réalistes

1) *Ce qu'on peut dire (et ce que certains disent) avec des « Si »*

Si les ressources alimentaires mondiales étaient réparties d'une façon rigoureusement égalitaire entre les habitants du globe, ceux-ci seraient tous nourris d'une façon très satisfaisante (2 700 calories par jour, 70 g de protéines, dont 25 g de protéines animales).

Si, de plus, toutes les céréales étaient consommées directement, sans aucune transformation en produits animaux, et si l'on cultivait des céréales au lieu de plantes fourragères, ainsi que sur une partie des prairies, on pourrait dès aujourd'hui nourrir une population largement supérieure à dix milliards d'hommes.

2) *Les conclusions auxquelles on peut aboutir, si l'on ne pense pas à tout*

Colin Clark, il y a une vingtaine d'années, en se fondant sur des données climatiques et en tenant compte de la possibilité d'obtenir plusieurs récoltes par an sur certaines terres : on pourrait nourrir 47 milliards d'hommes au régime alimentaire américain et 157 milliards au régime japonais de l'immédiat après-guerre.

Le Néerlandais Buringh, en 1975 : 88 milliards d'hommes, au régime alimentaire moyen de l'époque.

Mais qui se contenterait aujourd'hui du régime japonais de l'immédiat après-guerre ? Quelle part de la surface agricole serait prélevée par des populations aussi nombreuses pour tous les usages non agricoles ? Enfin, quand on sait que la Chine a dû renoncer, sauf dans certaines régions, à obtenir trois récoltes par an, l'hypothèse des cinq récoltes annuelles sur une partie appréciable des terres cultivées paraît bien irréaliste. Et il en est de même des possibilités d'augmenter sensiblement la surface cultivée dans le monde.

3) *Les raisons d'un optimisme mesuré*

Ce que l'on pouvait affirmer il y a une dizaine d'années : la Terre sera à coup sûr capable, si l'on prend les mesures nécessaires, de nourrir convenablement (c'est-à-dire très au-dessus des besoins physiologiques minimaux) les dix à douze milliards d'hommes qu'elle portera un jour.

Pourquoi il faut être un peu plus réservé aujourd'hui : d'un côté, les biotechnologies ouvrent des perspectives nouvelles, de l'autre la nécessité de préserver la nature pour les générations futures limite les possibilités d'augmentation de la production alimentaire, tandis que le réchauffement du globe crée une menace dont on est aujourd'hui conscient.

Mais le problème est celui des prochaines décennies, au cours desquelles la population du globe continuera à augmenter à un rythme élevé (de l'ordre de 1,6 % par an actuellement). En outre, les pays riches au fort potentiel agricole ne nourriront pas le monde, même s'ils en sont capables. Que deviendront les habitants des pays dont la population croît de plus de 3 % par an et dont la production agricole ne progresse pas à ce rythme ?

Il n'est donc pas surprenant que des auteurs comme l'agronome René Dumont et le spécialiste de l'écologie François Ramade considèrent la progression démographique comme une des plus grandes menaces pour l'avenir de l'humanité (d'autant plus que la dégradation de l'environnement est elle-même aggravée par l'augmentation de la population).

## *Les éléments très controversés*

### *Combien sont les « mal nourris » ?*

Les divergences d'opinions en ce qui concerne la situation alimentaire dans le monde tiennent à la fois au flou des définitions (ne confondons pas sous-nutrition, faim et famine), à l'insuffisante connaissance des besoins réels des hommes et à l'incertitude des statistiques sur les ressources alimentaires.

Je fais sans doute partie des pessimistes en disant que plus d'un milliard d'hommes ont une alimentation suffisante mais mal équilibrée, un à deux milliards vivent dans un état de sous-nutrition, tandis que des centaines de millions souffrent de la faim. D'autres — dont certains à l'intérieur même de la FAO — considèrent que de telles évaluations sont très exagérées. Et j'ai cité plus haut Thomas T. Poleman, qui estime que, même dans l'hypothèse la plus pessimiste, moins de 400 millions d'humains (et moins de 100 millions dans l'hypothèse optimiste) ont un problème alimentaire.

Il n'est pas question de discuter ici de ces divergences, mais simplement de constater leur ampleur.

### *Le Tiers-Monde va-t-il vers l'autosuffisance ? Les illusions sur l'Inde*

L'exemple de l'Inde est souvent cité. Voilà un pays où les prévisions terriblement pessimistes que les experts pouvaient faire il y a une trentaine d'années ont été démenties par les faits. La production agricole de l'Inde a progressé — notamment grâce à la « Révolution verte » — plus rapidement que la population. Les importations de produits alimentaires ont fortement diminué et sont aujourd'hui couvertes par les exportations agricoles : le pays est devenu autosuffisant sur le plan alimentaire.

Tout cela est vrai, mais il y a deux « mais ». Tout d'abord, le niveau alimentaire moyen, avec des disponibilités de l'ordre de 2 200 calories par personne et par jour (400 de moins qu'en Chine) demeure bien médiocre. Et surtout, en raison des énormes inégalités sociales qui demeurent en Inde, des centaines de millions d'hommes sont dans ce pays sous-alimentés et beaucoup d'entre eux souffrent quotidiennement de la faim (il est vrai que cette opinion personnelle sera contestée par ceux qui estiment que l'on exagère beaucoup la gravité du problème alimentaire mondial).

Le critère de l'« autosuffisance » n'a aucune valeur si l'on ne tient pas compte du niveau alimentaire de la population — plus précisément de la population pauvre. La Russie tsariste et le Maroc de l'époque coloniale étaient plus qu'autosuffisants : ils exportaient des céréales. Cela prouve-t-il que leurs populations étaient bien nourries ?

Bien sûr, pour un niveau alimentaire donné, il vaut mieux être autosuffisant qu'importateur. Mais le véritable objectif doit être un approvisionnement alimentaire convenable de l'ensemble de la population.

### *Peut-on augmenter les surfaces cultivées ?*

Que faut-il penser des affirmations selon lesquelles des millions de kilomètres carrés de terres nouvelles pourraient être ajoutés aux 14 millions de kilomètres carrés (terres arables et cultures permanentes) actuellement cultivés dans le monde ? Si l'on élimine les évaluations fantaisistes ou futuristes (70 millions de kilomètres carrés cultivables, dont des millions au Sahara grâce à l'utilisation des eaux souterraines fossiles), il en reste deux, dont on ne parle d'ailleurs plus guère aujourd'hui : 33 millions de kilomètres carrés (19 millions de plus que la superficie actuelle) et 25 millions (+ 11 millions) respectivement. Les experts qui ont avancé ces chiffres sont des gens sérieux et l'on n'a pas le droit de rejeter leurs idées sans discussion.

Tout de même, lorsque l'on sait où est située la majeure partie des réserves de terres arables dans le monde — dans des zones de forêt équatoriale et dans des régions froides — on a du mal à ne pas manifester un certain scepticisme. Les problèmes qu'entraînerait une mise en valeur de ces terres seraient en effet nombreux : difficultés de peuplement, investissements énormes, pour des résultats médiocres, et risques écologiques.

Peut-on envisager de doubler la surface cultivée de l'URSS et d'augmenter de 150 % celle de la Chine ? On sait quelles déceptions a apporté aux dirigeants chinois, à l'époque de Mao Tse Toung, la tentative de mise en valeur de terres nouvelles.

Certes, la surface totale des terres arables dans le monde a sensiblement augmenté au cours des dernières décennies, mais cela ne signifie pas que ce mouvement puisse continuer longtemps encore. Le ralentissement de la progression est d'ailleurs manifeste, comme le montre le tableau page suivante.

Aujourd'hui, c'est plutôt de la dégradation d'une grande partie des sols cultivés que l'on parle et de la nécessité de les rendre à la prairie ou à la forêt. Toutefois, si l'humanité se trouvait un jour au bord de la

## *L'agriculture mondiale demain : excédents ou pénurie ?*

Evolution des surfaces cultivées dans le monde (millions de kilomètres carrés)				
	1961-1965	1972	1977	1987
	13,3	14,1	14,4	14,7
Variation .....	+ 0,8 (9 ans)	+ 0,3 (5 ans)	+ 0,3 (10 ans)	

famine et s'il n'y avait pas d'autres moyens d'augmenter la production alimentaire, il faudrait bien se résoudre à cultiver de nouvelles terres. C'est peut-être à cela que pensaient les auteurs des évaluations optimistes que nous avons citées plus haut.

Un autre point doit enfin être évoqué. Si l'on est conduit un jour à faire de la terre, par nécessité, un producteur important d'énergies renouvelables, la concurrence entre les usages agricoles et l'ensemble des usages non agricoles des sols, déjà vive dans certains pays, deviendra encore plus aiguë.

### *Et les aliments d'origine non agricole ?*

Le temps est passé où certains espéraient régler le problème alimentaire mondial par la culture de chlorelles, algues microscopiques, ou la culture de levures sur paraffine ou sur déchets d'origines diverses. Mais il n'est pas tout à fait exclu que des découvertes nouvelles fassent renaître l'espoir de fournir à l'homme des aliments d'origine non agricole à la fois bon marché et consommables sans inconvénient.

Par ailleurs, si les possibilités de la pêche en mer sont limitées, il semble bien qu'un développement sensible de l'aquaculture (élevage de poissons et autres animaux marins le long des côtes et élevage en étangs) soit possible. Mais il ne s'agit pas là d'un « supplément net » de ressources alimentaires. Il faut nourrir les poissons et, s'ils sont élevés en étangs, leur élevage occupe souvent des terres qui pourraient avoir un autre usage.

### *Les raisons d'être inquiet*

Le potentiel agricole du monde occidental, les ressources en terres cultivables d'un Tiers-Monde qui va déjà vers l'autosuffisance, les perspectives immenses des biotechnologies et les autres facteurs que j'ai

énumérés permettent de comprendre pourquoi certains voient le grand problème agricole de l'avenir comme la « maîtrise de la production », la lutte contre les excédents et contre l'effondrement des cours sur les marchés internationaux. Mais il y a aussi tous les autres facteurs, ceux qui conduisent sans conteste à des conclusions opposées.

### *Les ressources en eau sont limitées*

Dans beaucoup de pays à climat chaud et sec, l'essentiel de la production agricole provient des terres irriguées. Dans les dernières décennies, la surface irriguée a beaucoup augmenté dans le monde et a contribué pour une bonne part à l'accroissement de la production agricole. Mais tant que l'on n'aura pas découvert des méthodes permettant de pratiquer à très bon marché la dessalinisation de l'eau de mer (ce qui n'est certainement pas pour demain), on se heurtera inéluctablement aux limites des ressources en eau pour l'irrigation.

Evolution des surfaces irriguées (millions de kilomètres carrés)				
	1972	1977	1982	1987
Monde . . . . .	1,76	1,98	2,16	2,27
dont : Pays en développement . . . . .	1,30	1,45	1,56	1,64

Il est certes facile d'évoquer l'existence d'immenses ressources encore inutilisées, comme celles des grands fleuves d'Afrique, que l'on commence d'ailleurs à exploiter. Mais la mise en valeur, dans le Tiers-Monde, de terres par l'irrigation pose d'innombrables problèmes techniques, économiques (investissements très lourds pour un supplément de production aléatoire, au moins dans les premières années) et sociologiques (l'agriculteur traditionnel ne passe pas facilement à un système de production très différent de celui auquel il était habitué).

Là où l'irrigation est pratiquée, les dangers d'une surexploitation des ressources ou d'une mauvaise exploitation sont très réels : baisse continue du niveau de la nappe phréatique, ensablement des barrages, stérilisation des terres par remontée de sel, etc. Les effets négatifs de la construction du barrage d'Assouan ont été souvent décrits. La stérilisation de certaines terres aurait toutefois pu être évitée si l'on avait dès le début associé le drainage à l'irrigation.

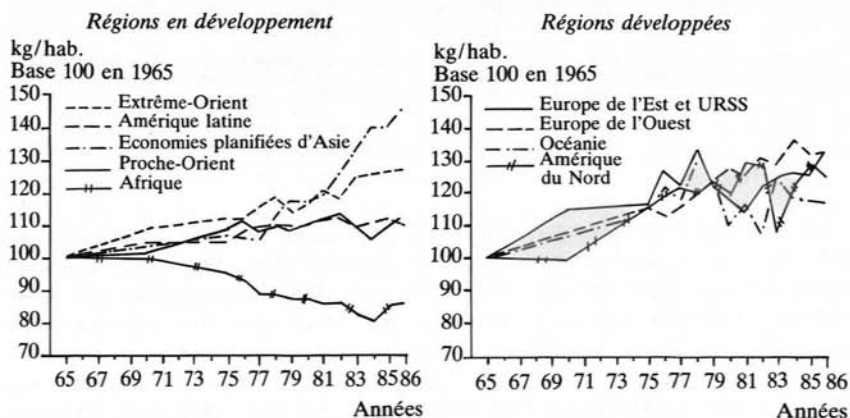
## Evolution de la production alimentaire

La production alimentaire par habitant est le meilleur indicateur pour déterminer si l'offre alimentaire répond à la demande. Globalement, la production alimentaire a été supérieure à la demande. Les deux schémas montrent que la production alimentaire par habitant a augmenté depuis 1965, dans toutes les régions du monde, sauf en Afrique ; la croissance la plus forte a été observée dans les pays d'Asie à économies planifiées, en grande partie

grâce aux performances agricoles de la Chine.

La production alimentaire de l'Afrique par habitant baisse depuis 20 ans. La différence entre l'offre et la demande a été comblée par la hausse des importations et de l'aide extérieure. Malgré cela, la consommation par tête s'est réduite du fait de la croissance de la population et de la pauvreté, et de politiques agricoles inefficaces<sup>1</sup>.

### Production alimentaire par tête



Sources : Pour 1965, 1970 : United Nations Food and Agriculture Organization (FAO), 1987 Country Tables (FAO, Rome, 1987), pp. 312-336. Pour 1975-1986 : FAO, 1986 Production Yearbook (FAO, Rome, 1987), p. 48.

Mais une croissance de la production par tête signifie-t-elle que les hommes consomment de la nourriture en quantité suffisante ? La réponse dépend de la signification donnée à la notion de « suffisance ».

Si toute la nourriture disponible était partagée entre tous, en fonction de la ration alimentaire de base établie par les Nations-Unies — par personne et par jour, 2 350 calories, provenant principalement des céréales — il y aurait assez pour

nourrir 6 milliards de personnes, c'est-à-dire 20 % de plus que la population mondiale actuelle.

Mais si cette ration inclut 10 % de protéines animales (ce qui est le régime alimentaire de la moyenne des Latino-Américains), seulement 4 milliards de personnes pourraient être nourries.

Et si 30 % des calories de ce régime de base provenaient de protéines animales, alors 2,5 milliards de personnes seulement pourraient être nourries.

1. World Resources 1987 (New-York : Basic Books, 1987), p. 42.

Ainsi, si une distribution égalitaire de la production alimentaire était introduite, le monde franchirait le seuil de l'autosuffisance alimentaire minimale et verrait une amélioration dans son régime alimentaire, moins riche mais aussi moins varié<sup>2</sup>. Seulement la distribution n'est pas égalitaire. En 1985, dans 46 pays, l'apport calorique moyen était inférieur à celui nécessaire pour être en bonne santé et faire un travail productif. Parmi ces pays, 29 sont en Afrique sub-saharienne, 8 en Asie, et 6 en Amérique latine et dans les Caraïbes<sup>3</sup>. En 1987-1988, dans 37 pays, la plupart en Afrique, la production, augmentée des réserves et des importations, ne pouvait subvenir à l'existence de leur

population. Situation de pénurie telle qu'une aide alimentaire extérieure est nécessaire.

La Banque Mondiale a estimé qu'en 1980, le régime alimentaire moyen pour 34 % de la population des pays en développement n'était pas suffisant, pour mener une vie active de travail. Plus alarmant, pour 16 % des habitants de ces pays l'apport calorique est si faible que le rachitisme et la maladie en sont les conséquences<sup>4</sup>. En 1988, selon la Banque Mondiale, 950 millions de personnes dans les pays en développement — soit 20 % de la population mondiale — avaient une alimentation déficiente<sup>5</sup>.

*futuribles*

Source : *World Resources 1988-1989*. — World Resources Institute. — New-York : Basic Books, 1988.

2. Robert W. Kates. — « The Hunger Report, 1988 (préliminaire) » (The Alan Shawn Feinstein World Hunger Program, Brown University, Providence, Rhode Island, 1988), p. 2 et notes 1-4 p. 33. Populations estimées pour 1985.

3. Robert W. Kates. — « The Hunger Report, 1988 ». — *op. cit.*, p. 4.

4. *Idem* p. 4.

5. *Idem* p. 4.

On ne risque pas de se tromper en disant que de plus en plus de pays vont se trouver dans l'avenir devant le problème des limites des ressources en eau pour l'irrigation. Certes, on peut faire reculer ces limites pendant un certain temps, comme l'a fait Israël, par une utilisation plus rationnelle de l'eau (meilleure connaissance des besoins des plantes, nouvelles techniques économisant l'eau, comme le « goutte à goutte », et passage à des productions très intensives valorisant mieux la ressource rare). Mais on finira tout de même par les rencontrer. Et les changements climatiques prévisibles ne peuvent qu'aggraver le problème.

### *L'environnement est menacé*

Le monde est aujourd'hui de plus en plus conscient des menaces qui pèsent sur l'environnement. Le rapport du Club de Rome, en 1972, et toute une série d'ouvrages avaient déjà provoqué un sursaut. Mais certaines outrances ont eu sur le public et sans doute aussi sur les dirigeants politiques un effet contraire à celui qui était souhaité. Aujourd'hui, les succès électoraux des listes « écologistes » et les réunions internationales de dirigeants politiques sur les problèmes de l'environnement montrent que la prise de conscience a atteint un stade nouveau.

## *L'agriculture mondiale demain : excédents ou pénurie ?*

Les préoccupations concernent à la fois la génération présente et les générations futures. Il ne faut pas menacer la santé des hommes qui vivent aujourd'hui et notre devoir est de transmettre aux générations de l'avenir une Terre sur laquelle la vie pourra continuer normalement — et même dans des conditions meilleures que celles d'aujourd'hui.

### *Les menaces sur l'agriculture venant de l'extérieur*

La production agricole mondiale est menacée à la fois par des pollutions d'origine extérieure à elle et par les risques de changements climatiques. Toutefois, les points d'interrogation demeurent nombreux.

#### **Le réchauffement de l'atmosphère**

Depuis longtemps déjà, c'est l'augmentation de la teneur de l'atmosphère en dioxyde de carbone, gaz produit surtout lorsque l'on brûle des combustibles fossiles, qui préoccupe les spécialistes : cette augmentation crée un « effet de serre » qui provoque un relèvement de la température moyenne du globe.

Mais le phénomène et ses conséquences sont loin d'être parfaitement connus. Il y a une vingtaine d'années, on ignorait qu'une partie du gaz carbonique se fixait au fond des océans, de sorte que la lenteur de la croissance de sa teneur dans l'atmosphère a surpris. En outre, il faudra du temps avant d'être sûr que l'augmentation de la température du globe que l'on constate actuellement est le résultat de l'effet de serre et non de fluctuations aléatoires ou d'un réchauffement naturel.

Il est cependant quelques certitudes. Si les émissions de gaz carbonique continuent à s'accroître, la température moyenne du globe augmentera inéluctablement — et augmentera plus aux latitudes élevées qu'à l'Equateur. Cela aura pour effet un relèvement du niveau de la mer, par fonte de glaciers dans les régions polaires (Groenland, Antarctique). Un relèvement de l'ordre d'un mètre, possible vers le milieu du siècle prochain, poserait déjà des problèmes très sérieux, voire dramatiques, notamment à des pays comme le Bangladesh et les Pays-Bas. Autre conséquence du changement climatique : les accidents météorologiques, comme les périodes de sécheresse, seront plus fréquents et de plus grande ampleur.

Pour le reste, on en est encore à des supputations, car les nombreux modèles qui ont été construits donnent des résultats souvent divergents. Certaines régions seront défavorisées, surtout à cause de la sécheresse ; d'autres verront leur potentiel agricole accru : l'URSS y gagnera peut-être. Mais il n'est pas possible d'affirmer que le bilan global, à l'échelle mondiale, sera négatif. Et, comme il a été souligné plus haut, on n'a pas

le droit d'attribuer avec certitude à un changement de climat les sécheresses qui ont frappé ces dernières années diverses régions du monde, notamment l'Afrique sub-saharienne, les Etats-Unis et la Chine.

Mais même si les points d'interrogation demeurent nombreux, les conséquences éventuelles d'un réchauffement de l'atmosphère sont pour le moins préoccupantes. Il ne suffit d'ailleurs pas de s'intéresser à la production agricole mondiale : à supposer que celle-ci ne soit pas affectée, l'accroissement des excédents dans une région exportatrice et le recul de la production dans une région pauvre déjà déficitaire ne se compenseraient pas, faute de demande solvable ; l'évolution inverse, c'est-à-dire la réduction des excédents dans une région exportatrice, ne serait pas non plus une bonne chose, surtout si, grâce au développement économique, la demande solvable augmente sur le marché mondial.

### **Les autres menaces**

L'effet de serre ne provient pas uniquement des émissions de gaz carbonique. Des pollutions de toutes sortes peuvent avoir des conséquences négatives sur l'agriculture et, par conséquent, sur la production alimentaire. Les pluies acides menacent les forêts. Mais qui peut affirmer qu'elles n'ont aucun effet sur les cultures ou sur les prairies ?

### *L'agriculture, source de pollutions et de destruction de la nature*

L'agriculture, protectrice de l'environnement dans certaines circonstances, constitue aussi, à divers égards, une menace pour l'environnement — qu'il s'agisse de l'agriculture moderne des pays développés ou de l'agriculture traditionnelle des pays pauvres.

### **Les nitrates et les autres engrais chimiques**

L'agriculture moderne utilise de fortes quantités d'engrais et de pesticides. Il y a une quinzaine d'années, lorsque tel auteur américain citait un exemple de pollution des eaux par les nitrates, on pouvait aisément lui rétorquer que les Pays-Bas, très gros consommateurs de nitrates pour la fertilisation des prairies, ne se trouvaient pas dans la situation catastrophique qui aurait dû être la leur. Mais aujourd'hui, ce sont précisément les Pays-Bas qui se préoccupent le plus de la lutte contre la pollution des eaux par les nitrates. En France, on a signalé dans plusieurs régions — notamment la Beauce, grande région céréalière — des taux de nitrates préoccupants dans la nappe phréatique. Et les risques que font courir les nitrates ne se limitent pas à la pollution des eaux.

Or certains auteurs prévoient tranquillement d'énormes augmentations

## *L'agriculture mondiale demain : excédents ou pénurie ?*

de la consommation mondiale de nitrates et d'autres engrais. Le fait est que la fertilisation des terres par les engrais chimiques constitue le moyen le plus efficace d'augmenter les rendements par hectare (à condition que les semences utilisées soient en mesure de tirer parti de fortes quantités d'engrais).

De plus, les nitrates ne sont pas seuls en cause lorsqu'on évoque les risques associés à l'emploi des engrais. Les engrais phosphatés ont été accusés, à tort ou à raison (parce qu'ils ne sont sûrement pas seuls en cause) de contribuer à l'eutrophisation des lacs. Tous les engrais contiennent des impuretés — en particulier des métaux lourds — dont les dangers sont certes mal connus, mais qui ne sont sans doute pas inoffensifs.

### **Les pesticides**

Le problème est de même nature pour les pesticides, mais probablement plus grave. L'exemple le plus connu est celui du DDT, dont l'usage est interdit aujourd'hui (mais aurait-on pu lutter efficacement contre la malaria sans cet insecticide ?). Non dégradé, ce produit se répandait, à travers les océans, dans le monde entier. Toutefois, c'est surtout dans les pays qui en utilisaient de fortes quantités (essentiellement dans les pays chauds pratiquant une agriculture moderne, comme Israël) qu'on en trouvait de fortes concentrations dans les graisses du corps humain.

Ici encore, on se trouve devant un point d'interrogation : nul ne peut affirmer avec certitude que le DDT présente tels ou tels risques pour l'homme. Mais dans le doute, il vaut mieux ne pas attendre des certitudes, car il serait alors trop tard pour beaucoup. Il vaut donc mieux se méfier de tous les pesticides non dégradables.

### **La dégradation des sols**

Il serait faux de dire que l'agriculture traditionnelle du Tiers-Monde, qui utilise peu engrais et pesticides, ne présente pas de dangers pour la nature. La mise en culture de terres en pente, avec des techniques qui accélèrent l'érosion, est un phénomène bien connu. Aujourd'hui, le danger vient surtout des défrichements abusifs de forêts dans des régions tropicales. Si le risque climatique provenant de défrichements massifs (modification du cycle de l'eau, en dehors même de la région défrichée) peut être discuté, la stérilisation de sols médiocres, après quelques années de mise en culture, est un fait certain.

En Afrique sub-saharienne, on a de sérieuses raisons d'attribuer, au moins en partie, l'avance du désert à la destruction de la forêt. Ici, ce n'est pas la mise en culture de terres nouvelles qui est en cause, mais la

collecte du bois, source à peu près unique d'énergie, notamment pour la cuisson des aliments.

En outre, la dégradation des sols ne concerne pas uniquement le Tiers-Monde. On s'en préoccupe de plus en plus aux Etats-Unis, où des mesures sont prises pour retirer des terres à la culture (sans rapport avec les réductions de surfaces cultivées qui ont pour but de diminuer la production).

### *Rappel : les obstacles au progrès de l'agriculture dans le Tiers-Monde*

Les succès obtenus par certains pays, qui ont réussi à atteindre des taux de croissance élevés de leur production agricole, ne doivent pas faire oublier les obstacles qui s'opposent, ailleurs, à des progrès équivalents. Plus un pays est pauvre, manque d'infrastructures, est défavorisé par les conditions naturelles, plus le « décollage » de l'agriculture y est difficile. Une priorité excessive donnée à l'industrie aux dépens de l'agriculture, une administration défaillante et la corruption constituent d'autres obstacles au progrès. Lorsque les ressources en terres sont déjà insuffisantes, comme en Egypte, au Bangladesh et dans certaines provinces chinoises, une progression démographique rapide (elle l'est beaucoup moins en Chine) constitue une menace terrible.

Là où les perspectives sont meilleures en ce qui concerne les ressources naturelles, une vulgarisation efficace des connaissances peut faire progresser l'agriculture la plus traditionnelle. Mais pensons un instant à toutes les conditions à remplir pour qu'un pays dispose un jour d'un nombre suffisant de conseillers agricoles à la fois compétents et dévoués.

## *Conclusion*

Nous nous sommes, au début de ce texte, interdit de conclure, de dire dans quel sens penche le bilan des aspects positifs et des aspects négatifs que nous avons évoqués. L'important était de montrer la nécessité de prendre en compte tous les facteurs en jeu (et nous en avons sûrement oublié) avant de porter un jugement. Mais il est difficile de résister à la tentation de conclure, à titre très provisoire, sur un jugement, une prévision.

On ne risque guère de se tromper en disant qu'il ne sera pas facile d'augmenter fortement la production agricole en respectant la nature — et c'est pourtant ce qu'il faudra réussir à faire.

## *L'agriculture mondiale demain : excédents ou pénurie ?*

Augmenter les rendements avec des quantités croissantes de nitrates et de pesticides est à la portée de beaucoup d'agriculteurs. Les augmenter en réduisant les doses de ces produits sera une tout autre affaire. Les adeptes de ce qu'on appelle « l'agriculture biologique » n'ont pas montré qu'ils étaient capables d'obtenir des rendements élevés. Quant à la lutte biologique contre les ennemis des cultures (par exemple en faisant attaquer un insecte ravageur par un autre insecte), elle présente un intérêt réel, mais ses possibilités sont limitées. Enfin, il faudra sans doute attendre longtemps avant que les progrès des biotechnologies permettent de créer des variétés de céréales capables, comme les légumineuses, d'utiliser directement l'azote de l'air, donc de se passer de nitrates.

Or, si l'on veut que l'ensemble de la population du globe bénéficie un jour d'une alimentation satisfaisante, ce qui signifie beaucoup plus que la simple couverture des besoins physiologiques essentiels, une augmentation très sensible de la production alimentaire par tête sera indispensable (cette condition nécessaire n'étant évidemment pas suffisante, car il faut encore que la demande solvable croisse parallèlement à l'offre).

Produire beaucoup plus sans polluer et en préservant la nature pour les générations futures — tel est le défi à relever. Les chercheurs ne manqueront donc pas de travail au cours des prochaines décennies.

---

Vient  
de  
paraître

**JEAN BERNARD**

de l'Académie française

PREL

# De la biologie à l'éthique



Un problème  
de fond  
au cœur de  
l'actualité.

Un document  
capital.

1 vol. 120 F.

**Buchet / Chastel**

18, rue de Condé 75006 Paris

# *Déprise agricole et avenir de l'espace rural français*

Arnaud Comolet <sup>1</sup>

*La Politique Agricole Commune (PAC) adoptée par les Européens, en privilégiant une optique strictement productiviste, a certes permis à la plupart des marchés communautaires de devenir autosuffisants mais elle se solde aujourd'hui par de tels excédents que le retour à la friche d'une partie des terres est présenté comme inévitable.*

*La déprise qui en résulte en grande partie suscite cependant un vif débat qui porte tout à la fois sur les avantages et les dangers d'une agriculture par trop intensive et sur l'usage des terres à faible rendement.*

*En réalité, le débat ne concerne pas seulement les modes de gestion agricole mais renvoie beaucoup plus fondamentalement à la question de l'avenir de l'espace rural, des activités qui peuvent s'y développer, au profit de quels objectifs et suivant quelles modalités.*

*L'article d'Arnaud Comolet montre ici que le débat sur la déprise ne saurait être limité à la seule équation du rendement et de la surface agricoles, en raison notamment des facteurs écologiques et sociaux essentiels qui doivent être pris en considération. Il montre aussi hélas combien en la matière font défaut les analyses et l'imagination.*

## *La nouvelle donne agricole*

Dès 1957, les Etats fondateurs de la Communauté économique européenne, alors au nombre de six, décidaient d'unir leurs efforts pour

---

1. Chargé d'études à l'Institut pour une Politique Européenne de l'Environnement.

mettre définitivement un terme aux pénuries agricoles d'antan et supprimer, du même coup, l'un des principaux facteurs limitant de la croissance en se dotant d'une agriculture moderne capable de répondre aux exigences d'une économie développée. C'est ainsi que naquit cette formidable machine qu'est la politique agricole commune (PAC), laquelle constituera pendant plus de trente ans le fer de lance de la politique européenne... tout en mobilisant les deux-tiers du budget communautaire.

A l'aube des années 1980, l'objectif que s'était initialement fixé la communauté était atteint : grâce à un effort sans précédent des Etats et de leurs agriculteurs, la CEE pouvait s'enorgueillir de posséder l'une des agricultures les plus modernes du monde, aux marchés stables et à la

### Des excédents...

Une des ambitions premières de la Politique Agricole Commune était de permettre à l'Europe de subvenir à ses besoins. Cet objectif était plus qu'atteint en 1984. Dès 1974, les dix pays alors membres de la CEE étaient excédentaires en blé tendre ou en beurre.

A partir de 1984, les excédents se font envahissants. A côté de déficits persistants sur le maïs, le soja ou certains fruits, des montagnes de beurre s'accumulent, et les silos de blé ne se vident pas. En effet, les céréaliers ont augmenté leurs rendements d'un tiers en dix ans, et les surfaces consacrées aux céréales se sont étendues. A côté de ces excédents désormais traditionnels, de nouvelles cultures se sont développées qui prennent une importance considérable. La CEE a encouragé celles des oléagineux, du colza et du tournesol pour remplacer les importations d'arachides et de tourteaux destinés au bétail. Elle achète tous ces produits à un prix garanti, supérieur à celui du marché mondial. A charge pour le budget européen de les financer.

### ... pénalisés

Pour stopper cette course en avant, dont le coût devenait trop élevé pour les finances communautaires, la CEE est intervenue pour décourager les productions excédentaires. Le soutien à la production du vin de consommation courante est limité. Pour d'autres produits, les prix minimums garantis aux agriculteurs sont stabilisés dès 1984. On les baissera même en 1987. Les *prélèvements de coresponsabilité*, déjà en vigueur sur le lait ou la betterave sucrière sont instaurés chez les céréaliers en 1986. On réduit aussi la garantie de prix à certains volumes de production de céréales, d'oléagineux et de protéagineux : au-delà des quantités maximales garanties, de nouveaux prélèvements sont dus par les producteurs. Plus strict encore, on plafonne la production de lait. Tout dépassement des quotas attribués à chaque producteur est sanctionné d'une pénalité financière, supérieure aux prix de vente. Parallèlement à l'instauration de ces taxes, la CEE distribue des primes à l'arrachage des vignes ou subventionne la mise en jachère de certaines terres labourables.

futuribles

production surabondante. Les limites de son marché intérieur ayant été atteintes, l'agriculture européenne allait rapidement se tourner vers les marchés extérieurs afin d'écouler ses excédents, venant ainsi concurrencer sur leur propre terrain les grandes puissances agricoles traditionnelles, en particulier les Etats-Unis.

Alors, succès incontesté et incontestable de la PAC ?

Même si d'un strict point de vue quantitatif — depuis le début des années 80, la plupart des marchés communautaires sont devenus autosuffisants — la réussite de la PAC n'est guère discutable, le constat mérite d'être nuancé car l'Europe verte en privilégiant l'optique productiviste n'a pas généré, loin de là, que des effets positifs. Les effets pervers de la PAC, dénoncés de longue date par ses détracteurs, sont désormais bien connus : en vingt-cinq ans l'Europe des Douze a perdu 15 millions d'emplois, l'accumulation des surplus agricoles est venue grever lourdement les finances communautaires poussant ainsi au bord de la faillite la CEE, les inégalités n'ont pas cessé de se creuser entre les zones agricoles productivistes et les zones marginalisées en perte de vitesse, sans parler de la lente dégradation du revenu agricole observée en France depuis 1973. Tous ces éléments constituent autant de zones d'ombre qui viennent, on le voit, obscurcir le tableau. A toutes ces difficultés vient s'en ajouter une nouvelle<sup>2</sup> qui est allée en grandissant ces dernières années, nous voulons parler des impacts négatifs de l'agriculture intensive sur les milieux naturels (pollution des eaux et des sols, baisse de la diversité spécifique, destruction des biotopes,...) et de son pendant la déprise agricole, c'est-à-dire l'abandon des terres agricoles. C'est sur ce dernier aspect du problème que nous voudrions revenir.

### **Le revenu agricole**

Les agriculteurs ne cessent de produire plus : de 1970 à 1988, les livraisons de produits agricoles ont augmenté de 50 %. Or il ne suffit pas de produire, les agriculteurs doivent aussi se préoccuper des débouchés. Tant que l'écoulement des produits était garanti par les mécanismes de la Politique Agricole Commune (PAC), les revenus agricoles n'ont pas trop souffert.

Seuls des événements économiques extérieurs à l'Europe, ou des aléas climatiques pouvaient les toucher fortement. Mais l'Europe s'est retrouvée face à des excédents de plus en plus coûteux. Vers 1984, la CEE a décidé de pénaliser ceux-ci et les revenus agricoles ont été affectés, le tout s'accompagnant d'adaptations parfois douloureuses.

2. Nouvelle non pas pour les défenseurs de la nature qui ont depuis longtemps déjà tiré la sonnette d'alarme sur les conséquences d'un développement incontrôlé de l'agriculture industrielle sur les milieux mais pour l'opinion publique et les décideurs politiques.

**Le revenu agricole a progressé de 15 %  
entre 1970 et 1988 \***

Croissances annuelles moyennes en %

	1970 1974	1974 1984	1984 1988	1970 1988
Revenu brut agricole . . . . .	+ 9,0	+ 7,8	+ 1,0	+ 6,5
Nombre d'exploitations . . . . .	- 2,9	- 2,1	- 2,9	- 2,4
Prix du PIB marchand . . . . .	+ 7,7	+ 10,1	+ 4,5	+ 8,3
Revenu brut agricole par exploitation en francs constants * . . . . .	+ 4,2	0,0	- 0,6	+ 0,8

\* Compte tenu d'une diminution de 2,4 % du nombre d'exploitations agricoles et d'un accroissement de 8,3 % du prix du produit intérieur brut marchand, le revenu brut agricole par exploitation s'accroît de 0,8 % en moyenne par an en francs constants de 1970 à 1988, soit 15 % sur la période.

De 1970 à 1988, les *revenus par exploitation* ont progressé de 15 % (voir le tableau). L'essentiel de cette progression a été acquis en début de période : de 1970 à 1973, le revenu a augmenté de 8 % par an, soit deux fois plus que les livraisons sur les marchés. Depuis, les revenus agricoles ne progressent plus, suite au choc pétrolier de 1974 et à la réorientation de la Politique

Agricole Commune (PAC) en 1984 (voir le graphique).

Après plus d'une décennie de hausse, le revenu agricole chute de 7 % en 1974. Les agriculteurs comme les autres producteurs subissent la hausse du prix du pétrole. S'ils ne consomment directement que peu de produits pétroliers, ce sont de gros utilisateurs de produits énergétiques transformés, sous forme d'engrais notamment : la hausse des prix des produits consommés par l'agriculture s'élève à 24 % en 1974. La baisse du revenu va se poursuivre jusqu'en 1981. Les pluies de 1975 et la sécheresse de 1976 n'arrangent pas la situation des agriculteurs, pas plus que les nouvelles hausses des prix pétroliers de 1980. Sur la période 1981-1984, les revenus ont progressé. L'année 1982 est même exceptionnelle, grâce aux prix élevés et aux conditions climatiques qui permettent une bonne récolte de céréales, de fruits, de légumes et de vin. Toutefois, depuis 1984, excepté en 1987, le revenu agricole baisse à nouveau, essentiellement en raison de la baisse des prix de certains produits décidée par la Communauté européenne.

**Depuis 1974, le revenu agricole ne progresse plus**



Extrait de Bisault Laurent, et Meilen Richard. — *op. cit.*

futuribles

## *Une mesure statistique de la friche imprécise*

On assiste ces derniers temps à la multiplication des mises en garde et à la montée en puissance d'un discours à la tonalité souvent alarmiste sur la déprise, qui vise à alerter l'opinion sur les conséquences néfastes pour la campagne française d'un départ massif des agriculteurs. Mais qu'en est-il réellement ? Sommes-nous en présence d'une simple rumeur alimentée par quelques groupes de pression soucieux de défendre leurs intérêts ou s'agit-il vraiment d'un signe précurseur d'une profonde mutation dont le monde rural serait le théâtre ?

Le réflexe normal consiste dans un premier temps à interroger la statistique officielle. Celle-ci est-elle en mesure de répondre à la question ainsi posée ? Ce faisant, on ne peut manquer d'être surpris du décalage qui existe entre les données sur l'évolution récente de la friche agricole<sup>3</sup> et les prévisions relatives aux variations de la surface agricole dans les années à venir. En effet, si l'on en croit les statisticiens du ministère français de l'Agriculture la friche, loin de progresser, aurait plutôt tendance à régresser. Ainsi, d'après l'enquête TERUTI les friches seraient passées de 3,25 millions d'hectares à 3,11 millions entre 1982 et 1986<sup>4</sup>. Dans le même temps, tous les prévisionnistes s'accordent pour annoncer une forte réduction de la surface agricole d'ici à l'an 2000, au minimum égale à 2 millions d'hectares. N'y a-t-il pas là une apparente contradiction ?

Pendant longtemps, les responsables agricoles et de l'aménagement du territoire en France se sont retranchés derrière les chiffres sur l'évolution de la friche pour nier le problème de la déprise, arguant du fait que la diminution de la surface agricole se faisait au profit non pas de la friche mais de l'urbanisme, des infrastructures et de la forêt, tout en dissimulant ou en contestant les résultats des modèles démographiques et économiques prévisionnels. C'est oublier que les statistiques sur la friche agricole sont fluctuantes d'une source à l'autre<sup>5</sup> et surtout insuffisamment précises. Au reste, on retrouve le même type de problème lorsque

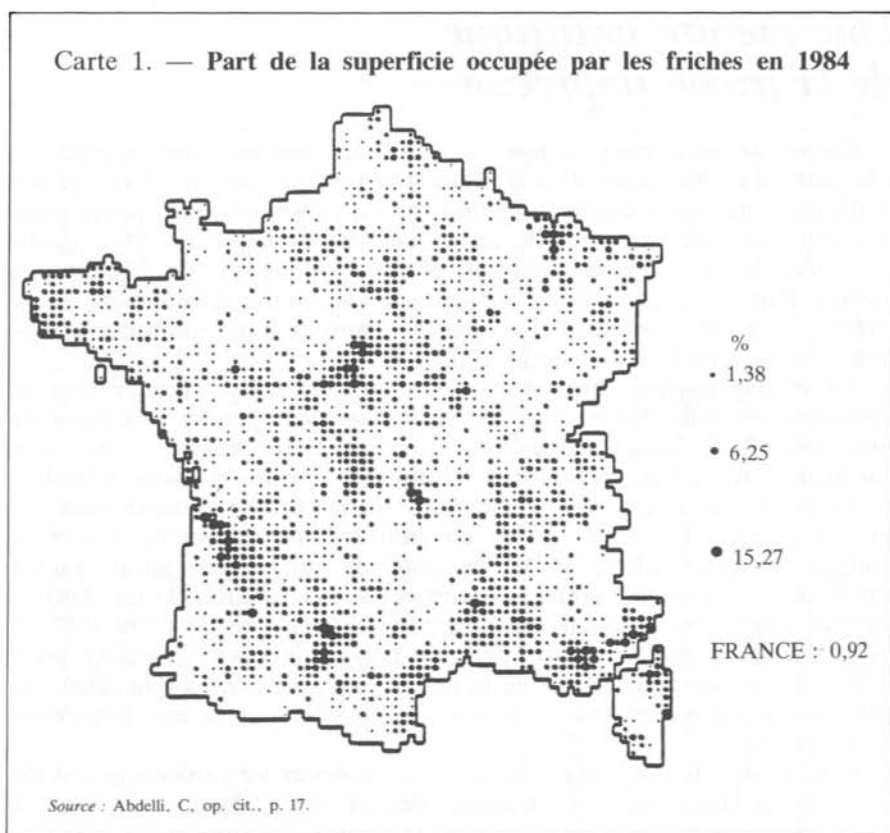
---

3. Une friche peut être définie comme une terre agricole n'ayant pas été mise en valeur depuis un an ou plus.

4. Ces chiffres sont ceux de la rubrique « landes-friches-haies » de l'enquête TERUTI (cf. Abdelli, C. — « L'utilisation du territoire dans la période 1982-1986 ». — Ministère de l'Agriculture/SCEES, Série S n° 35, 1988, p. 17).

5. Il existe au moins quatre sources statistiques : le Recensement Général de l'Agriculture et les enquêtes de structure, l'enquête TERUTI sur l'utilisation du sol, la statistique agricole annuelle, les registres cadastraux.

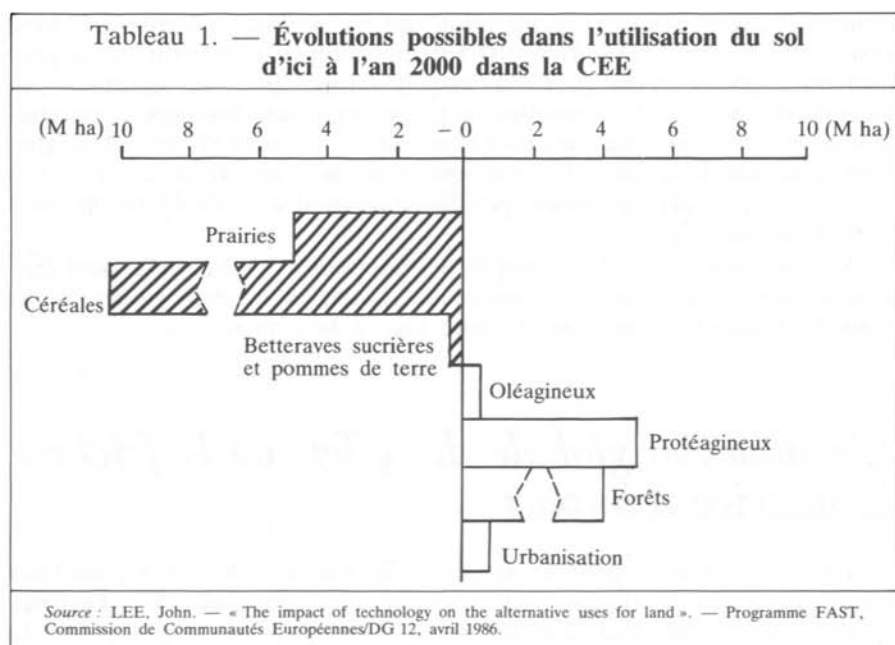
Carte 1. — Part de la superficie occupée par les friches en 1984



l'on cherche à localiser les friches, à savoir que l'on dénombre à peu près autant de cartes de leur répartition qu'il existe de sources statistiques. D'après la DATAR les régions les plus touchées seraient essentiellement situées dans les zones de montagne, le littoral méditerranéen et la Bretagne<sup>6</sup>, alors que l'enquête TERUTI de son côté fait apparaître une localisation beaucoup plus diffuse des friches sur l'ensemble du territoire.

Ces résultats pour le moins confus témoignent de l'incapacité de l'appareil statistique à mesurer correctement les variations de la friche agricole. De mauvaises langues prétendent que cette carence de la statistique serait volontairement entretenue, mais n'allons pas si loin !

6. DATAR. — « Nouvelles images de la France rurale ». — DATAR, 1988, p. 45.



Quoi qu'il en soit, le débat sur la déprise ne doit pas être confiné au seul problème de la mesure des friches. La friche en elle-même n'est qu'un état transitoire, tôt ou tard une terre en friche, dès lors qu'elle n'est pas affectée à un autre usage, est recolonisée par la végétation ligneuse, puis par la forêt. C'est donc de façon plus générale le devenir à long terme des terres agricoles abandonnées qui est en question. Les sceptiques ont beau jeu de rappeler que l'agriculture n'a perdu qu'un million d'hectares au cours des deux dernières décennies, la situation n'en est pas moins inquiétante : la baisse du prix des terres agricoles <sup>7</sup>, l'endettement massif des agriculteurs <sup>8</sup>, le vieillissement de la population agricole que ne pourra pas compenser l'afflux prévisible d'agriculteurs venus du Nord de l'Europe, la chute du nombre des installations, la politique des prix restrictive, la stagnation des débouchés tant internes (stabilisation de la demande) qu'externes (due à la vive concurrence que se livrent les grandes puissances agricoles), sont autant de symptômes qui

7. De 1978 à 1987, la baisse cumulée en francs constants du prix des terres agricoles a atteint 46 %.

8. Supérieur à 200 milliards de francs, soit l'équivalent de deux années de revenu.

semblent augurer d'une accélération de la déprise agricole et donc vraisemblablement de la friche. D'autant qu'aucun tassement de la productivité agricole n'est prévu à moyen terme. Bien au contraire, le recours croissant à de nouvelles technologies (biotechnologies, agrométéorologie, télédétection, micro-informatique, robotique) devrait contribuer à maintenir le taux d'accroissement de la productivité à un niveau élevé (2 % par an). Le même problème apparaît à l'échelle européenne (voir le tableau 2).

Voyons donc d'abord en quoi le développement de la friche peut être préjudiciable aux activités économiques, sociales et écologiques, pour ensuite examiner les moyens de faire face à la déprise.

## *L'évaluation globale des effets de la friche : la matrice d'impact*

La friche agricole peut avoir une influence néfaste sur les activités économiques de la région dans laquelle elle progresse. Sur l'activité agricole elle-même tout d'abord dans la mesure où elle favorise le développement des parasites et contribue à fragiliser les infrastructures agricoles. Elle peut également produire des effets négatifs sur les autres activités et en particulier le tourisme en raison des transformations du paysage qu'elle induit. Elle a enfin un effet destabilisant sur le marché foncier.

Sur le plan social, les conséquences de la friche sont plus graves encore dans la mesure où elle accélère la destructuration du tissu social et l'abandon des cultures paysannes locales et où elle concourt ainsi au déclin des zones marginales.

Quant aux impacts de la friche sur l'environnement ils sont de deux types<sup>9</sup> : les impacts sur les écosystèmes et les impacts sur les paysages. S'agissant du premier type d'impact, il apparaît clairement que les risques pour les milieux (érosion, avalanche, pollution et modification du régime des eaux) sont en général assez limités, les zones les plus vulnérables de ce point de vue étant les zones à forte érosion éolienne et hydrique et

---

9. Cf. Commission des communautés européennes. — « Conséquences écologiques de l'abandon des terres cultivées ». — *Information sur l'agriculture*, n° 62, 1979. Voir également les actes du colloque de Florac (9-10 mars 1987). — « Les conséquences écologiques de la déprise agricole ». — Ministère de l'Environnement/SRETIE ou encore les travaux du P<sup>r</sup> J.C. Lefeuvre.

*Déprise agricole et avenir de l'espace rural français*

**Tableau 2. — Matrice d'impact de la déprise agricole  
(exemple fictif)**

Modifications attendues		Erosion	Incendies	Avalanches	Glissement de terrain	Terres cultivées abandonnées friches	Paturages abandonnés	Boisements naturels	Exploitations forestières	Démographie	Habitat	Autres		Total
Milieux concernés														
Problèmes spécifiques		×	×	Pour mémoire		×	×	×	×	×	×			
MILIEU BIO-PHYSIQUE	Eaux souterraines	+ 1	- 1			+ 1	+ 1	+ 2	0	/	/			+ 4
	Eaux de surface . .	+ 2	- 1			+ 1	+ 1	+ 2	0	/	/			+ 5
	Sol . . . . .	+ 2	- 2			+ 1	+ 3	+ 1	- 2	/	/			+ 3
	Faune . . . . .	0	- 1			- 1	+ 1	+ 2	- 1	+ 2	/			+ 2
	Végétation . . . . .	+ 1	- 3			+ 3	+ 3	+ 3	- 1	/	/			+ 6
	Microclimat . . . .	/	/			+ 1	/	+ 1	+ 1	/	/			+ 3
	Paysage proche . .	0	- 3			- 3	- 3	+ 2	- 1	/	- 3			- 11
	Paysage lointain .	/	- 1			0	- 3	- 1	0	/	0			- 5
MILIEU ÉCONOMIQUE	Patrimoine bâti . .	/	/			/	/	/	/	/	- 3			- 3
	Fiscalité locale . .	/	/			- 3	- 1	- 1	0	- 3	- 3			- 11
	Services publics . .	/	/			- 1	- 1	- 1	/	- 3	- 3			- 9
	Activités locales .	/	/			- 2	- 2	/	+ 2	- 3	+ 1			- 4
	Tourisme . . . . .	/	- 1			/	- 2	0	0	- 3	- 1			- 11
	Valeurs foncières .	0	- 1			- 3	- 1	- 2	0	- 3	- 1			- 11
MILIEU SOCIAL	Vie associative . .	/	/			/	/	/	/	- 3	- 1			- 4
	Sécurité des personnes . . . . .	/	- 1			/	/	/	/	- 1	- 1			- 3
	Sécurité des biens	/	- 3			/	/	/	/	/	/			- 3
	Propriété foncière	/	/			/	/	/	+ 1	+ 2	+ 2			+ 5
	Loisirs locaux . . .	/	/			/	/	/	/	- 3	- 2			- 5
AUTRES	...													
	...													

Source : FALQUE, M. — « La gestion de la déprise agricole ». — Ministère de l'environnement/SOMI-consultants, avril 1989.

les régions méditerranéennes en raison des problèmes d'incendie auxquels elles sont exposées. Les effets sur la faune et la flore sont beaucoup plus variables. Plutôt positive dans les zones d'anciennes terres labourables parce qu'elle s'accompagne d'une diversification des espèces, l'extension de la friche est en revanche défavorable aux régions de bocage. Les impacts sur les paysages bien que plus difficiles à cerner en raison du fait qu'ils font appel à la subjectivité de l'observateur ne doivent pas non plus être sous-estimés : l'impression de désordre donnée par la friche, la fermeture des espaces abandonnés peuvent avoir pour résultat d'enlaidir un paysage (bocages). A l'inverse dans d'autres cas, il est vrai plus rares, elle peut en améliorer l'esthétique (champs ouverts à grandes parcelles).

Néanmoins, seule une analyse fine, menée à l'échelle locale permet de fournir des indications suffisamment fiables et précises pour évaluer les risques associés à l'abandon des terres agricoles.

Une fois identifié l'ensemble des conséquences écologiques, économiques et sociales de la friche pour une zone déterminée il est possible, ainsi que le propose Max Falque<sup>10</sup>, de reporter dans une matrice ces résultats afin d'établir un diagnostic global sur l'impact réel du phénomène. Si l'on indique alors en colonne les modifications des milieux induites par l'abandon des terres et en ligne les différents domaines affectés par l'extension de la friche et que l'on adopte une échelle de notation cohérente on peut obtenir une matrice (voir tableau 2), utilisable par les décideurs, notamment locaux :

## *Que faire ?*

Devant la menace d'une extension prochaine de la déprise agricole à une vaste portion du territoire national que peut-on faire ? Trois stratégies, complémentaires les unes des autres, peuvent être envisagées :

- maintenir les agriculteurs sur leurs terres grâce à un réexamen des finalités de la PAC,
- assurer la reprise des terres laissées vacantes par d'autres utilisateurs,
- organiser le retour à la nature des terres qui ne trouveront aucun preneur.

Aboutissement somme toute logique, mais longtemps occulté, de la politique productiviste menée par les instances communautaires et dont le seul objectif fut de pousser sans relâche (grâce à un soutien quasi illimité des prix agricoles) à une augmentation de la productivité, la déprise

---

10. Cf. Falque Max. — « La gestion de la déprise agricole ». *op. cit.*

résulte de la mise « hors circuit » d'une partie des terres agricoles devenues désormais pléthoriques<sup>11</sup>.

Consciente des problèmes soulevés par la PAC en raison de son inadéquation aux nouvelles données du contexte agricole actuel, la Communauté s'est engagée ces dernières années dans la voie d'une réforme de ses instruments en vue de restaurer l'équilibre entre l'offre et la demande de biens agricoles. C'est ainsi que de nombreux produits ont vu leur prix baisser et que des quantités maximales garanties (QMG) ont été fixées, que des taxes de coresponsabilité et des quotas laitiers ont été introduits et que le régime d'intervention a été assoupli.

### **Célèbres quotas**

Pendant 15 ans, la CEE a adopté des mesures douces contre les excédents laitiers, avec une politique des prix prudente, l'octroi de primes d'abatage et de reconversion vers la viande, différentes taxes après 1977, la limitation de l'aide aux investissements laitiers, des aides à la consommation (opération « beurre de Noël ») ou des subventions à l'exportation (surtout vers l'Est).

Toutes ces mesures se sont révélées onéreuses (45 % des dépenses du FEOGA-Garantie ; par kilo de lait, le coût du soutien a atteint certaines années le 1/4 du prix indicatif) et inefficaces. La croissance annuelle des livraisons de lait est passée de 2,5 % entre 1973 et 1981 à 3,5 % en 1982-1983 alors que la consommation stagnait. En juillet 1984, les stocks ont atteint des niveaux records : 1 250 000 tonnes de beurre (la moitié de la production annuelle), 950 000 tonnes de poudre de lait (1/3 de la production annuelle).

En conséquence une politique énergique de quotas laitiers a été menée à partir de 1984. L'objectif est de ramener les livraisons à un seuil fixé pour l'ensemble de la CEE et réparti entre les Etats-membres en fonction de leurs livraisons 1981 augmentées de 1 %. Ces quantités nationales sont ensuite réparties entre les producteurs (quotas individuels) ou les laiteries (quotas collectifs ; formule choisie par la France), tout dépassement étant lourdement pénalisé.

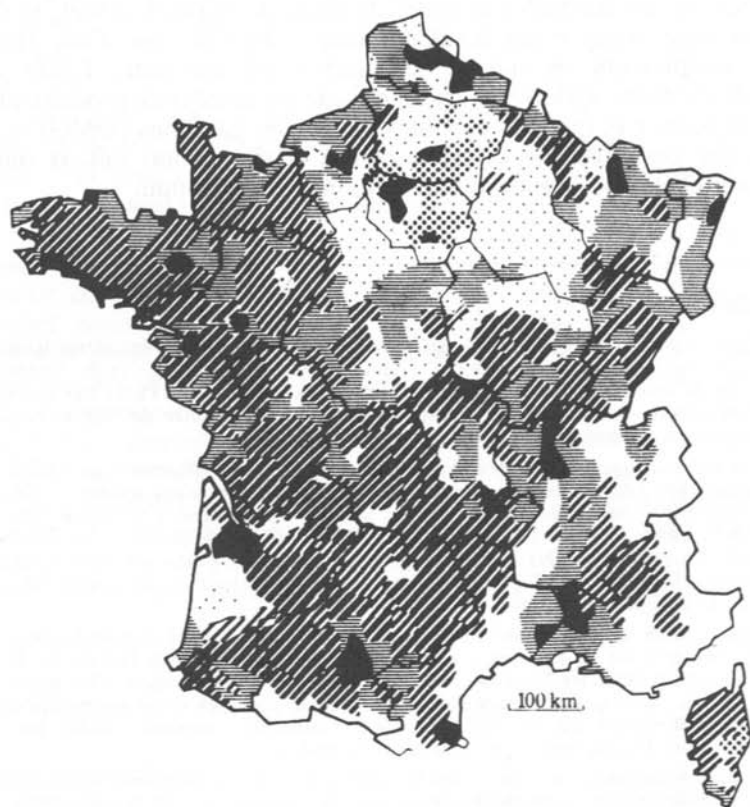
La politique des quotas a pour l'essentiel atteint son but : la croissance a été cassée. Mais la restructuration est douloureuse pour les producteurs et les excédents se reportent sur d'autres marchés, par exemple celui de la viande bovine en raison des abattements supplémentaires...








*futuribles*

Source : Capal Jean-Yves, et Meurs Dominique. — *Les grandes questions de l'économie française*. — Paris, éd. Nathan, p. 17.

11. Certes, à long terme il est probable que les utilisations industrielles de produits agricoles (bioéthanol, débouchés dans la chimie et l'industrie pharmaceutique) connaîtront un essor important, mais pour le moment leur développement est freiné par le manque de compétitivité de la biomasse agricole par rapport au pétrole. Il est à craindre cependant que l'extension des cultures industrielles ne se traduise par une dégradation des milieux.

Carte 2. — Potentialités et fragilités des agricultures régionales



- |   |  |
|---|--|
|  Cantons peu agricoles, très bon résultats, agriculture « industrielle », grandes structures, fort taux de succession. |  Economie rurale diversifiée, densité démographique forte, résultats peu différents de la moyenne nationale.                  |
|  Cantons agricoles, très bons résultats, agriculture « familiale », bon taux de succession.                            |  Cantons très agricoles, résultats médiocres, fort taux de succession, 16 % des cantons.                                      |
|  Zones périurbaines, densité démographique très forte, bons résultats, faible taux de succession.                      |  Cantons très agricoles, résultats médiocres, faible taux de succession, 25 % des cantons.                                    |
|   |  Faible poids économique de l'agriculture, résultats faibles, forte pluriactivité localement, taux de succession très faible. |

Source : DERF-SEGESA

Des mesures d'accompagnement destinées à soutenir les agriculteurs en difficulté ont également été décidées : aides directes aux petits céréaliculteurs, augmentation des indemnités compensatoires accordées aux agriculteurs des zones défavorisées, encouragement à la cessation d'activité, mise en place d'un système incitatif pour le retrait des terres (gel des terres). Enfin, les Douze sont tombés d'accord pour maîtriser l'augmentation du budget agricole (FEOGA-Garanti) de la Communauté dans les prochaines années. Mais manifestement, ces mesures de replâtrage, prises trop tardivement, ne suffiront pas à enrayer la disparition de la petite agriculture qu'une récente étude de la SEGESA a permis de localiser (voir carte page précédente).

Mais au fond, les jeux ne sont-ils pas déjà faits ? A en croire certains responsables agricoles l'agriculture de demain pourrait bien ne plus être composée que de grosses entreprises industrielles, très spécialisées, concentrées dans le tiers nord du pays<sup>12</sup>.

Quand bien même les jeux seraient déjà faits, qu'il nous soit permis d'imaginer un instant ce que pourraient être les grandes lignes d'une politique plus soucieuse de maintenir le maximum d'agriculteurs sur le territoire national ou européen, cela dans le but de favoriser une meilleure répartition spatiale de l'activité agricole. Ce sont à l'évidence même les fondements de la PAC qui devraient être alors reconsidérés à la lumière de la nouvelle donne agricole, économique et environnementale. Dans cette optique, la politique des prix (soutien des cours) et des structures (aides directes et indirectes) devrait être revue de façon à permettre :

- une plus grande production de qualité,
- un essor des petites productions (petits fruits sauvages, champignons, etc.),
- une diversification des productions au sein de l'exploitation visant à contrecarrer les effets négatifs de la monoproduction. Outre les petites productions et les productions de qualité déjà citées, il conviendrait d'encourager les cultures de substitution aux importations ainsi que les débouchés à destination de l'industrie,
- une diversification des activités de l'agriculteur : activités situées en aval de l'agriculture (commercialisation et conditionnement des produits) et activités para-agricoles (tourisme, aquaculture, exploitation de la forêt...), ce qui suppose une reconnaissance officielle du statut de pluriactif, longtemps rejetée par les dirigeants agricoles,

---

12. Voir par exemple Bourgeois, L. — « Quelles perspectives économiques pour l'agriculture française dans l'an 2000 ? ». — in *Aspects nouveaux de l'évolution de l'agriculture française*, Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France, vol. 75, n° 2, 1989.

— la rémunération des agriculteurs pour des fonctions d'entretien du paysage ainsi que cela est déjà pratiqué à grande échelle en Grande-Bretagne, en RFA et aux Pays-Bas (du type article 19 du règlement 797/85)<sup>13</sup>,

— le développement de l'agriculture extensive déjà prévu par la CEE<sup>14</sup>.

Le catalogue des instruments disponibles est, on le voit, très large, mais il est loin de faire l'unanimité du côté des instances dirigeantes bruxelloises.

Lorsque les terres agricoles seront définitivement désertées par leurs anciens occupants, faute de débouchés suffisants, d'autres activités pourront s'y substituer. Tout d'abord la forêt qui devrait s'étendre de 15 à 20 000 hectares par an. Alors même que la CEE ne couvre que 50 % de ses besoins en bois, toutes les prévisions indiquent une forte croissance de la demande dans les prochaines années. Les marchés tant pour la pâte à papier que pour le bois d'œuvre, la chimie du bois ou encore le bois de chauffage promettent d'être importants, pour autant toutefois qu'un effort de restructuration de la filière bois soit consenti. Le tourisme rural, ou tourisme vert, pourrait également connaître un nouvel essor avec l'ouverture des frontières en 1992, mais à condition là aussi qu'une politique plus efficace à l'image de celle mise en œuvre par exemple en Allemagne ou en Autriche soit adoptée. Certains loisirs tels que le golf, les parcs de loisirs, la chasse extensive, les parcs nationaux pourraient eux aussi récupérer une part des terres laissées vacantes par l'agriculture. D'autres solutions peuvent encore être envisagées à l'instar des conservatoires d'espaces naturels<sup>15</sup>. Incontestablement la déprise agricole ouvre de nouvelles perspectives pour toutes ces activités sous réserve que les freins institutionnels, réglementaires ou fiscaux à leur développement (statut du fermage, reprise des terres incultes, parcelisation de la propriété foncière, taxes sur le foncier non bâti,...) soient levés et que d'autres formes de réglementation et d'incitation soient mises en place. Dans tous les cas, la mise en œuvre de ces modes de gestion alternatifs de l'espace exige une bonne connaissance des conditions économiques, sociales et environnementales locales afin de tenir compte de la diversité des situations rencontrées et d'évaluer leur impact sur le milieu (impact sur l'environnement par exemple du reboisement intensif ou des grands complexes touristiques). A cette fin, les usages multifonctionnels de

---

13. Cf. Comolet, A. — « L'environnement sous contrat ». — *Etudes foncières*, n° 43, juin 1989.

14. Cf. le règlement CEE n° 4115/88 de la Commission du 21 décembre 1988 déterminant les modalités d'application du régime d'aides à l'extensification de la production.

15. Beguin, D. — « Un conservatoire privé des espaces naturels » et Falque, M. — « Conservatoires d'espaces ; aux Etats-Unis comme en France ». — *Etudes foncières*, n° 41, décembre 1988.

l'espace doivent être encouragés. Reste que deux écueils majeurs doivent à tout prix être évités :

- le mitage qui résulterait d'actions d'aménagement non concertées,
- l'exclusion et la fermeture de l'accès aux espaces ruraux que pourrait engendrer l'affectation de ces espaces à des usages marchands.

Ces nouveaux occupants de l'espace naturels seront-ils en mesure de coloniser les milliers d'hectares en déprise ? Assurément, on n'aménage pas un Disneyland ou un golf n'importe où et les terres abandonnées par l'agriculture ne seront pas forcément bien adaptées à ces nouvelles utilisations. Par conséquent, sauf à vouloir transformer l'espace rural français en un immense « no man's land », il faudra bien gérer les terres abandonnées car partout où celles-ci ne trouveront aucun acquéreur le retour à la nature sera inévitable. A défaut de pouvoir être évité, celui-ci doit être organisé et faire l'objet d'un minimum de gestion. Avec qui, avec quelles compétences et avec quels moyens financiers, cela reste à déterminer. C'est à n'en pas douter dans ce domaine que la réflexion est la moins avancée en France.

## *Pour une véritable politique de gestion de l'espace rural*

S'il est vrai que la déprise n'a rien d'un phénomène nouveau — ce phénomène est déjà ancien dans certaines régions telles que les Cévennes ou les Alpes du Sud — on ne peut s'empêcher de penser que la situation actuelle est de ce point de vue nouvelle et ceci pour deux raisons : d'abord parce que l'Europe agricole est aujourd'hui excédentaire, ensuite parce que le départ des agriculteurs qui n'avait jusqu'à présent affecté que les zones les plus déshéritées, s'étend maintenant à de nombreuses régions (les régions situées en bordure du Bassin Parisien et celles situées le long d'une diagonale allant des Pyrénées aux Ardennes risquent d'être particulièrement touchées) et semble avoir atteint un seuil d'irréversibilité.

Non, l'accélération prévisible de la déprise n'annonce pas un effondrement prochain de l'agriculture. Seule la petite agriculture des zones marginales, celle qui faisait vivre les campagnes les plus reculées et qui entretenait leurs paysages, est menacée. Dans ces conditions, est-il raisonnable de laisser le champ libre à l'agriculture intensive dont les méfaits ne sont plus à démontrer ? Pourquoi ne pas favoriser l'essor d'une agriculture extensive plus respectueuse des équilibres écologiques et de la qualité de la vie ?

Une rupture décisive est en train de s'opérer devant nos yeux. Pendant des millénaires en effet, les agriculteurs ont été les principaux gestionnaires de l'espace rural, modelant les paysages de nos campagnes. Mais avec la disparition de l'agriculture traditionnelle, cet équilibre ancestral s'est peu à peu rompu. C'est pourquoi la déprise ne doit pas être analysée seulement à travers son expression la plus immédiate, l'extension des friches, mais comme le signe d'une transformation en profondeur des systèmes de gestion traditionnels des milieux naturels et de l'espace rural.

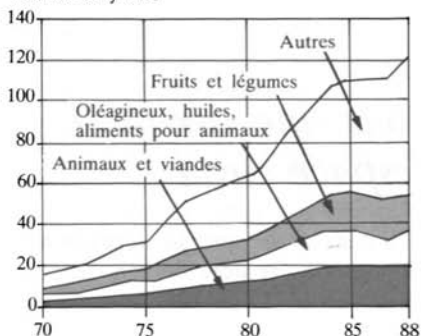
Dès lors la question posée, ainsi que l'a clairement montré Jacques Theys, est de savoir qui gèrera ces espaces. Quatre modèles sont ici en

### Importations

La France importe une part significative des produits nécessaires à l'alimentation de ses habitants. Outre les agrumes et fruits tropicaux, le café et le cacao, elle importe 40 % des fruits frais (agrumes non compris) consommés en France ainsi que 21 % des légumes, 18 % de la viande de porc (non compris les animaux importés sur pied) et 28 % de la viande de mouton. Elle importe, en outre, une part notable des aliments du bétail utilisés ainsi que du tabac. Les importations de produits agro-alimentaires se sont élevées à 121 milliards de francs en 1988, soit 8 % de plus qu'en 1987. Ce sont les achats de produits transformés tels que viandes, produits laitiers et préparations alimentaires qui ont le plus contribué à cette augmentation, de même que les aliments du bétail qui ont repris leur croissance après une pause de deux ans consécutive à la mise en place des quotas laitiers.

Les achats de produits agro-alimentaires aux pays tiers ont rattrapé, en 1988, leur niveau de 1986. Il faut signaler en particulier la nette augmentation des importations en provenance du Brésil, de la Norvège, du Sénégal et de l'Argentine et, au sein de la CEE, de la RFA, de l'Italie et de l'Irlande. Les Pays-Bas, traditionnellement premiers fournisseurs de la France, augmentent modérément leurs ventes, de même que le Royaume-Uni et l'Espagne. Par contre, le Danemark, les Etats-Unis et la Côte-d'Ivoire voient se réduire le rapport de leurs exportations vers la France.

Principales importations françaises de produits agro-alimentaires  
milliard de francs



Source : direction générale des Douanes et Droits indirects.

### Exportations

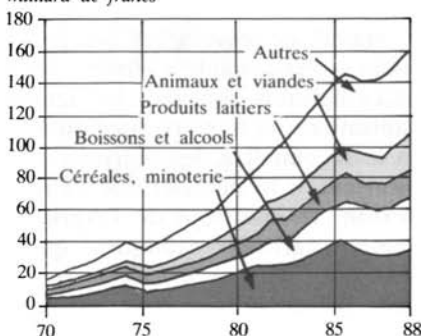
Les exportations françaises de produits agro-alimentaires ont marqué une nouvelle expansion en 1988, après la contraction de 1986. Les ventes de céréales se redressent, bénéficiant des bonnes conditions créées par la reprise des achats soviétiques et le retrait relatif des Etats-Unis consécutif à la sécheresse. Il en va de même pour le sucre dont les ventes ont repris après la baisse continue des trois dernières années. La reprise est également sensible dans le secteur des légumes, des viandes et des produits laitiers. Les exportations de boissons et alcools, et celles d'oléagineux qui ont connu une très vigou-

reuse expansion après la bonne récolte de 1987, se poursuivent à un rythme soutenu. A l'inverse, les exportations de préparations alimentaires (à l'exception de celles à base de céréales) stagnent toujours en regard de la place croissante qu'elles occupent dans les importations.

Les exportations vers les pays tiers se sont redressées en 1988 (+ 10 %), renouant avec un léger excédent. Le nombre de pays tiers parmi les dix premiers clients de l'agro-alimentaire français, passé de 5 à 3 entre 1985 et 1987 est remonté à 4. La progression des achats japonais et soviétiques a été supérieure à 20 %. Ces derniers ont atteint 2,4 milliards de francs, loin toutefois des 7,3 milliards de francs de 1985. Les exportations vers l'Espagne ont poursuivi leur très forte expansion consécutive à l'adhésion de ce pays à la CEE. Passées de 1,9 à 4,7 milliards de francs en 1985 et 1987, elles atteignent 5,8 milliards de francs en 1988.

### Principales exportations françaises de produits agro-alimentaires

milliard de francs



Source : direction générale des Douanes et Droits indirects.

futuribles

### Bibliographie complémentaire

ALPHANDERY, P., BITOUN, P., DUPONT, Y. — *Les champs du départ — Une France rurale sans paysans ?*. — Paris : La découverte, 1989.

CERON J.P. — « Mode de développement agricole, environnement et zones marginalisées ». — CIREA, octobre 1987.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES :

— Communication de la Commission « L'avenir du monde rural »  
COM (88) 501 final, 28 juillet 1988.

— Communication de la Commission « Environnement et agriculture »  
COM (88) 338/2 final, 16 août 1988.

COMOLET, A. — « Prospective à long terme de la déprise agricole et environnement ». — Ministère français de l'Environnement/IPEE, septembre 1989.

COULOMB, Pierre, MARTIN, Samuel. — « Aspects fonciers de la déprise agricole ». — Ministère de l'Environnement — Groupe de Prospective — ADEF, juin 1988.

DATAR. — « Nouvelles images de la France rurale ». — Paris, DATAR, 1988.

FALQUE, Max. — « La gestion de la déprise agricole ». — Ministère de l'Environnement — Groupe de Prospective — SOMI, avril 1989.

FOTTORINO, E. — *La France en friche*. — Paris : Lieu commun, 1989.

GADANT, J. — *Aménagement et développement rural. Un plaidoyer*. — Paris : Lavoisier, 1987.

concurrence <sup>16</sup> : le modèle libéral qui conduit à un abandon progressif de tous les espaces sans valeur marchande, le modèle fonctionnaliste qui tend à dissocier les espaces agricoles des espaces naturels, le modèle « suisse », « autrichien » ou « bavarois » qui est caractérisé par un transfert massif de ressources au profit des espaces marginalisés, enfin le modèle « britannique » fondé sur une gestion en bien commun des espaces naturels associant les agriculteurs, les populations urbaines et les organisations non gouvernementales. Face à cette interrogation, il faut bien le reconnaître, les pouvoirs publics n'ont pas su apporter de réponse satisfaisante : le ministère de l'Environnement est quasiment absent de la réflexion, le ministère de l'Agriculture persiste à apporter des réponses purement agricoles caduques, quant à la DATAR les moyens lui font défaut pour agir avec tout le poids nécessaire.

En définitive, ce dont manque cruellement la France (mais aussi l'Europe), c'est d'un véritable projet de développement de l'espace rural. Les solutions, car il en existe, doivent être adaptées aux contextes locaux et faire appel à l'imagination. Mais sur ce plan, il faut bien en convenir, on manque en France singulièrement d'inspiration.

---

16. In « Prospective à long terme de la déprise agricole et environnement », Ministère de l'Environnement/IPEE, septembre 1989, voir le texte d'Arnaud Comolet.

# *L'espace rural : patrimoine du futur*

*Pour un projet global et à long terme*

*L'article d'Arnaud Comolet s'appuie sur une étude réalisée par l'Institut pour une Politique Européenne de l'Environnement pour le compte du Groupe de Prospective du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement, de la Prévention des Risques Technologiques et Naturels Majeurs. Le Responsable de ce groupe de prospective resitue ici le débat sur la déprise dans le contexte plus vaste du développement de l'espace rural.*

Partout en Europe, un large débat s'est engagé depuis le début des années 80 sur l'avenir de l'espace rural, autour des notions diverses mais souvent amalgamées d'« extension des friches », de « déprise agricole », de « désertification » ou de « développement des zones marginales ». L'histoire et la géographie expliquent que ce débat ait pris un ton particulièrement vif en France, après la mise en place des quotas laitiers et la publication quasi simultanée de statistiques préoccupantes sur la démographie des exploitants agricoles. A l'inquiétude a cependant succédé la controverse, puis la confusion et le scepticisme qui, s'ils se prolongeaient, pourraient masquer l'importance des enjeux réels à la fois pour l'avenir de l'agriculture, pour celui de l'espace naturel et finalement aussi pour l'environnement. D'où, *a contrario*,

l'intérêt d'une remise en perspective des évolutions actuellement constatées dans une analyse historique sur longue période.

Ce n'est, sans aucun doute, pas la première fois qu'un débat s'engage en France sur l'avenir de l'espace rural. Il est probable qu'une bonne partie de l'argumentation utilisée aujourd'hui n'est pas très différente de celle déjà employée, par exemple, lors du vote de la Loi Méline, il y a un siècle (1892), ou surtout tout au long des années 60, au moment où se sont mis en place les Parcs nationaux (1960), la politique de rénovation rurale (1967), les Parcs naturels régionaux (également en 1967) ou la première « loi Montagne », en 1972. La pluriactivité, le tourisme rural, la réforme de l'impôt foncier, l'agriculteur « jardinier de la nature »,... ne sont pas

des idées nouvelles et bien avant l'article 19<sup>1</sup>, le rapport Vedel recommandait déjà aux pouvoirs publics « de mettre en œuvre une stratégie de mise en réseaux d'une partie importante des terres libérées par les agriculteurs en vue de constituer un patrimoine protégé, lui-même susceptible de valoriser les fonctions de conservation des équilibres naturels qui, ajoutait le rapport, sont plus fondamentalement encore que la production agricole inhérentes à la mission de l'agriculture ». C'était en 1968, il y a plus de vingt ans !

Ce serait cependant se tromper de perspective que de penser que l'on assiste actuellement à la simple résurgence d'une préoccupation ancienne et cyclique, née au milieu du siècle dernier avec le début de l'exode rural et de l'industrialisation.

Car depuis l'époque du rapport Vedel ou des Parcs régionaux, les relations entre l'agriculture et l'espace n'ont pas seulement changé de degré, mais de nature. Au milieu des années 60, les agriculteurs représentent encore plus de 20 % de la population active et près de 50 % des actifs ruraux. Dans un contexte d'expansion de la demande, la baisse du nombre des agriculteurs reste fortement compensée par l'extension des exploitations et le problème de l'abandon des terres peut encore être considéré comme un phénomène local. Vingt ans plus tard, la part des agriculteurs dans la population active a été divisée par trois (7 %) et ils ne représentent plus qu'un peu plus d'un cinquième des emplois ruraux.

Le rythme de réduction du nombre des exploitations ne fait en outre que s'accé-

lérer depuis plusieurs décennies, — 2 % par an entre 1960 et 1970, — 2,5 % entre 1970 et 1990 et — 3 % prévus pour la décennie 1990-2000. Il n'est donc pas invraisemblable d'imaginer que d'ici à la fin du siècle, ou en tout cas à l'horizon des vingt prochaines années, le seuil de 5 % de la population active sera largement dépassé. Avec moins d'un million d'agriculteurs travaillant sur 500 à 700 000 exploitations, la France devrait ainsi « rentrer », cinquante ans après la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis, dans ce qu'est aujourd'hui la « norme » des pays industrialisés. Le franchissement de ce seuil peut à juste titre être considéré comme une rupture majeure, non seulement dans l'évolution des modes traditionnels d'occupation de l'espace rural mais aussi dans l'histoire sociale de la France.

Un autre bouleversement moins visible s'est produit depuis les années 60 : le retournement de la tendance multiséculaire qui avait conduit, depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, à une extension continue des surfaces cultivées en France. Fernand Braudel, dans *L'Identité de la France*, rappelle qu'en trois siècles celles-ci avaient constamment augmenté, passant d'environ un tiers aux deux tiers du territoire. Or, depuis vingt ans, la SAU a pour la première fois diminué de plus de trois millions d'hectares, au profit de la forêt et de l'urbanisation. A long terme, cette évolution pose pour les gestionnaires de l'environnement trois questions de nature très différente : Faut-il ou non prévoir une forte accélération de la tendance constatée, au « profit », cette fois-ci, des friches ? Quelles

---

1. L'article 19 est une disposition du règlement socio-structurel de 1987 qui permet à la Communauté d'offrir des compensations aux agriculteurs qui maintiennent des pratiques compatibles avec l'environnement.

activités se substitueront à l'agriculture sur les espaces que celle-ci laissera vacants ? Faut-il ou pas considérer la perspective d'une réduction des espaces cultivés comme un phénomène dommageable pour l'environnement et la nature ?

L'article d'Arnaud Comolet, et les recherches dont ne répondent pas directement à ces questions, mais en explorant le « tronc commun », qui est le phénomène de déprise agricole lui-même.

Nous partons en effet de l'hypothèse que l'agriculture (et l'agriculteur) jouaient et continueront encore longtemps à jouer un rôle majeur dans la gestion non seulement de l'espace rural mais aussi des espaces naturels, comme « médiateurs » indispensables entre espaces cultivés et non cultivés (*l'ager* et *le sal-tus*). Dans cette perspective, la déprise agricole ne peut plus seulement être considérés sous l'angle unique de l'extension des friches — avec ses risques écologiques éventuels — mais comme une remise en cause globale du système traditionnel de gestion des milieux naturels. La question centrale que nous nous posons est ainsi : Qui va gérer ces espaces naturels d'ici vingt, trente ans, avec une population agricole qui, en tendance, sera inférieure à 5 % de la population active ? » Il semble bien, en effet, que l'on soit à une période charnière où il faudra choisir entre quatre modèles contrastés :

- le modèle libéral, conduisant à un abandon progressif de tous les espaces sans valeur marchande (recentrage de l'agriculture sur les terres les plus productives, tourisme localisé...);

- le modèle fonctionnaliste, tendant à une déconnexion des espaces agricoles et naturels (avec une intervention sélective de l'Etat ou de la puissance publique sur

les espaces naturels les plus remarquables) ;

- le modèle « suisse », « autrichien » ou « bavarois », caractérisé par un transfert massif de ressources au profit des espaces ruraux économiquement ou socialement les plus vulnérables (subventions, prix différenciés, *deficiency payment*, ...);

- et enfin, le modèle « anglais » d'organisation de la gestion en bien commun des espaces naturels avec association des agriculteurs, des populations urbaines et des institutions non gouvernementales (National Trust, Countryside Commission,...); ce modèle est assez proche de ce qu'on appelle en France la gestion patrimoniale (voir les travaux d'Henry Ollagnon et Jean de Montgolfier).

A l'heure actuelle, la France n'a pas encore choisi entre ces quatre « modèles » et il est à craindre que cette indécision, explicable par notre situation historique et géographique, conduise à ne pas saisir les opportunités ouvertes, par exemple, par l'évolution de la politique agricole commune vers une politique de l'espace rural. Dans tous les domaines déjà évoqués (fiscalité locale, pluriactivité, tourisme rural, application de l'article 19, extensification, mise en place de mécanismes de solidarité ville-campagne), nous avons pris un certain retard par rapport aux pays voisins. Peut-être parce que nous vivons encore sur l'image d'une France rurale héritée des années 60 et sur la perspective, discutable, d'une rurbanisation homogène de l'ensemble du territoire.

Majoritairement urbanisé, immergé dans un monde d'images de plus en plus immatériel, totalement coupé de ses racines rurales, l'homme moderne du XXI<sup>e</sup> siècle pourra très bien se satisfaire de vivre à côté de la nature, dans un rapport

d'indifférence pacifique. Il sera aussi capable de fabriquer une nature parfaitement artificielle ou de s'affranchir des contraintes du milieu.

Mais ce n'est encore qu'un des scénarios possible pour la civilisation urbaine du futur. Dans une autre version — celle qui refuserait la coupure — la société française ne pourra pas faire l'économie d'un projet global et à long terme de développement de l'espace rural et de gestion de

la nature « ordinaire ». La tâche est énorme et il est bien clair que les réflexions de l'article précédent ne sont qu'une modeste contribution au débat <sup>2</sup>. Notre seule conviction est qu'une solution ne pourra en tout cas être trouvée à ce problème qu'en articulant les dimensions économiques, sociales et écologiques de cet espace rural qui reste, pour la France, un atout irremplaçable en Europe.

*Jacques Theys* <sup>3</sup>

---

2. Le Commissariat Général au Plan vient d'engager une réflexion d'ensemble sur la prospective des espaces naturels en France.

3. Responsable du Groupe de prospective du Secrétariat d'Etat à l'environnement. Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que son auteur.

# Cultures nationales et économie internationale

Philippe d'Iribarne <sup>1</sup>

*La mondialisation des marchés et l'internationalisation rapide des entreprises <sup>2</sup>, conduiront-elles à une uniformisation des méthodes de management comme d'ailleurs le donnent à penser tous ces consultants qui tirent leurs recettes des success stories d'outre-atlantique et du Japon ?*

*Pas du tout, rétorque Philippe d'Iribarne, qui montre combien différent d'un pays à l'autre les conceptions de la vie en société et du gouvernement des hommes, combien, en conséquence, il est vain de prétendre mobiliser les énergies humaines suivant un mode uniforme de management.*

*En d'autres termes, s'appuyant sur une comparaison entre les Etats-Unis et la France, P. d'Iribarne nous montre que les entreprises, tout en se mondialisant, devront intégrer de plus en plus les spécificités culturelles de chaque nation.*

L'économie s'internationalise. Chaque jour apporte sa moisson de fusions ou d'acquisitions qui ignorent superbement les frontières. La concurrence est de plus en plus mondiale. Et, pendant ce temps, de la Lituanie au Haut-Karabakh, de Ceylan au Liban, d'Irlande du Nord au Kosovo, l'attachement des peuples à

leurs traditions, à leur histoire, à leurs spécificités, se révèle irréductible. Comment ces mouvements se rencontrent-ils ? Comment gérer une entreprise multinationale où cohabitent de multiples cultures ? Par quelles règles organiser les échanges internationaux de biens et services quand les mœurs nationales préfé-

1. Ingénieur Général des Mines, Directeur de Recherche au CNRS, Directeur de Gestion et Société (ex. CEREBE).

2. Sur ces questions, voir notamment Petrella, Riccardo. — « La mondialisation de la technologie et de l'économie ». — *Futuribles*, n° 135 et Sérieyx, Hervé. — « Le projet d'entreprise, mode d'emploi : pour valoriser la ressource humaine. — *Futuribles*, n° 136.

rent si inégalement ce qu'offre l'enfant du pays à ce qu'offre l'étranger ? L'adaptation d'une économie mondiale à la multiplicité des cultures représente, pour l'essentiel, une tâche des décennies à venir. Mieux comprendre en quoi les cultures nationales modèlent ce qui relève de la gestion et de l'économie, paraît nécessaire pour mener cette tâche à bien<sup>3</sup>.

## *Des formes nationales de vie en société*

Observer de près la vie d'usines réalisant les mêmes fabrications avec les mêmes techniques, conçues par les mêmes ingénieurs, dans des pays différents, a quelque chose de fascinant. On pourrait s'attendre à ce que les impératifs d'une bonne gestion conduisent à des modèles identiques d'organisation, à des procédures identiques, à des manières identiques de gérer, de commander, de coopérer, de motiver. Or, il n'en est rien et il n'est pas besoin d'aller dans des pays exotiques pour rencontrer des manières de travailler ensemble qui ne sont pas dépourvues d'un certain pittoresque. A l'examen, ce pittoresque se révèle lourd de signification. Il traduit ce qui, loin de représenter des impératifs universels, constitue des manifestations de conceptions singulières de la vie en société et du gouvernement des hommes. Ainsi, quand on observe attentivement

la vie d'une usine américaine, les procédures de gestion qui font référence dans le monde entier y apparaissent comme un produit du terroir. On les voit traduire un idéal politique correspondant à l'image d'une société fondée sur des contrats librement passés entre égaux. Cet idéal conduit à concevoir aussi bien les rapports hiérarchiques que les relations entre divers services, comme des relations entre un fournisseur et un client liés par un contrat.

Le client est souverain pour fixer ce qu'il entend obtenir de son fournisseur. En matière de relations hiérarchiques, le supérieur est libre de fixer les objectifs qu'il assigne à ses subordonnés. Mais il serait « unfaire » de changer d'avis entre le moment où l'on a passé commande et celui où l'on reçoit la marchandise. Le supérieur est lié par des objectifs qu'il a fixés. Si ces objectifs ne correspondent pas ou correspondent mal à ce qui serait réellement le bien de l'entreprise, cela relève de sa responsabilité, et non de celle de son subordonné. Si celui-ci a poursuivi avec zèle et efficacité des objectifs stupides, il n'a rien à se reprocher, c'est son supérieur qui est en cause. Toute l'approche américaine de la gestion, concevant la structure des organisations comme un emboîtement de relations contractuelles, s'attachant à la décentralisation des décisions, à la définition des objectifs et à la rigueur de l'évaluation, s'inscrit dans cette perspective.

La société américaine se méfie terriblement et s'est toujours méfiée de l'arbitraire du pouvoir et de la domination des

---

3. Ce texte s'appuie sur des recherches relatives à l'influence des cultures nationales, d'une part sur la gestion des entreprises et, d'autre part, sur le fonctionnement des économies. Les principaux résultats obtenus à ce jour sont présentés de manière plus large dans deux ouvrages : *La logique de l'honneur* (Seuil, 1989) pour le premier point, et *Le chômage paradoxal* (PUF, 1990, sous presse) pour le second.

**Les relations entre maîtres et serviteurs aux Etats-Unis,  
d'après Tocqueville**

« Dans les démocraties, les serviteurs ne sont pas seulement égaux entre eux ; on peut dire qu'ils sont, en quelque sorte, les égaux de leurs maîtres.

Ceci a besoin d'être expliqué pour se faire bien comprendre.

A chaque instant, le serviteur peut devenir maître et aspire à le devenir ; le serviteur n'est donc pas un autre homme que le maître.

Pourquoi donc le premier a-t-il le droit de commander et qu'est-ce qui force le second à obéir ? L'accord momentané et libre de leurs deux volontés. Naturellement ils ne sont point inférieurs l'un à l'autre, ils ne le deviennent momentanément que par l'effet du contrat. Dans les limites de ce contrat, l'un est le serviteur et l'autre le maître ; en dehors, ce sont deux citoyens, deux hommes.

Ce que je prie le lecteur de bien considérer, c'est que ceci n'est point seulement la notion que les serviteurs se forment à eux-mêmes de leur état. Les maîtres considèrent la domesticité sous le même jour, et les bornes précises du commandement et de l'obéissance sont aussi bien fixées dans l'esprit de l'un que dans celui de l'autre.

Lorsque la plupart des citoyens ont depuis longtemps atteint une condition à peu près semblable, et que l'égalité est un fait ancien et admis, le sens public, que les exceptions n'influencent jamais, assigne,

d'une manière générale, à la valeur de l'homme, de certaines limites au-dessus ou au-dessous desquelles il est difficile qu'aucun homme reste longtemps placé.

En vain la richesse et la pauvreté, le commandement et l'obéissance mettent accidentellement de grandes distances entre deux hommes, l'opinion publique, qui se fonde sur l'ordre ordinaire des choses, les rapproche du commun niveau et crée entre eux une sorte d'égalité imaginaire, en dépit de l'inégalité réelle de leurs conditions.

Cette opinion toute-puissante finit par pénétrer dans l'âme même de ceux que leur intérêt pourrait armer contre elle ; elle modifie leur jugement en même temps qu'elle subjugué leur volonté.

Au fond de leur âme, le maître et le serviteur n'aperçoivent plus entre eux de dissemblance profonde, et ils n'espèrent ni ne redoutent d'en rencontrer jamais. Ils sont donc sans mépris et sans colère, et ils ne se trouvent ni humbles ni fiers en se regardant.

Le maître juge que dans le contrat est la seule origine de son pouvoir, et le serviteur y découvre la seule cause de son obéissance. Ils ne se disputent point entre eux sur la position réciproque qu'ils occupent ; mais chacun voit aisément la sienne et s'y tient ».

puissants. Ses fondateurs avaient quitté la vieille Europe pour un monde qu'ils rêvaient juste. Et ce souci de justice conduit à exiger que chacun soit jugé sur des faits bien établis et non sur des opinions, sur ses actes et non sur ses intentions, en fonction de critères explicites bien connus à l'avance, non en fonction de considérations floues et définies après coup. Il est prohibé de pren-

dre en compte tout ce qui relève de préférences, de sentiments, de relations, extérieurs à la stricte exécution des obligations de chacun.

Ces orientations permettent de comprendre la nature, les lumières et les ombres du mode de gestion américain.

On les trouve à l'œuvre aussi bien dans la législation sociale (lois Wagner et Taft-Hartley) que dans les pratiques quoti-

diennes qui marquent la vie d'une usine, en passant par le contenu du contrat qui unit l'entreprise à son personnel ouvrier. On conçoit sans peine que l'exigence d'une certaine objectivité dans le jugement soit favorable à la bonne marche de l'entreprise. Et s'efforcer de fixer des objectifs et des critères est une bonne occasion de réfléchir aux problèmes rencontrés et de chercher des solutions à ces problèmes. Mais ces mérites incontestables s'accompagnent d'aspects beaucoup moins satisfaisants.

On connaît bien les dérives procédurières auxquelles conduit volontiers la société américaine. La presse ne manque pas d'en rappeler régulièrement des aspects parfois savoureux. Ces dérives, qui paraissent intimement liées à un souci d'objectivité poursuivi jusque dans des situations où l'objectivité est bien difficile à atteindre, n'épargnent pas la gestion et la vie des entreprises.

La recherche d'objectifs clairs, susceptibles de servir de fondement indiscutable à des appréciations à relativement court terme, conduit souvent à ignorer tout ce qu'a de subtil une action orientée au mieux vers une efficacité à long terme, considérée à l'aune des finalités les plus profondes de l'entreprise. Ce thème a été récurrent dans la littérature de gestion américaine des années 80. Mais on voit mal comment surmonter pareille difficulté en restant fidèle au modèle du contrat honnête et du jugement objectif. Pour y arriver, les entreprises « excellentes » tendent à s'inspirer d'un autre modèle de fonctionnement collectif, lui aussi bien américain : celui du groupe quasi religieux rassemblé autour d'une sorte de leader charismatique. La qualité de confiance obtenue permet alors de surmonter quelque peu la rigueur du donnant-donnant à court terme.

Une usine française témoigne d'une tout autre manière de vivre ensemble. On n'est plus devant une cascade de relations contractuelles entre fournisseurs et clients, mais devant des relations largement informelles entre un ensemble de groupes professionnels passionnément attachés aux droits et aux devoirs que fixent les traditions propres à leur état. Ces traditions définissent ce à quoi on reconnaît une « bonne » manière de travailler, les normes d'un « bon boulot », ce qu'il est « normal » de faire et ce à quoi on ne peut s'abaisser quand on est ingénieur de production, boucher, comptable, ou que l'on exerce tel ou tel autre métier. Ne pas respecter ces normes par manque de conscience professionnelle, ou accepter des pressions de la hiérarchie visant à faire faire un « mauvais travail » en fonction d'impératifs de rentabilité, c'est mettre en cause l'honneur du groupe professionnel dont on est membre.

Ce serait déchoir que d'être « au service de » quiconque et en particulier de ses chefs. Il est par contre honorable de se dévouer à une cause, ou de « rendre service » avec magnanimité, pour peu qu'on vous le demande en y mettant les formes. Aussi l'exercice des rapports hiérarchiques demande-t-il beaucoup de doigté. Il serait malvenu que les supérieurs « descendent » trop dans le détail des affaires de leurs subordonnés. Ils sortiraient de leur rôle en effectuant des contrôles minutieux à l'américaine et toute tentative en ce sens suscite volontiers révolte ou dissimulation. Il tend à se produire une stratification des domaines de responsabilité, chacun restant maître « chez soi ».

L'organisation, souvent stigmatisée, des entreprises françaises en « baronnies » correspond à ce modèle culturel. Et

### La division de la bourgeoisie en corps

Mais achevons le tableau ; considérons maintenant la bourgeoisie en elle-même, à part du peuple, comme nous avons considéré la noblesse à part des bourgeois. Nous remarquons dans cette petite portion de la nation, mise à l'écart du reste des divisions infinies. Il semble que le peuple français soit comme ces prétendus corps élémentaires dans lesquels la chimie moderne rencontre de nouvelles particules séparables à mesure qu'elle les regarde de plus près. Je n'ai pas trouvé moins de trente-six corps différents parmi les notables d'une petite ville. Ces différents corps, quoique fort menus, travaillent sans cesse à s'amincir encore ; ils vont tous les jours se purgeant des parties hétérogènes qu'ils peuvent contenir, afin de se faire réduire aux éléments simples. Il y en a que ce beau travail a réduits à trois ou quatre membres. Leur personnalité n'en est que plus vive et leur humeur plus querelleuse. Tous sont séparés les uns des autres par quelques petits privilèges, les moins honnêtes étant encore signes d'honneur. Entre eux, ce sont des luttes éternelles de préséance. L'intendant et les tribunaux sont étourdis du bruit de leurs querelles. « On vient enfin de décider que l'eau

bénite sera donnée au présidial avant de l'être au corps de ville. Le parlement hésitait ; mais le roi a évoqué l'affaire en son conseil, et a décidé lui-même. Il était temps ; cette affaire faisait fermenter toute la ville. » Si l'on accorde à l'un des corps le pas sur l'autre dans l'assemblée générale des notables, celui-ci cesse d'y paraître ; il renonce aux affaires publiques plutôt que de voir, dit-il, sa dignité ravalée. Le corps des perruquiers de la ville de La Flèche décide « qu'il témoignera de cette manière la juste douleur que lui cause la préséance accordée aux boulangers ». Une partie des notables d'une ville refusent obstinément de remplir leur office « parce que, dit l'intendant, il s'est introduit dans l'assemblée quelques artisans auxquels les principaux bourgeois se trouvent humiliés d'être associés ». « Si la place d'échevin, dit l'intendant d'une autre province, est donnée à un notaire, cela dégoûtera les autres notables, les notaires étant ici des gens sans naissance, qui ne sont pas de familles de notables et ont tous été clercs ».

Source : Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, chap. IX.

celui-ci ne règne pas seulement dans les hautes sphères. Il est difficile, même à des niveaux relativement modestes, de remettre en cause l'identité et la sphère d'influence de chaque groupe professionnel.

L'introduction dans des activités de production de pareilles manières de concevoir la vie en société est bien sûr source de difficultés et de dérives qui ont été trop souvent dénoncées pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Ainsi, la production d'objets techniques aussi spectaculaires qu'économiquement discutables (Concorde), la difficulté de recruter des

commerciaux de qualité quand leur activité est jugée trop utilitaire pour être noble, les querelles entre fabrication et entretien qui font les beaux jours des usines françaises, sont des fruits directs de cette manière de vivre ensemble. Mais celle-ci peut conduire au meilleur aussi bien qu'au pire.

Le sens que chacun possède de son devoir professionnel constitue un facteur puissant de motivation. Même si l'organisation n'est pas parfaite, voire médiocre, même si les conditions permettant de travailler au mieux ne sont pas réunies, même si ses supérieurs « n'ont pas

rempli leur contrat », personne ne se sent vraiment excusable s'il ne fait pas un « bon travail ». Sa conscience professionnelle le pousse à pallier avec les moyens du bord, les dysfonctionnements collectifs. Si l'on pouvait bâtir un monde dont ces dysfonctionnements auraient été éliminés, pareille vertu serait de faible intérêt. Mais, en quelque lieu que ce soit, la réalité paraît bien loin de pareil idéal.

En quelque lieu que l'on se rende<sup>4</sup>, des conceptions particulières de la vie en société influencent pareillement le mode de fonctionnement des entreprises. On voit se mettre en place, de manière ouverte ou occulte, des pratiques de gestion adaptées, avec plus ou moins de bonheur, aux cultures locales. Et les entreprises multinationales affrontent la tâche difficile de faire œuvrer de concert des hommes marqués par des conceptions divergentes des « bonnes » manières de vivre ensemble.

## *Entreprises, cultures, et économies nationales*

On est très loin d'avoir tiré de cette hétérogénéité des cultures toutes les conséquences qu'il faudrait en tirer, que ce soit dans la gestion des entreprises ou dans celle de l'économie. Et on dispose, sur bien des points relevant de ce domaine, plutôt d'esquisses de réflexions

que d'analyses bien constituées. C'est dire l'ampleur du travail, à la fois conceptuel et pratique, qui reste à accomplir.

### *Des entreprises « multiculturelles »*

On ne reviendra pas ici sur l'adaptation des modèles nationaux de gestion aux cultures nationales<sup>5</sup>. Pour essentielle qu'elle soit, elle ne suffit pas aux entreprises multinationales.

Certes, on entend dire parfois que ces entreprises peuvent s'affranchir de pareilles difficultés en s'élevant, grâce à la force de leur culture propre, au-dessus des particularismes des cultures nationales. Pareille affirmation est certes en harmonie avec une certaine image des dirigeants d'entreprise, vus comme demiurges, propre à flatter l'égo des intéressés. Mais elle ne s'appuie pas sur une analyse approfondie du fonctionnement d'entreprises réelles et on voit mal comment elle pourrait correspondre à la réalité.

Dire que l'on est « au-dessus des cultures nationales » n'a de toutes façons pas de sens. Il faut bien, d'une manière ou d'une autre, trouver au sein d'une entreprise un certain mode de gouvernement des hommes ; comment échapper, en la matière, aux grands modèles qu'offrent les cultures nationales ? Dans ces conditions, prétendre transcender les cultures nationales, revient en fait à tenter de

---

4. Nos recherches ont concerné actuellement 9 pays : Canada, Etats-Unis, France, Pays-Bas, Pologne, Hongrie, Yougoslavie, Cameroun, et Inde. Cette influence de conceptions particulières de la vie en société sur le fonctionnement des entreprises s'est bien retrouvée dans chacun d'entre eux.

5. Cf. *La logique de l'honneur*, op. cit.

soumettre les personnels de l'entreprise vivant sur l'ensemble de la planète aux conceptions de la vie en société qui règnent dans une partie de celle-ci, qu'il s'agisse du pays d'origine de la société en cause, ou d'un pays de référence, en pratique les Etats-Unis.

Dans une époque où l'on voit réapparaître avec plus de vigueur que jamais la force des enracinements culturels, pareille prétention paraît quelque peu naïve. Certes, les situations coloniales ont toujours conduit certains colonisés à

accomplir de grands efforts pour adopter les valeurs et les mœurs du colonisateur. Mais on sait que cela n'a jamais été avec un succès total. Un « nègre-blanc » est toujours plus ou moins « mal blanchi ». De plus, une entreprise qui veut bâtir à l'étranger un véritable appareil de production, obtiendra difficilement que tous ses membres, du directeur à l'ouvrier de base, soient « pleinement internationaux », même dans un sens relatif. Elle ne pourra se dispenser de gérer une certaine hétérogénéité culturelle.

#### Objectifs américains et objectifs japonais

*« Dans un entretien avec les vice-présidents américains, je leur demandais comment ils ressentent le fait de travailler pour cette banque japonaise. « Ils nous traitent bien, nous font participer aux décisions et nous payent bien. Nous sommes satisfaits. — Mais dites-moi, si vous pouviez changer quelque chose, quel serait-il ? » La réponse fut rapide, traduisant manifestement une pensée qui hantait leur esprit : « La seule chose est que ces Japonais ne comprennent pas ce que c'est qu'un objectif, et ça nous pose de gros problèmes ! » Puis j'interrogeais le président de cette*

*banque, un expatrié japonais qui était provisoirement détaché du siège de Tokyo pour diriger les opérations aux Etats-Unis. Et je lui demandais ce qu'il pensait des deux vice-présidents américains. « Ils travaillent dur, sont loyaux et compétents. Nous pensons qu'ils sont remarquables », fut la réponse. Interrogé sur ce qu'il aimerait éventuellement changer en eux, le président répliqua : « La seule chose est que ces Américains ne semblent pas capables de comprendre ce que c'est qu'un objectif ».*

*Source : W. Ouchi. Theory Z.*

Dans une situation où une forme de culture nationale prévaut au centre de l'entreprise et d'autres formes dans l'épaisseur du tissu des filiales étrangères, se pose un problème de gestion de l'interface. On voit les entreprises multinationales utiliser en la matière des approches diverses, non sans rapport avec les possibilités qu'offre la culture d'origine de la maison mère.

Les entreprises américaines confient vo-

lontiers la gestion de leurs filiales étrangères à des nationaux des pays où celles-ci sont implantées. Les rapports entre la maison mère et les filiales sont gérés à l'américaine, les filiales se voyant fixer des objectifs précis et étant contrôlés grâce à la mise en place de procédures élaborées de contrôle et d'audit. De plus, leurs dirigeants sont soigneusement sélectionnés en fonction de considérations où leur « personnalité » entre lar-

gement en compte, la capacité à se faire au moule américain faisant, semble-t-il, partie des traits de personnalité considérés (ainsi on sait bien, même si, à ma connaissance, ce point n'a pas fait l'objet de travaux publiés, que les responsables français d'IBM-France constituent, au sein de la population des ingénieurs français, une sous-population ayant un style, des valeurs bien particuliers). Les individus en question sont de plus socialisés aux approches américaines, en exerçant des responsabilités au sein de la maison mère. Cette socialisation peut se réaliser dans les conditions d'autant plus favorables que les principes et les règles qui gouvernent la société américaine sont largement clairs et explicites.

Ainsi des nationaux des pays où les diverses filiales sont implantées sont à même d'assurer une bonne liaison entre celles-ci et la maison mère. Par ailleurs, suivant les principes américains, les responsables locaux sont très autonomes dans la manière de gérer leurs propres affaires. Ils sont ainsi à même d'adapter, officiellement ou officieusement, leurs pratiques de gestion aux caractéristiques de cultures locales qu'ils connaissent de l'intérieur.

Les entreprises françaises tendent à procéder autrement, pour des raisons qui paraissent étroitement liées aux différences entre la culture américaine et la culture française.

Nos entreprises préfèrent habituellement mettre des responsables « expatriés » à la tête de leurs filiales étrangères. Et il revient à ces expatriés de s'adapter aux mœurs locales, sachant se montrer américains avec les Américains, norvégiens avec les Norvégiens, etc., comme ils se montrent français avec les Français.

Il est vrai que certaines tentent de se rapprocher du modèle américain et de

faire diriger leurs filiales étrangères par des nationaux des pays où elles sont implantées. Mais, en pareille voie, elles paraissent rencontrer quelques déboires :

— pareille politique est parfois combinée avec le recrutement comme responsables nationaux d'« indigènes » non spécialement préparés à servir d'interface et traités « à la française », en évitant un contrôle systématique qui paraîtrait vexatoire à un subordonné français ; on a pu observer en pareil cas des pertes de contrôle, comme telle grande multinationale française en a fait amèrement l'expérience, au point d'être amenée à vendre une filiale nord-américaine qui avait totalement échappé à son autorité ;

— une approche plus raffinée repose sur l'utilisation d'étrangers dûment socialisés aux pratiques françaises, à travers l'exercice de fonctions de responsabilité en France, et chargés d'assurer l'interface entre ces pratiques et les pratiques de leurs pays d'origine ; mais pareille manière de faire se heurte au fait que les pratiques françaises relèvent largement d'un non-dit, de frontières subtiles entre ce qui est ou non légitime, d'un art de la transgression élégante des règles officielles, qui paraissent difficiles à assimiler quand on ne les a pas apprises au berceau.

L'ensemble des liens informels, où des rapports de fidélité personnelle et des appartenances communes d'Ecole jouent un rôle appréciable, qui tient une grande place dans la cohésion des entreprises françaises, n'est pas facile à étendre à des étrangers. Il est plus facile de faire assurer l'interface entre une maison mère marquée par une gestion française et des filiales marquées par d'autres gestions en envoyant dans ces dernières des « expa-

### Briser les féodalités ?

Les groupes industriels sont souvent issus de mariages difficilement consommés entre des entreprises aux traditions diverses. On entend dire couramment que leurs structures « féodales », sont régies par des « barons » fort jaloux de leurs prérogatives et que, pour y mener des politiques cohérentes et efficaces, il faut briser ces structures et mettre ces barons au pas. Les difficultés d'intégration entre les grandes fonctions de l'entreprise : la production, la recherche, le commercial, suscitent des commentaires analogues. Et les nouveaux monarches qui règnent sur nos entreprises, renouant volontiers avec un antique idéal de centralisation monarchique, s'attachent à juguler un éparpillement féodal. Or, quand on connaît le destin de notre monarchie, on ne peut que s'interroger sur les mérites de cet idéal. Les considérations de Tocqueville sur la chute de l'Ancien Régime, celles de Montesquieu sur la corruption des monarchies n'ont sans doute rien perdu de leur actualité.

Ce n'est pas, certes, que les visées antiféodales prennent pour prétexte des problèmes imaginaires et qu'on puisse les accuser d'être exclusivement inspirées par l'appétit de pouvoir des dirigeants. Comment nier que l'attachement de multiples groupes à leurs spécificités, leurs traditions, leurs privilèges, leur rang, en même temps qu'à leurs devoirs, menace constamment de conduire chacun d'eux à s'enfermer dans ses propres préoccupations ? Cela se manifeste de façon particulièrement spectaculaire dans la conduite des grands « barons », bien suivis en cela par leurs troupes. Et on le retrouve chez les seigneurs de moindre importance, jusqu'au plus petit hobereau. Il est pourtant des remèdes à pareille situation qui risquent d'être pire que le mal.

Le moyen le plus sûr de « briser les féodalités » n'est-il pas de démettre les barons turbulents et indociles et de les remplacer par des hommes dévoués au prince ? Ou encore, tout en laissant aux

premiers les titres et les honneurs qui leur sont dûs, de remettre la réalité du pouvoir à un entourage qui voue son existence au prince ? Ces pratiques de notre monarchie ne sont pas inconnues de nos groupes industriels (sans parler de notre Etat républicain). Nommer à la tête des grands services, des grandes filiales, des hommes qui se distinguent par leur fidélité envers celui qui détient le pouvoir suprême ; ou encore, quand ceux qui sont en place ont l'échine un peu raide et paraissent trop solides sur leur siège, transférer autant que faire se peut la réalité du pouvoir à des états-majors bien tenus en main, n'est-il pas le meilleur moyen de mener une politique cohérente ? Mais en fait pareille voie est lourde d'effets pervers.

Car un spectre se profile alors à l'horizon, une image honnie, celle du gouvernement des courtisans (c'est-à-dire des valets du prince) et d'une obéissance contraire à l'honneur.

Si un grand baron indocile, mais respecté des siens, est remplacé par une créature du prince (ou du moins par quelqu'un qui est perçu comme tel), le nouveau promu revêtira aisément les pouvoirs formels de son prédécesseur. Il n'hériterait ni de sa légitimité, ni de sa capacité à mobiliser ses troupes. Il risque fort d'exacerber chez celles-ci la tendance de chaque groupe à se retrancher dans ses coutumes et ses privilèges (à l'image de ce qu'a connu la France d'Ancien Régime). Certes l'opération réalisée au sommet peut être répétée à un échelon inférieur, aux dépens des seigneurs de moindre rang trop peu dociles. Mais les effets seront les mêmes. Et on verra s'installer chez ceux qui ne se retireront pas dans leur fierté, une obéissance servile envers un pouvoir craint sans être respecté... A moins que les nouveaux venus, pris par le désir d'être reconnus par les leurs, ou pris d'enthousiasme pour leur cause, ne deviennent de nouveaux barons indociles.

Source : d'Iribarne, Philippe. — *La logique de l'honneur*. — *op. cit.*, p. 99-100

triés ». Cela est d'autant plus vrai que la société française est déjà marquée par l'existence d'une pluralité de groupes régis par des mœurs et des valeurs spécifiques. La pratique de cette société prépare relativement bien à s'adapter à des mœurs et à des valeurs étrangères. Reste, bien sûr, que cette adaptation n'est pas toujours aisée et peut se faire dans des conditions d'autant meilleures que les intéressés seront capables de décoder les conduites « étranges » que l'on observe en des lieux exotiques (cet exotisme apparaissant dès que l'on a franchi les frontières de l'hexagone).

### *La régulation des échanges internationaux*

Quand ils sont soumis aux mêmes règles affectant le commerce international, les divers pays sont loin de réagir de manière uniforme. Ainsi, une même « ouverture », mesurée à l'aune des entraves d'origine étatique, à une libre circulation des biens et des services, a des effets sur le commerce extérieur très divers suivant les pays. Même si cette question est encore mal connue la réalité de ce phénomène ne paraît pas douteuse.

Des travaux économétriques ont montré que la balance des paiements des divers pays était très diversement sensible à la « compétitivité-prix » de leurs produits<sup>6</sup>. La balance du commerce exté-

rieur japonais n'est que peu sensible à cette compétitivité, celle du commerce extérieur américain l'est beaucoup, l'Allemagne et la France se trouvant en position intermédiaire (la première plutôt japonaise et la seconde américaine). On retrouve ainsi à travers les chiffres, la vision commune des différences entre les façons dont se font les choix des consommateurs (y compris les entreprises acheteuses d'équipement) de ces divers pays. « Les Japonais gagnent parce qu'ils trichent... Le marché japonais est un marché totalement fermé », déclarait récemment le PDG de Thomson, Alain Gomez<sup>7</sup>. Les Japonais protestent quelque peu devant pareille affirmation, mais c'est plutôt en affirmant que leurs règles, tout en étant différentes, valent bien celles des occidentaux, qu'en niant que leur système fonctionne différemment. Ainsi, une revue consacrée à la défense et à l'illustration du point de vue japonais défendait récemment le système « dango » mis en œuvre par l'industrie de la construction japonaise pour limiter la libre compétition des offreurs en matière de grands projets, affirmant que « sa généralisation pourrait être plus favorable à un développement économique stable du monde que la jungle « dog-eat-dog » du laisser-faire qui régit le système du libre commerce international en vigueur aujourd'hui »<sup>8</sup>. Or, les règles actuelles du commerce international sont largement conçues pour un monde où les comportements

---

6. Cf. Gallec, Dominique et Ralle, Pierre. — « Croître plus vite sans augmenter le déficit commercial ? ». — *Economie et Statistique*, n° 217-218, janvier-février 1989.

7. Déclaration faite sur TF1, le 24 novembre, reproduite dans *Le Monde* du 28 novembre 1989.

8. Masuzoe, Yoichi. — « Containing the Problem ». — *Journal of Japanese Trade & Industry*, n° 5, 1989.

des acheteurs sont supposés homogènes. Elles ne tiennent nullement compte du fait que dans certains pays, c'est plutôt l'action de l'Etat qui défend les intérêts nationaux, alors que dans d'autres pays ce sont plutôt les mœurs. Elles ne sont pas prêtes à admettre que, pour assurer un équilibre convenable des relations commerciales, les régulations d'origine étatique devraient être plus développées dans les pays du premier type que dans ceux du second (en France plus qu'en Allemagne, par exemple). Les différences de mœurs sont considérées non pas comme une donnée à laquelle il faut s'adapter, mais comme un élément parasite à supprimer. Dans ces conditions, on voit mal comment les déséquilibres structurels qui marquent le commerce international pourraient être résolus. Et il paraît impossible d'atteindre pareil objectif sans entreprendre un gigantesque travail d'adaptation des règles et des

procédures aux spécificités de chaque culture.

Les théories économiques, comme les approches classiques de la gestion, concernent un monde où les conduites des hommes ne seraient régies que par la nature et la raison. Or, chaque culture, à sa manière, perturbe le bon ordonnancement de pareil monde. Nous pouvons bien sûr, vouloir l'ignorer à tout prix et mettre en place des pratiques de gestion des entreprises et de régulation de l'économie qui seraient adaptées à un monde fictif. Quand les réalités internationales sont de plus en plus présentes et pesantes, l'écart entre ce monde fictif et le monde réel devient de plus en plus difficile à tolérer. Nous ne pouvons plus, dès lors, nous dispenser de comprendre et de prendre en compte dans la vie économique la redoutable et admirable diversité des cultures.

# SCIENCE & Technologie

POUR PRENDRE L'AVENIR  
DE VITESSE

Une nouvelle formule structurée selon six grandes rubriques qui mettent en évidence l'évolution des différentes spécialités, leur interdépendance et leur impact sur chaque autre domaine d'activité :

- \* **GEOSTRATEGIE** : la radiographie d'un pays ou d'une région ;
- \* **LE DOSSIER** : les conséquences industrielles, économiques, sociales, culturelles des mutations techniques;
- \* **TECHNOLOGIES** : les répercussions à moyen terme d'une technique en mouvement;
- \* **POTENTIEL** : comment entreprises et grands organismes exploitent leur potentiel de savoir et savoir-faire et avec quel résultat;
- \* **TECHNO-AFFAIRES** : les hommes, les laboratoires, les entreprises qui font le progrès;
- \* **PENSER LE PROGRES** : la tribune permanente où industriels, innovateurs, experts exposent leur expérience personnelle, expriment leurs convictions, leurs préoccupations.

Et aussi dans chaque numéro, l'actualité, les plus belles images technologiques, les livres à lire, les études à consulter, les adresses utiles...

**PROFITEZ DU TARIF PREFERENTIEL**  
330 F au lieu 440 F — 1 an, 11 numéros —

**ABONNEZ-VOUS VITE** en nous écrivant à :  
- SCIENCE & TECHNOLOGIE -  
60732 Sainte-Geneviève Cedex

ou **TELEPHONEZ-NOUS** au (16) 44.03.32.50.

# *L'émergence des sociétés pluriculturelles*

Tahar ben Jelloun <sup>1</sup>

*L'Europe compte 13 millions d'étrangers, dont 8 millions provenant de pays extra-communautaires... et pourtant les artisans de la Communauté semblent étrangement faire l'impasse sur les problèmes qui ne manqueront pas de surgir du fait de la libre circulation des personnes, et du même coup des dits étrangers, au travers de l'Europe des douze.*

*Pire encore, l'Europe des douze ne semble avoir aucune politique commune vis-à-vis de l'immigration, hormis bien sûr l'extrême-droite, dont Tahar ben Jelloun dénonce les thèses xénophobes.*

*Enfin, souligne l'auteur, l'Europe — en dehors même de toute immigration nouvelle — devra faire l'apprentissage de sociétés pluriculturelles, du fait notamment des jeunes de la seconde génération dont l'identité est différente de celle de leurs parents, mais aussi de celles prévalant dans chaque nation...*

Le premier janvier 1993 l'Europe sera faite. Une communauté de douze membres constituera une entité politique et culturelle face à des blocs économiques et militaires. Douze membres, c'est bien, mais il y a un treizième membre dont personne ne parle. Il faut dire qu'il n'est pas de la fête. Ce n'est pas un Etat. Ce sont ceux que Octavio Paz appelle « les gens de la périphérie, habitants des faubourgs de l'histoire, commensaux non invités, passés par l'entrée de service de l'Occident, les intrus qui arrivent au spectacle de la modernité au moment où les lumières vont s'éteindre » <sup>2</sup>. Ils sont combien à être exclus de la fête, oubliés du temps et de la terre, la terre natale et la terre d'exil ?

1. Ecrivain et romancier, auteur notamment de *La nuit sacrée* (prix Goncourt 1987) et *L'hospitalité française*. Ce texte a été rédigé pour le symposium de l'Institut Catalan d'Etudes Méditerranéennes sur « Les mouvements humains en Méditerranée occidentale » (Barcelone, 7-9 novembre 1989). Les sous-titres sont de la rédaction.

2. Paris : Gallimard, 1972.

## *Huit millions d'étrangers*

L'Europe compte 13 millions d'étrangers dont 8 millions considérés comme des étrangers à part entière puisqu'ils sont extracommunautaires, venus d'Afrique, d'Asie, du monde arabe et d'Amérique latine. Officiellement ils sont 8 millions, mais tout le monde sait qu'il existe quelques centaines de milliers qui ne figurent pas dans les fichiers parce qu'ils sont clandestins, arrivés en Europe par des voies non réglementaires, en touristes ou étudiants ou même sans papiers en suivant le circuit « du trafic de main-d'œuvre ». Il paraît que l'Italie est « le ventre mou » de l'Europe dans ce domaine ; sa frontière au Sud est considérée comme une sorte de passoire d'où se fait ce trafic qui parfois se termine tragiquement.

La nouvelle Europe sera basée sur les principes de 1789, c'est-à-dire sur la liberté, la démocratie et le respect des droits de l'homme. La liberté de circulation est fondamentale. Les frontières vont peu à peu s'effacer. Pas pour tout le monde. Ce ne sera valable que pour les Européens, ceux qui possèdent le fameux passeport rouge, clé ouvrant les portes de l'Europe. Une fois les frontières abolies, que vont devenir les huit millions d'immigrés ? Déjà il leur faut un visa d'entrée dans la plupart des pays européens. Les Maghrébins par exemple, résidents en France, n'ont pas besoin de visa pour entrer ou sortir du pays où ils travaillent, mais un visa est exigible pour la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, et l'Espagne (à partir de mars 1990).

Les douze membres de la communauté européenne n'ont pas arrêté une politique commune de l'immigration. Pour le moment chaque pays suit sa propre législation sans se soucier de l'avenir proche. L'Acte unique européen indique qu'en vue de promouvoir la libre circulation des personnes les Etats membres coopèrent, notamment en ce qui concerne le séjour des ressortissants de « pays tiers ». L'article 17 d'un accord signé le 14 juin 1985 par la France, la RFA, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, précise que ces pays « s'efforceront préalablement d'harmoniser, si besoin est, les dispositions législatives et réglementaires (...) et de prendre des mesures complémentaires pour la sauvegarde de la sécurité et pour faire obstacle à l'immigration illégale de ressortissants d'Etats non membres des communautés européennes ».

On a l'impression que seule « l'Europe des polices et des frontières » se préoccupe de l'avenir des immigrés. S'il y a douze réglementations différentes notamment en ce qui concerne le droit de vote et l'accès à la nationalité, il y a cependant une même volonté : arrêter définitivement le flux migratoire. Cela est leur droit et même légitime. En revanche, il n'y a nulle part de texte ou de projet de texte sur une politique européenne,

## L'immigration en Europe <sup>1</sup>

Sur une population totale des Etats membres des Communautés européennes de 323 753 000, la population étrangère s'élève autour de 12 800 000, soit 4 % de la population totale <sup>2</sup>. Mais ce chiffre peut induire en erreur. En effet, par une habitude bien ancrée, de prendre comme base les frontières physiques nationales des 12 Etats membres, les ressortissants communautaires ayant fait usage du droit à la libre circulation y sont inclus. Cependant ces derniers sont en passe de se trouver dans une situation juridique égale à celle des travailleurs nationaux qui se déplacent à l'intérieur de leur propre pays. Il est donc douteux qu'on puisse encore classer ces citoyens sous la rubrique : « migrations internationales ».

Dès lors, si on prend en considération uniquement les ressortissants d'Etats tiers qui résident légalement sur le territoire communautaire et qui n'ont pas la citoyenneté d'un Etat membre par *jus sanguinis*, par *jus soli* ou par naturalisation, la population étrangère peut être évaluée autour de 7 800 000, soit 2,4 % de la population totale.

Compte tenu de l'opinion publique et de certains acteurs politiques qui identifient

fréquemment les immigrés à des ressortissants d'Etats moins développés, il n'est pas inutile de défalquer tous ceux qui proviennent du monde industrialisé (Américains, Canadiens, Japonais, Etats nordiques...), qu'on peut chiffrer autour de 1 800 000, réduisant ainsi à 1,9 % le taux de la « population étrangère » des pays en développement par rapport à la population totale. Ainsi redimensionnée, cette présence devrait nous pousser à rechercher une réponse à la question de savoir pourquoi l'impression d'envahissement par l'étranger est-elle si répandue. Cet étranger a également une forte coloration méditerranéenne.

Une ventilation de la population étrangère (sans les ressortissants CEE) indique qu'elle provient pour près de 60 % du bassin méditerranéen, surtout de Yougoslavie, Turquie, Tunisie, Maroc et Algérie (et si on défalque les ressortissants des pays industrialisés, ce pourcentage monterait à 75 %). Ce qui confirme le constant échange dans l'espace économique et social couvrant la « mare nostrum » de l'ancien empire romain...

*Futuribles*

1. Extrait de G. Calovi « Les migrations internationales, nouveau défi pour l'Europe », communication au Symposium de l'ICEM sur « Les mouvements humains en Méditerranée occidentale », op. cit.

2. Les chiffres arrondis donnés dans cet encadré sont des estimations (des faibles variations dans les pourcentages n'ont pas le raisonnement). Une étude à ce sujet vient d'être lancée par la Commission afin d'aboutir à des tableaux comparatifs scientifiquement fiables. Ici nous utilisons les ordres de grandeurs suivants :

Total population étrangère .....	12 800 000
Ressortissants CEE .....	5 000 000
Ressortissants d'Etats tiers .....	7 800 000
Ressortissants d'Etats tiers développés .....	1 800 000
Ressortissants d'Etats tiers non-développés .....	6 000 000
Ressortissants d'Etats tiers du pourtour méditerranéen .....	4 600 000
Autres ressortissants d'Etats tiers .....	1 400 000

harmonisée et rationnelle, sur l'avenir de ces huit millions d'hommes et de femmes légalement installés dans ces pays, travaillant, participant au développement économique, payant des impôts, mais vivant dans des conditions réservées aux citoyens de seconde zone.

C'est le flou. On ne sait pas ce qu'on va faire. On résoudra probablement les problèmes au moment où ils se poseront. Prenons un exemple : soit un travailleur turc, établi en Allemagne depuis quinze ou vingt ans. Supposons qu'il a obtenu la nationalité allemande. Il a un passeport européen rouge. Cet homme est théoriquement un Européen, du moins sur les papiers. Il n'aura pas besoin de visa pour circuler à l'intérieur de l'Europe. Mais si, pour une raison ou une autre, il a envie ou besoin de s'établir en France et d'y travailler. Aura-t-il les mêmes droits qu'un Allemand de souche ? Ou bien le refoulera-t-on en lui rappelant qu'il est avant tout un Turc ? Je ne sais pas ce qui se passera. Mais je fais le pari que cela ne se passera pas bien. J'ai pris le cas d'un Turc parce que les Turcs constituent la communauté étrangère la plus importante dans la communauté économique européenne. L'Allemagne fédérale en compte 1 500 000, sur 3 250 000 immigrés.

## *Le péril xénophobe*

Ceux qui ont une politique claire à ce sujet sont les partis d'extrême droite. La plupart veulent le renvoi pur et simple des étrangers non-européens. Politique brutale, non réaliste, basée sur la xénophobie et sur des thèses racistes. C'est un désir venu du froid et du repli. Il oublie l'histoire, notamment la colonisation et la manière dont les premiers fonctionnaires du bureau français de la main-d'œuvre immigrée sont allés en Algérie, au Maroc et en Tunisie recruter dans les villages des hommes robustes pour faire marcher leurs usines au moment où les hommes européens étaient sur le front. D'ailleurs ces premiers immigrés, arrachés à leur terre, arrachés à leur famille, ont été aussi utilisés comme soldats. Il faudra un jour rappeler combien d'hommes maghrébins sont morts pour la libération de la France dans les deux guerres mondiales. Mais les hommes politiques ont souvent la mémoire courte ou bien la mémoire sélective.

Aujourd'hui le problème se complique par une mauvaise information. Selon un sondage, rapporté par le journal *Le Monde* (16 juin 1989), publié par la commission de Bruxelles, 35 % des personnes interrogées (sur un total de douze mille) estiment que la présence de ressortissants de pays tiers est une « mauvaise » ou une « assez mauvaise chose pour l'avenir », alors que 46 % pensent le contraire. Les plus réticents sont les Belges (52 %), suivis des Danois (47 %) et des Français (44 %) et des Allemands (43 %). Cela réconforte les idées qui animent le groupe des « droites européennes » présidé par Jean-Marie Le Pen, lequel affirme à

chaque fois qu'il en a l'occasion : « l'Europe n'a pas vocation à devenir un ensemble hétérogène cosmopolite, ouvert au reste du monde ».

Et pourtant l'Europe a été constituée et enrichie par des apports multiples. Elle a su intégrer des populations appartenant à la civilisation judéo-chrétienne. La France par exemple a commencé par rejeter les Polonais, puis les Italiens, puis les Portugais, mais avec le temps, avec le mélange, elle les a entièrement intégrés. Ce qui fait vraiment problème, surtout depuis une dizaine d'années, depuis la révolution iranienne, c'est l'appartenance à l'islam des communautés arabes et turques. L'ex-président de la République française, M. Giscard d'Estaing, l'a dit clairement durant la campagne pour le Parlement européen de juin 1989 : « On ne peut admettre la Turquie au sein de la communauté économique européenne parce que les Turcs sont des musulmans ! » (je cite de mémoire). Là la droite libérale rejoint les positions de l'extrême droite qui brandit l'islam comme menace pour dénigrer et rejeter les immigrés arabes. Quand la Turquie rend des services à l'Occident en tant que puissance militaire à l'intérieur de l'OTAN, personne ne rappelle que cet Etat est peuplé par des musulmans. Rappelons aussi que la Turquie n'est pas un Etat musulman. Il est laïque depuis Mustafa Kemal. Certes un renouveau islamiste s'y manifeste comme un peu partout dans les pays où manque la démocratie.

Les hommes politiques ne se gênent pas pour mentir et utiliser le procédé de l'amalgame pour convaincre leur clientèle. Ainsi, l'Islam est souvent utilisé pour justifier une politique déterminée : il est détourné par certains Etats musulmans comme il est défiguré par certains chefs de parti occidentaux. D'un côté comme de l'autre il y a intolérance et détournement. Il ne faut pas blâmer une religion, mais les hommes qui à force de s'en servir comme moyen de gouverner en deviennent indignes. Les trois millions de musulmans en France (c'est la deuxième religion de ce pays) ne sont pas tous des fanatiques, prêts à faire la guerre aux occidentaux. Même si l'affaire Salman Rushdie a provoqué des manifestations d'intolérance en Europe, il reste qu'on ne peut imputer cette intolérance à tous les immigrés musulmans vivant en Europe.

## *La « deuxième génération »*

Le problème crucial que l'Europe aura à résoudre durant la décennie qui commence concerne la nouvelle génération issue de l'immigration. On l'appelle « la deuxième génération ». En fait, ce qu'il faut rappeler, c'est que ces jeunes ne sont pas des immigrés ; ils sont soit nés en Europe, soit venus très jeunes dans ces pays. Leur culture n'est pas

comme on a l'habitude de dire « entre deux chaises » ; ils ont leur propre culture qui n'est enracinée nulle part, si ce n'est dans le milieu où ils vivent. Or ce milieu est souvent celui des défavorisés. Cette génération est arrivée alors que personne ne l'attendait, en tout cas ni les pays d'où sont originaires les parents, ni les pays d'accueil, n'ont préparé une structure pour donner à ces jeunes une chance pour étudier, travailler et vivre dans l'équilibre et le bien-être. Tout indique que c'est une génération vouée à l'instabilité. Elle manque de repères psychologiques, et de références culturelles. Son problème est un problème d'identité. Elle ne sait pas où se situer et ne trouve pas où se reconnaître. Elle ne se retrouve ni dans la tradition des parents ni dans la société libérée et permissive de l'Europe. C'est dans cette génération qu'on trouve des passionnés de l'Islam, cette religion jouant pour eux le rôle d'identité et de repère sécurisant. Depuis quelque temps cette génération trouve les moyens pour s'exprimer : la musique, le théâtre, le cinéma et l'écriture. Ils ne sont pas nombreux ceux qui arrivent à percer. Citons un seul cas celui de Mehdi Charef. C'est un ancien ouvrier d'usine, algérien, qui a commencé par écrire. Il publie son premier roman « le thé au harem d'Archy Ahmed » (lire « le théorème d'Archimède ») puis en fait un film avec le soutien et l'aide de Costa-Gavras. Le film eut un grand succès. Il témoigne sur la vie quotidienne dans la banlieue de ces jeunes sans avenir, sans espoir. Il fait ensuite deux autres films, « Miss Mona » et « Camomille ». Deux films de qualité qui sans évoquer directement l'immigration et ses problèmes, parlent de la solitude, du désespoir, de la déchéance et de l'amour. Le mérite de cet ancien ouvrier est d'avoir compris que pour témoigner sur la génération qu'il représente, il faut qu'il dépasse les limites autobiographiques pour faire une œuvre qui concerne la condition humaine.

Comment l'Europe de 1993 peut-elle intégrer cette jeunesse sans la dénaturer ? Il y a là de grandes potentialités qui non seulement serviront l'avenir de l'Europe mais pourront jouer le rôle de pont entre deux cultures, entre deux civilisations, entre le Maghreb et l'Occident. Ces potentialités sont créatrices parce qu'elles sont portées par des jeunes qui veulent vivre, qui veulent réussir leur vie et ne pas reproduire le modèle raté des parents. Ces jeunes ont de l'ambition malgré toutes les difficultés, les obstacles sociaux et psychologiques. Ils sentent qu'ils peuvent apporter beaucoup aux pays dont les parents sont originaires.

Rien qu'en France un million deux cent mille Maghrébins ont moins de 25 ans. La plupart ont la nationalité française. Les papiers ne suffisent pas pour se sentir entièrement accepté et intégré. C'est dur d'avoir 20 ans dans une société où sévissent le chômage, l'insécurité et la peur de l'étranger pour ne pas dire le racisme quotidien et ordinaire (rappelons qu'entre le mois de mai 1982 et octobre 1983, 48 Maghrébins

ont été victimes de crimes racistes ; l'âge moyen de ces victimes est de 23 ans ! Les organisations anti-racistes tiennent cette chronologie macabre ; on peut la consulter chez l'association MRAP, mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples).

Malgré toutes ces difficultés, les dernières élections municipales en France ont permis à plus de 400 franco-maghrébins de devenir des conseillers municipaux. Mais la plus belle victoire, c'est à une jeune femme d'origine algérienne qu'on la doit : il s'agit de Djida Tadjzait qui a été élue députée européenne sur la liste des écologistes. C'est la première fois qu'une personne issue de l'immigration maghrébine est élue au parlement européen.

On a l'impression que l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 1993 va poser tellement de problèmes aux Européens entre eux qu'ils ont préféré ne rien régler en ce qui concerne les étrangers. Ils laissent le problème en suspens ou dans le flou. Il va falloir qu'un pays des douze prenne l'initiative de proposer une législation à l'échelle européenne et la faire adopter par les autres partenaires. L'Italie, pour avoir été un pays d'émigration est peut-être bien placée pour proposer un plan humain et juste.

---

# Rencontres prospectives

## 13 mars 1990, Paris (France)

La gestion des ressources humaines dans les entreprises européennes multiculturelles, séminaire organisé par le Centre de Formation aux réalités Internationales. *Contact* : CEFRI, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : (331) 45 65 25 00.

## 3-6 avril 1990, Genève (Suisse)

Sixième édition des Rencontres Médias Nord-Sud (concours d'émissions sur les problèmes du développement, colloque sur le thème « la coopération au développement dans le domaine de l'information et de la communication », exposition...). *Contact* : Tina Boillat, c/o Télévision Suisse Romande, 20, quai Ernest-Ansermet, 1205 Genève, Suisse. Tél. : (22) 28 63 35. Télécopie : (22) 28 94 10.

## 6-8 avril 1990, Madison (Wisconsin, USA)

Les revenus minimum garantis et l'avenir de l'Etat-protecteur, conférence du Havens Center for the Study of Social Structure and Social Change de l'Université du Wisconsin. *Contact* : Erik O. Wright, Department of Sociology, Madison, Wisconsin 53706, USA. Tél. : (608) 262 08 54.

## 8-16 mai 1990, Bergen (Norvège)

Suite au rapport Brundtland, le gouvernement norvégien et la commission des communautés Européennes organisent une conférence intitulée « Action for a common future ». *Contact* : 1990 Conference secretariat PO BOX 8013 Dep, 00 30 Oslo, Norvège. Tél. : (472) 34 59 79.

## 13-14 mai 1990, Genève (Suisse)

The Graduate Institute of European Studies Services World Forum (PROGRES), organise son sixième séminaire annuel sur « L'économie des services ». *Contact* : PROGRES, 18, Chemin Rieu, CH-1208 Genève, Suisse.

## 27 mai-1<sup>er</sup> juin 1990, Budapest (Hongrie)

XI<sup>e</sup> conférence mondiale de la WFSF organisée avec le comité pour l'étude du futur de l'Académie des Sciences de Hongrie sur le thème : « Faire correspondre les décisions de

court terme aux visions de long terme ». *Contact* : Szeki, XI<sup>e</sup> World Conference, Budapest II, Tárogato ut. 2-4, 1021, Hongrie. Tél. : 767 292.

## 11-14 juin 1990, New York (USA)

Huitième conférence internationale de la World organization of Systems and Cybernetics. *Contact* : Professor Constantin V. Negoita, Department of Computer Science, Hunter College, City University of New York, 695 Park Avenue, New York, N.Y. 10021, USA.

## 29-30 juin 1990, Oslo (Norvège)

Sixième conférence générale de l'Association Européenne des Instituts de Recherche et de Formation en matière de Développement (EADI) : « Nouveaux défis pour la recherche européenne sur le Développement ». *Contact* : Secrétariat de l'EADI, 10, rue Richemont, BP 272, 1211 Genève 21, Suisse.

## 18-20 septembre 1990, Strasbourg (France)

Séminaire sur les tendances démographiques actuelles et modes de vie en Europe organisé par le comité européen sur la population. *Contact* : Secrétariat du Conseil de l'Europe, Division de la Population et de la Formation Professionnelle, BP 431 R6, F. 67006 Strasbourg Cedex. France.

## 1<sup>er</sup>-3 octobre 1990, Strasbourg, France

« L'environnement, un challenge international pour les entreprises », 4<sup>e</sup> conférence internationale organisée par l'Institut de l'Entreprise (Paris) et le CEPES (Francfort). *Contact* : Institut de l'Entreprise, 6, rue Clément Marot, F-75008 Paris, France. Tél. : (33 1) 47 23 63 28. Télécopie : (33 1) 47 23 79 01.

## 15-19 octobre 1990, Melbourne (Australie)

L'Association Mondiale des Grandes Métropoles tiendra son troisième congrès international à Melbourne sur le thème « L'essor de la métropole ». *Contact* : Secrétariat Métropolis 90, 545 Royal Parade Parkville, Victoria 3052, Australia. Tél. : (61 3) 387 99 55 Fax : (61 3) 387 31 20.

# *Les Droits de l'homme face aux progrès des connaissances*

MURS<sup>1</sup>

Le Siècle des Lumières a ouvert une nouvelle ère : l'exigence de rationalité s'est imposée à partir de lui à toute la génération des savants alors appelés philosophes ou géomètres. C'est à la cohorte des Condorcet, Carnot, Monge, Laplace, Bertholet, Lavoisier et bien d'autres en France et en Europe que l'on doit le début de ce que l'on appelle aujourd'hui la science fondée sur la reproductibilité de l'expérience, seule juge.

Les succès dus à cette nouvelle rigueur furent tels qu'en quelques années les esprits les plus profonds comme celui de Condorcet purent croire que la science appliquée elle aussi au social, grâce au calcul des probabilités introduit par Laplace, serait capable d'apporter l'harmonie dans les rapports humains.

Tout le XIX<sup>e</sup> siècle fut imprégné de cette croyance à tel point que l'on vit fleurir le positivisme d'Auguste Comte, érigé en

dogme sinon en religion, et le scientisme, moins passionnel mais aussi erroné.

Deux cents ans ont passé et ces mythes se sont effondrés au moment même, et c'est là l'extraordinaire paradoxe, où la connaissance faisait des progrès gigantesques apportant aux hommes en quelques décennies la maîtrise de l'énergie, la rapidité des transports, l'instantanéité des communications, l'éradication de nombreuses affections et bientôt la maîtrise même de la vie.

Les plus privilégiés ont été ainsi soulagés de bien des contraintes physiques, des misères et des souffrances qui assaillent les hommes, mais il ne semble pas qu'ils aient pour autant trouvé le bonheur, l'harmonie sociale et la sécurité.

Bien au contraire, dans l'esprit du grand public, la science est en accusation et l'on voit se profiler à l'horizon, du fait de l'utilisation non contrôlée de la science, de sérieuses inquiétudes et parfois de

---

1. Mouvement Universel pour la Responsabilité Scientifique (voir encadré p. 68).

graves menaces pour les grands équilibres de la biosphère et même pour l'avenir de l'espèce humaine. Il y a donc lieu et c'est là une préoccupation majeure dans notre réflexion, de reconsidérer le rôle que doit dorénavant jouer la science pour que l'homme continue sa formidable percée évolutive dans l'épanouissement de toutes ses potentialités. Il a paru opportun et inscrit dans la mission même du MURS de saisir l'occasion du Bicentenaire de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen pour prendre dans ce domaine une importante initiative.

Dans le passé, les avantages retirés du progrès des sciences et des techniques contrebalançaient largement les dangers engendrés. Certes, le feu brûlait, l'épée tuait mais les dégâts restaient relativement limités. Jusqu'à ces dernières décennies, les abus quoique considérables ne pouvaient avoir que des impacts localisés. Aujourd'hui, c'est l'équilibre même de la biosphère et l'avenir de l'espèce humaine qui sont globalement menacés. Il y a donc là un fait nouveau d'une importance capitale qui est le point de départ de notre réflexion.

Le droit à la vie et par conséquent à sa protection contre toute utilisation des connaissances allant à l'encontre de la dignité ou de l'existence même de l'homme, est sans doute le plus sacré des droits et c'est ce nouveau droit que nous proposons d'affirmer dans un nouvel article de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Il repose sur deux notions tout aussi essentielles l'une que l'autre :

— *Premièrement, l'acquisition* des connaissances ne doit pas être confondue avec *l'utilisation* des connaissances. En effet, si l'homme s'est fait ce qu'il est — seul être vivant à se savoir conscient de

lui-même et de son environnement, l'Homo sapiens sapiens — c'est grâce aux connaissances exactes qu'il a su petit à petit acquérir et se transmettre de génération en génération. Il ne peut donc, en aucun cas, être question d'arrêter voire de ralentir en quoi que ce soit cet élan instinctif vers la connaissance qui constitue l'honneur de l'homme. Toute connaissance est une libération de nombreuses servitudes (pensons par exemple à l'astronomie facilitant la navigation). Toute ignorance est une limitation (pensons aux cultures qui n'ont pas disposé de l'écriture ou aux analphabètes encore si nombreux).

Cette acquisition cependant ne doit en aucun cas être poursuivie par des moyens allant à l'encontre de la dignité et/ou de la liberté des individus. Des souvenirs récents remontant au deuxième conflit mondial, nous invitent à faire preuve de la plus grande vigilance à ce propos. L'expérimentation sur l'homme doit être strictement codifiée, respectant tous les droits de l'individu.

— *Deuxièmement, l'utilisation* des connaissances acquises doit constituer l'autre terme de la réflexion. Elle ne doit plus être soumise aux règles anonymes et impitoyables du profit ni même à l'intérêt prétendu supérieur d'individus ou de classes sociales.

La liste s'allonge des utilisations abusives, dangereuses ou dévoyées des nouvelles technologies qui menacent notre environnement quotidien, l'avenir de notre espèce, voire la vie même sur notre planète. Ces menaces sont présentes à l'esprit de tous.

A ce propos, une prise de conscience très salutaire s'est produite récemment, tout au moins dans le monde occidental. Elle doit devenir mondiale si l'on veut avoir

quelques chances d'agir de concert pour la sauvegarde de tous.

Seule une déclaration solennelle émanant de l'instance la plus élevée, l'Organisation des Nations-Unies, présenterait l'autorité nécessaire pour engager tous les hommes.

C'est pourquoi le Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique propose d'ajouter un nouvel article à la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui pourrait, par exemple, se lire ainsi :

*Article X...*

*Les connaissances scientifiques ne doivent être utilisées que pour servir la dignité, l'intégrité et le devenir de l'Homme, mais nul ne peut en entraver l'acquisition.*

Cette rédaction, très générale, permet de couvrir toutes les activités humaines mais il serait souhaitable que l'Organisation des Nations-Unies, se prononce aussi solennellement dans un document annexe sur des points plus précis.

Nous pensons essentiellement à trois domaines, celui de l'utilisation des sources d'énergie, de la protection du patrimoine génétique de l'humanité, ou encore la non commercialisation de toute partie du corps humain.

L'utilisation des sources d'énergie, en particulier nucléaire, a fait l'objet de nombreux débats. Contrôler l'utilisation de l'énergie, en protégeant l'humanité contre ses effets nocifs, fussent-ils accidentels, est une impérieuse obligation. Les menaces pesant sur la biosphère par altération de l'atmosphère sont déjà importantes, mais ne sont pas encore irréversibles. Le maintien d'un équilibre à ce niveau est devenu pour l'homme une revendication aussi fondamentale que celle de la liberté.

Les progrès foudroyants de la génétique seront certainement bénéfiques dans

bien des secteurs de l'agro-alimentaire ou de la médecine. Ils vont, sans doute, permettre de traiter des maladies d'origine génétique jusque-là incurables.

Mais là, une distinction essentielle s'impose. L'introduction d'un gène peut se faire :

— soit dans une cellule non reproductrice du corps du malade : le caractère ainsi introduit pourra corriger les troubles mais ne sera pas transmis à la descendance. Ce traitement peut donc être assimilé à une simple greffe. De gros efforts sont actuellement déployés pour mener à bien cette nouvelle thérapeutique parfaitement éthique ;

— soit dans une cellule reproductrice ou dans un jeune embryon de quelques cellules : le gène serait alors transmis aux générations futures. Une modification du patrimoine génétique de l'espèce pourrait en résulter.

*Dans l'état actuel de nos connaissances*, une manipulation de ce deuxième type nous paraît devoir être proscrite car les risques de dérapages ouvriraient des possibilités qui pourraient être mises non au service de l'Homme mais à celui d'un pouvoir ou d'une idéologie.

Dans l'avenir toutefois, si les progrès de nos connaissances nous permettaient par ce moyen de soulager des familles de porteurs de gènes délétères, il ne faudrait y recourir que sur autorisation d'une instance internationale de la plus haute compétence scientifique et morale et qu'à l'issue d'un large débat public assorti d'une information claire et complète.

Nous en arrivons au troisième point : la non commercialisation de toute partie du corps humain. Tous les éléments de celui-ci ne peuvent faire l'objet que de don bénévole. Le don d'organe, geste d'amour par excellence, risque d'être

dénaturé, dévoyé par des pratiques dégradantes : un mot les résume, le trafic d'organes. Bien que, semble-t-il, toutes les législations l'interdisent, une tendance se fait jour dans le monde — tendance dont la France est heureusement exempte. Elle consiste à prélever moyennant finance des reins sur des donneurs vivants consentant, poussés par la misère, à mutiler leur corps. Le véritable fautif est celui qui utilise le pouvoir de l'argent ou toute autre forme de pression et non pas le donneur. Contre ces risques majeurs de chantage et même de crime dans le cas où il s'agirait de se procurer des organes uniques comme le cœur ou le foie, il s'avère que les législations sont impuissantes. Seules seront efficaces les règles que le corps médical lui-même s'imposera dans le cadre d'une stricte déontologie. Il est donc souhaitable que des organisations très structurées de récolte et de distribution d'organes prélevés après la mort se

développent dans tous les pays. De tels organismes apparaissent les meilleurs garants de la moralité.

Fort de ces considérations, le MURS propose que l'Organisation des Nations-Unies soit invitée à se prononcer solennellement sur ces trois points essentiels : — *toute source d'énergie ne doit être utilisée qu'au bénéfice de l'Homme, sans atteinte à la biosphère,* — *le patrimoine génétique de l'homme, dans l'état actuel de nos connaissances, ne doit pas être modifié de façon héréditaire,* — *le corps humain dans tous ses éléments, cellules, tissus, et organes n'a pas de prix et ne peut donc être source de profit.*

Le Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique appelle toute personne et toute association à se joindre à lui pour promouvoir l'adoption de ces propositions dont chacun saisit l'importance capitale pour l'avenir de l'humanité.

Le Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique (en abrégé MURS) a été créé en 1974 à l'issue du colloque international « Biologie et Devenir de l'Homme » tenu à Paris en Sorbonne. Successivement présidé par Robert Mallet, recteur chancelier des Universités de Paris, membre fondateur et, à partir de 1985, par Jean Dausset, professeur au Collège de France, Prix Nobel de médecine, le MURS organisation indépendante sans aucun caractère gouvernemental, ethnique, politique ou confessionnel, n'a pas cessé de poursuivre l'objectif fixé par ses fondateurs. Par des activités intégrées de groupes de réflexion pluridisciplinaires, le Cours Public d'information, de publication de documents de synthèse, le MURS s'efforce de suivre le progrès des connaissances dans les différents secteurs où les concours des chercheurs, décideurs et enseignants hautement qualifiés et objectifs

lui est acquis en raison de son impartialité, d'en faire une mise à jour accessible à l'opinion publique non spécialisée et d'en indiquer aux décideurs de tous ordres les potentialités positives ou négatives pour le devenir de l'Homme.

Pour atteindre ces buts, le MURS, lieu de rencontre de scientifiques de toutes nationalités et toutes disciplines réunis dans des groupes de réflexion ou à l'occasion de séminaires, dispose principalement :

- de Cours Publics donnés chaque année (3 ou 4 cycles) depuis 1976 en Sorbonne et occasionnellement à l'ancienne Ecole Polytechnique, à l'UNESCO, ou à la Cité des Sciences ;
- de séminaires et colloques nationaux et internationaux ;
- de Cahiers trimestriels présentant thématiquement les plus significatifs des documents issus de ses diverses activités.

# Actualités prospectives

## Idées et faits porteurs d'avenir

### Créativité

Deux salariés nippons sur trois soumettent des suggestions à leur employeur dans le but de lui faire faire des économies, d'améliorer la productivité et l'ambiance de travail. De leur côté, les Américains ne sont que 8 % à le faire. Les Japonais sont beaucoup plus créatifs que les Américains : 2 472 idées pour 100 « cerveaux » contre 13 seulement pour les seconds, selon des chiffres de l'Association nationale des Systèmes de Suggestions portant sur 1987. D'après l'Association nipponne pour les Relations Humaines, les entreprises japonaises adoptent 80 % des suggestions émises tandis que les américaines n'en retiennent que 25 %.

Au Japon, toutes les suggestions, aussi minimes soient-elles, sont encouragées : tout nouvel embauché doit, dans les premiers mois qui suivent son embauche, en proposer quatre par jour. Aux Etats-Unis par contre, les entreprises ont tendance à privilégier les « grandes » idées ; ceci explique que la récompense versée aux employés pour chaque suggestion soit en moyenne de 604,72 dollars alors qu'elle n'est que de 3,23 dollars au Japon. Cela n'empêche toutefois pas que les économies produites par cette créativité sont évaluées à 274 475 dollars au Japon pour 100 salariés alors qu'elles n'atteignent que 24 891 dollars aux Etats-Unis.

Le BIT — tout en soulignant que la

créativité est d'autant plus nécessaire que nous sommes dans un monde de plus en plus concurrentiel — montre que le personnel des entreprises joue un rôle majeur dans l'ensemble des inventions. Selon l'Organisation Mondiale du Travail, « au Danemark par exemple, 60 % de l'ensemble des inventions seraient développées par des salariés. C'est également le cas de 66 à 75 % des inventions autrichiennes, de 70 à 75 % des françaises, de 80 % des américaines et de 80 à 90 % des allemandes ».

Le génie ne serait-il donc pas l'apanage exclusif des chercheurs ?

Sources : *Wall Street Journal*, *Manpower Argus*, *Informations du BIT*.

---

### Nos amies, les bactéries

Pour répondre à une demande croissante du marché, plusieurs sociétés ont créé, au moyen d'ingénierie génétique, de nouvelles cultures microbiennes capables de neutraliser les résidus toxiques. Le marché pour ces super-microbes pourrait atteindre près d'un demi-milliard de dollars par an en 1990.

Parmi les sociétés américaines citons Detox Industries (Sugar Land, Texas) qui a mis au point une souche de bactéries qui s'attaque notamment aux PCB (Polychlorobiphényles). Ces bactéries détoxifient les PCB en eau, acide carbonique et protoplasme cellulaire. Quand la détoxification est terminée, ces bactéries meu-

rent de sous-nutrition et deviennent un aliment pour d'autres bactéries existant naturellement dans le sol.

De même, la société Biotrol Inc (Chaska, Minnesota) a breveté une nouvelle culture microbienne qui provoque le clivage en produits inoffensifs du PCP (Pentachlorophénol) qui est utilisé pour le traitement du bois contre les attaques par les moisissures et les insectes. Cette culture a été sélectionnée parmi une cinquantaine de souches pour son activité exceptionnelle. Cette souche, appelée Flavo, lorsqu'elle est placée dans un milieu aqueux contaminé par du PCP en abaisse la concentration de 100 000 parts par million à moins de 100 parts par million et convertit ce produit en CO<sub>2</sub>, eau et sels organiques non toxiques.

Enfin la société Hunter Biosciences (Grayling, Maryland) a obtenu des souches qui s'attaquent sélectivement aux sols contaminés par des fuels domestiques ou lourds et l'université du Colorado (Fort Collins, Colorado) a créé des souches mutantes qui seraient capables de s'attaquer avec une remarquable efficacité aux métaux lourds, tels que le mercure ou le plomb.

Par ailleurs, en RFA, le ministère de la Recherche et de la Technologie (BMFT) a décidé de doter l'université de Hambourg de 2,3 millions de DM pour le renouvellement d'un projet de recherche sur la dégradation de la dioxine par des micro-organismes. Lors de la phase précédente du projet (1987-1989, budget 1,3 million de DM), les chercheurs de Hambourg ont réussi pour la première fois à isoler de tels micro-organismes.

Ces quelques exemples ne font qu'illustrer le rôle croissant dévolu aux bactéries cultivées et domestiquées par l'homme.

*Source : CPE Bulletin, n° 62/11-89.*

### **Excédents agricoles**

Les tristement célèbres excédents agricoles européens seraient-ils en voie de résorption ?

La « montagne de beurre » continue de fondre : elle ne pesait plus que... 32 000 tonnes au 30 septembre 1989, contre 221 000 tonnes un an plus tôt, et plus d'un million de tonnes en 1987. Le « lac de lait » s'assèche : 4 800 tonnes fin septembre 1989 contre plus de 14 000 tonnes un an plus tôt et 721 000 tonnes en septembre 1987. D'après les chiffres publiés début décembre par la Commission européenne, l'ensemble des excédents agricoles de l'Europe des Douze valait 1,6 milliard d'Ecus au 30 septembre 1989 ; cela représente une sérieuse diminution par rapport aux 4,6 milliards d'Ecus de septembre 1988 et aux 10,6 milliards de septembre 1987.

Selon la Commission européenne, la forte baisse des stocks publics enregistrée en 1989 s'explique surtout par l'ampleur des exportations à bas prix de produits laitiers, d'huile d'olive et de céréales, par les mesures prises pour écouler les excédents de viande de bœuf et de veau et enfin — reconnaissons-le — par un changement purement comptable : on évalue désormais les stocks au prix où on pourrait les revendre, et non plus au prix payé par le budget européen aux agriculteurs.

Cependant, en quantité, les stocks de certains produits n'ont guère varié depuis l'an dernier — le blé tendre ou l'orge par exemple — et d'autres ont même augmenté : le maïs, le seigle, l'alcool et le tabac. Le problème des excédents n'a pas encore complètement disparu.

### **Effet de serre en Asie**

Selon un rapport de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, un quart des émissions de gaz qui sont à l'origine de l'effet de serre proviennent des pays d'Asie. Le Japon, la Chine et l'Inde seraient les principaux responsables des émissions de dioxyde de carbone, résultant de la combustion de charbon et de pétrole. En Indonésie, en Thaïlande et en Chine, c'est l'emploi du bois comme combustible qui provoquerait des émissions de gaz à moyen ou long terme. Les conséquences de ces émissions seront désastreuses pour les pays asiatiques eux-mêmes souligne le rapport. Elles affecteront notamment la culture du riz dont les rendements diminuent quand la température atteint 35°. En contribuant à l'élévation du niveau des mers, l'effet de serre met en outre en péril l'archipel des Maldives et les îles Marshall. Selon une autre étude du programme des Nations Unies pour l'environnement, une large portion du Bangladesh ainsi que les côtes d'Indonésie, du Pakistan, de Thaïlande et la côte ouest de l'Inde seraient aussi très menacées.

Le rapport préconise une amélioration des systèmes de transport et d'énergie afin de réduire les consommations excessives de combustibles. Il incite aussi à la reforestation dans les pays concernés. Il propose enfin de rechercher des variétés de riz capables de tolérer des températures plus élevées.

L.S.

---

### **L'opinion des Européens de l'Ouest**

Selon les résultats d'un récent sondage conduit dans le cadre d'Eurobaromètre, les citoyens de la Communauté euro-

péenne souhaitent presque à l'unanimité (93 %) que les pays de l'Ouest, coordonnés par la Commission européenne, encouragent les progrès en faveur de la démocratie ; 84 % pensent que le programme d'aide alimentaire immédiate organisé par l'exécutif de Bruxelles constitue une bonne chose. Toujours 84 Européens sur 100 sont favorables à une coopération économique plus étroite entre l'Ouest et l'Est et 78 % approuvent une politique commune de la Communauté européenne visant au renforcement des liens entre ces deux parties de l'Europe.

La meilleure façon d'assurer le processus de démocratisation et de développement de l'Europe de l'Est est néanmoins, toujours suivant le même sondage, que la Communauté européenne accélère sa propre intégration économique, politique et monétaire : 70 Européens sur 100 en sont persuadés et le pourcentage grimpe à 83 % chez les personnes qui ont exprimé une opinion en la matière. Particulièrement chaleureux : le Royaume-Uni, le Portugal, l'Irlande, la France, l'Italie, l'Espagne et le Luxembourg, qui enregistrent tous un score supérieur à la moyenne communautaire. Les doutes sur l'attitude des Allemands n'apparaissent vraiment pas justifiés : 62 % d'entre eux sont également favorables à une accélération, dont 75 % de ceux qui ont exprimé une opinion.

L'unification de l'Allemagne ne devrait pas, selon les Européens, poser de problèmes à la construction européenne, d'autant plus que 78 % des Européens y souscrivent et que le score observé en Allemagne Fédérale est identique à la moyenne communautaire : mieux que ça, les Français, les Italiens, les Grecs, les Portugais et les Espagnols sont encore plus favorables que les Allemands

eux-mêmes à la réunification. Sans compter que les 78 % des Allemands favorables se réduiraient à 18 % si cela les obligeait à quitter la Communauté.

Dans leur ensemble, les Européens méritent vraiment de s'appeler comme ça : 89 % de ceux qui ont exprimé une opinion sont en faveur de l'union européenne et 53 % seraient « vraiment désolés » si la Communauté devait être dissoute, contre 48 % au printemps dernier.

Une Europe que ses citoyens souhaitent très attentive aux problèmes sociaux. Soixante-dix pour cent d'entre eux pensent que la Charte sociale concernant les droits minimums des travailleurs, approuvée par onze Etats membres à Strasbourg, est une bonne chose : un score qui atteint 79 % parmi ceux qui ont exprimé une opinion. Le Royaume-Uni a refusé d'adopter la Charte, mais non ses ressortissants : 67 % des Britanniques l'approuvent (en laissant derrière eux les Allemands, les Français, les Luxembourgeois et les Danois) et ils sont 75 % si l'on tient compte de ceux qui ont exprimé une opinion, contre 16 % qui la désapprouvent et 8 % d'indifférents.

Un accueil massif donc de l'idée d'un espace social européen et du fait que le grand marché unifié d'après 92 ne doit pas se faire au détriment des travailleurs. Un marché à la réalisation duquel les Européens attachent de l'espoir puisque leur nombre est passé de 72 % au printemps à 76 % aujourd'hui. Moins d'une personne sur dix continue à percevoir « 1992 » comme une mauvaise chose et à peine une sur vingt est vraiment « très inquiète ».

*Source : Eurofocus, 1/90.*

### **Décade de l'eau**

La croissance démographique mine les efforts entrepris pour assurer l'approvisionnement en eau potable pour tous. Plus de 8 ans après le début de la « Décade Internationale de l'Eau » lancée par les Nations Unies, presque la moitié des populations du Tiers-Monde boivent encore de l'eau polluée. Cette « Décade », souscrite par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a permis d'approvisionner en eau potable plus de 500 millions de personnes, mais l'expansion des services dans beaucoup de pays n'a fait que suivre la croissance de la population. Bien qu'il y ait eu quelques progrès, annonce le PNUD, l'objectif de « l'eau saine » pour tous en 1990 est loin d'être atteint. Le résultat est un mauvais état de santé et de hauts niveaux de mortalité infantile.

*Source : Decade Watch.*

*G.L.*

---

### **USA : conséquences d'une réduction du budget militaire**

Si la dimension politique et stratégique du désarmement occupe une place importante dans l'actualité, l'impact économique de la réduction des dépenses militaires demeure encore peu étudié (voir le compte rendu du rapport de W. Kaufmann dans ce même numéro, page 96). Néanmoins, une étude récente du centre de prévision économique DRI/McGraw Hill sur les effets sur l'économie américaine d'une réduction des dépenses fédérales consacrées à la défense apporte quelques éléments de réponse.

Pour ce faire, l'étude compare les résultats de deux scénarios macroéconomiques dont les hypothèses sont les suivantes :

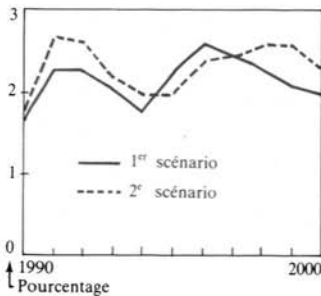
— le scénario de base suppose une réduction des dépenses militaires inférieure à 5 % par an en termes réels jusqu'en 1992, suivie d'une augmentation de ces dépenses de 1,8 % jusqu'à l'an 2000 ;

— le second scénario suppose une réduction du budget de défense de 5 % en termes réels de 1991 à 1994, suivie d'une stabilisation des dépenses militaires jusqu'à l'an 2000. Après une réduction de moitié en 1995, le déficit budgétaire serait supprimé en 1998. Les fonds publics disponibles sont réaffectés à des dépenses non militaires.

Les résultats sont les suivants :

— Dans le premier scénario, la croissance serait de 2,1 % en termes réels en l'an 2000. Après une croissance moindre par rapport au premier scénario, la croissance dans le deuxième scénario devrait atteindre 2,6 % dès 1995 (voir graphique 1).

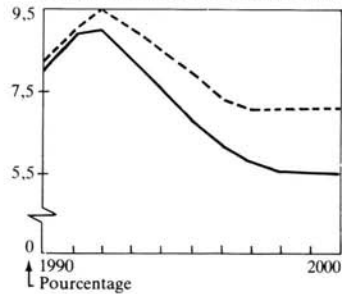
Graphique 1. —  
Evolution du PNB en termes réels



— Dans le premier scénario, les taux d'intérêt s'élèveront à 7 % en l'an 2000, tandis que les taux d'intérêt atteindront 5,5 % dans le second scénario. L'impact financier de la réduction du déficit budgétaire provoqué par une diminution des

dépenses militaires apparaît comme un des éléments moteurs du supplément de croissance (voir graphique 2).

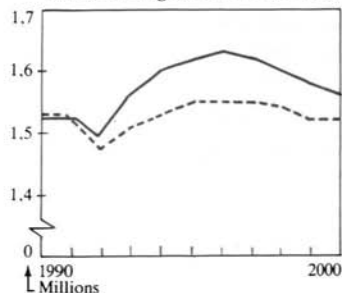
Graphique 2. —  
Taux d'intérêt du Federal Funds



— D'un point de vue sectoriel, les mises en chantier de logements (graphique 3), le nombre des automobiles (graphique 4) ou la production de machines-outils (graphique 5) sont supérieurs dans le second scénario, surtout à partir de 1995.

Selon ces résultats, l'effet bénéfique de la réduction des dépenses militaires semble indiscutable d'un point de vue macroéconomique. Cependant, même en acceptant ces résultats, cette réduction

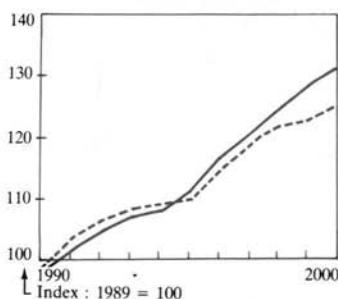
Graphique 3. —  
Unités de logement en chantier



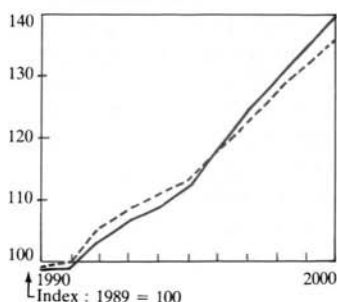
risque de poser des problèmes d'ajustement au niveau sectoriel ou à l'échelon régional et amène à se poser plusieurs questions.

Tout d'abord, certains secteurs (aéronautique ou spatial) ou certaines entreprises sont très dépendantes du Pentagone. En cas de forte réduction des

Graphique 4. —  
Production automobile



Graphique 5. —  
Production de machines-outils



Source : DRI/McGrawHill.

#### Où va l'argent du Pentagone ?

Part des dépenses fédérales dans le secteur des Biens, Services et de la Recherche et Développement (R&D)

	% des dépenses totales	% des dépenses de R&D
Los Angeles-Long Beach . . . . .	7,2 %	19,7 %
Washington, D.C.-MD.-WA . . . . .	4,2 %	5,4 %
Norfolk-Virginia Beach-Newport News . . . . .	4,2 %	0,0 %
St.Louis-Ill . . . . .	3,8 %	1,1 %
Boston . . . . .	3,1 %	9,1 %
Nassau-Suffolk, N.Y. . . . .	3,0 %	4,5 %
San Jose, Calif. . . . .	2,7 %	4,5 %
Philadelphia-N.J. . . . .	2,2 %	1,5 %
Fort Worth-Arlington, Tex. . . . .	2,1 %	2,4 %
Anaheim-Santa Ana, Calif. . . . .	2,1 %	3,7 %
Seattle . . . . .	1,7 %	3,9 %
Dallas . . . . .	1,6 %	1,6 %
Denvers . . . . .	1,5 %	7,8 %

Source : Bruton center for development studies, university of Texas at Dallas.

dépenses militaires, des entreprises comme Gruman (80 % du chiffre d'affaires dans le militaire), General Dynamics (68 % dans le militaire) ou Lockheed (86 % dans le militaire), seront en difficulté comme le laisse suggérer l'évolution récente des cours de leurs actions à la bourse de Wall Street. Aussi l'objectif est-il de se reconverter comme Boeing qui veut développer son activité civile (son président a annoncé que la part de l'activité militaire passera de plus de 30 % à moins de 25 %).

Au niveau régional, le problème est le même puisque deux tiers des contrats de recherche et développement et 40 % des contrats d'approvisionnement sont concentrés dans 15 métropoles, notamment à Los Angeles (voir le tableau).

Par ailleurs, ces projections macroéconomiques ne prennent pas en compte les effets non quantifiables, d'autant que les modalités de ces réductions seront très importantes. A cet égard, deux thèmes de réflexion nous paraissent importants : la politique de recherche et développement et l'impact sur la productivité.

Puisqu'environ 70 % des dépenses de l'Etat américain consacrées à la recherche et développement sont effectuées par le Pentagone, la réduction des dépenses militaires impliquera une redéfinition de la politique américaine de soutien à la recherche et développement. Enfin, selon certains, l'impact sur la productivité de l'augmentation des sommes affectées aux infrastructures et à l'éducation risque d'être important. Ainsi, David A. Aschauer de la Federal Reserve Bank of Chicago considère que 15 milliards de dollars investis par an dans l'infrastructure (routes, aéroports et services), permettraient une hausse de 0,3 % de la productivité. L'exemple américain montre que l'analyse politique

et stratégique du désarmement se doit de prendre en compte sa dimension économique si l'on souhaite que les « dividendes » de la paix soient les plus importants possibles.

C.G.

---

### **Jeu pédagogique**

L'impact de la population sur l'économie d'une nation peut être simulé grâce à un jeu informatique récemment développé par les Nations Unies. Le département de la coopération technique pour le développement des Nations Unies a produit un logiciel divisé en trois modules : population, éducation et macroéconomie. Le jeu permet de voir comment les décisions concernant la population et les dépenses du gouvernement affecteront la croissance économique nationale. On peut y jouer de deux façons : compétitive ou coopérative. Dans la première chaque compétiteur construit un scénario de développement séparé, et celui qui produit les meilleures performances économiques et sociales gagne. Dans la deuxième, chaque personne ou équipe a la charge d'un segment de l'économie, et ils tentent ensemble d'obtenir le résultat optimum. Le jeu comprend un guide pour l'utilisateur et le logiciel pour micro-ordinateur PC-compatible IBM.

Pour obtenir plus d'information : Population Branch, Room DC 1 - 926, Department of Technical Cooperation for development, United Nations, NY 10017, New York, USA.

G.L.

---

### **Droit de séjour pour les inactifs**

La liberté de séjour dans la Communauté jusqu'à présent reconnue aux seuls actifs sera accordée à tous les étudiants,

retraités et « non actifs » en général à partir du 30 juin 1992, selon le récent accord politique des Douze pays membres de la CEE. Les inactifs pourront ainsi s'installer où bon leur semble à l'intérieur de la Communauté.

L'accord est important, car ils sont aujourd'hui 6 millions d'étudiants et 50 millions de retraités, sans compter les inactifs non recensés par les statistiques nationales. Et la part de ces « non actifs » dans la population de la Communauté va croissante.

Les trois directives concernant le droit de séjour des inactifs doivent encore passer en seconde lecture devant le Parlement européen avant de devenir des lois européennes, mais la décision est acquise.

Le sort de ces inactifs était en discussion depuis 10 ans : les pays du Sud de la Communauté craignaient un afflux massif de retraités venus du Nord, tandis que les pays du Nord de la CEE redoutaient l'arrivée par le Sud, d'étudiants en quête d'instruction mais aussi d'un système d'aide plus avantageux que chez eux. La Grèce notamment « exporte » 23 000 étudiants chaque année chez ses voisins de la CEE (la France en « exporte » 5 000).

Afin d'éviter tout surcoût pour les systèmes de sécurité sociale des pays d'accueil, les Douze ont soumis le droit de séjour à des conditions précises : les inactifs devront disposer de ressources suffisantes.

Les étudiants devront disposer d'une assurance maladie, attester (une simple déclaration suffit) de moyens financiers leur permettant de ne pas dépendre de l'aide sociale du pays d'accueil, et fournir un document d'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur du pays choisi. Le droit de séjour est limité à la durée de la formation suivie.

Les retraités et autres inactifs devront aussi être titulaires d'une assurance maladie (pour eux et pour les membres de leurs familles) et prouver — à la différence des étudiants — que leurs moyens de subsistance sont au moins équivalents au « minimum vital » dans le pays d'accueil. Ces preuves pourront consister en une pension d'invalidité, de préretraite ou de vieillesse, d'une rente d'accident de travail ou de maladie professionnelle. La libre circulation des personnes dans la Communauté deviendra ainsi pour tous ses citoyens une réalité tangible.

*Source : Eurofocus, 2/90.*

*N.K.*

---

### **Environnement et qualité de vie**

La qualité de l'air, de la nourriture et de l'eau se dégrade dans le Tiers-Monde alors qu'elle s'améliore dans les pays industrialisés. C'est la conclusion centrale de trois rapports récents des Nations Unies sur la pollution de l'environnement. Ces études conduites par le Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS) ont lié le mal à la surpopulation. Par exemple, l'évaluation de la qualité de l'eau concluait que l'urbanisation et les taux de natalité élevés surchargent les systèmes d'approvisionnement en eau, d'évacuation des eaux usées et des déchets de toutes sortes. En outre, l'importance du problème doit doubler tous les 10 ans. Quant à l'air, les deux-tiers des habitants des villes du monde entier respirent de façon inquiétante des quantités élevées de dioxyde de soufre et de poussières. Le troisième rapport examine les niveaux de pesticides, de produits chimiques industriels et évidemment les toxines introduites dans des centaines de produits

alimentaires. Entre autres il conclut que même une interdiction complète sur des produits chimiques aussi résistants que le DDT et les PCB (Poly-Chloro-Biphényle) n'empêchera pas leur introduction dans la chaîne alimentaire. « A cause de leur stabilité chimique ils resteront dans les cours d'eau et sur les sols pendant des années, nécessitant le contrôle de leur présence éventuelle dans les poissons, la viande, le lait et d'autres produits dérivés des animaux ».

Ces études ont été conduites sous les auspices de l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) avec la participation du Centre de Recherche d'Evaluation et de Surveillance (MARC) au King's College, Université de Londres.

G.L.

Source : *International Dateline*.

---

### Population mondiale

La population mondiale pourrait se stabiliser vers 10 milliards (soit le double de la population présente) dans un siècle environ, mais cette projection suppose une chute d'un tiers des taux de fécondité dans le monde en développement durant les 30 ou 40 prochaines années. Pour réaliser cette baisse de la fécondité, le nombre de femmes qui auront recours à la planification familiale devra atteindre 730 millions (soit 58 % des femmes susceptibles de procréer) dès la fin du siècle. En l'an 2025, il devrait atteindre 1,2 milliard (soit 71 %, le taux actuel des pays industrialisés). D'après le FNUAP cela signifierait pour l'Afrique subsaharienne une multiplication par 10 du nombre des utilisateurs de la planification

familiale pendant les 35 prochaines années. En l'absence d'une telle évolution les Nations Unies avertissent que la population continuera de croître plus vite et plus longtemps, jusqu'à atteindre les 14 milliards. Le rapport conclut : « A eux seuls, ces chiffres et leurs implications pour l'avenir du monde montrent à l'évidence que, dans ce domaine, c'est aujourd'hui qu'il faut agir, et que demain il sera trop tard ».

G.L.

UNFPA : *The state of World Population, 1989*.

---

### La télématique menace les banques

*The Economist* du 16 décembre dernier se demande si les avancées technologiques ne conduiront pas à supprimer une grande partie des banques commerciales. En effet, une de leur plus importante source de revenu, le traitement des factures et des paiements divers, peut désormais s'effectuer de crédeur à débiteur, via des circuits télématiques ne transitant pas par des banques. Aux USA et en Grande-Bretagne, le nombre d'entreprises reliées entre elles par réseau télématique croît rapidement et les méthodes de gestion des stocks à flux tendus, qui par nature génèrent un nombre important de petites commandes en traitement coûteux, poussent à utiliser au maximum les méthodes de paiement électroniques directes beaucoup moins onéreuses.

Certaines banques, sentant venir le danger, s'organisent en automatisant leur traitement des factures et en jouant le rôle de conseiller auprès des entreprises — c'est le cas à l'intérieur du couple First Chicago-General Motors — mais de leur

côté d'importantes compagnies comme General Electric développent et exploitent au sein de leurs filiales financières des méthodes automatiques de paiement qui restent encore en Europe dans les limbes mais qui ne manqueront pas d'arriver.

O.B.

---

### Démographie du Viet-Nam

Pour la première fois depuis 1979 une enquête démographique vient d'être réalisée au Viet-Nam. Elle permet de faire apparaître les résultats suivants : la mortalité infantile ne s'élève qu'à 37 pour 1 000 naissances, ce qui est remarquablement faible pour un pays aussi pauvre (en Thaïlande, elle est de 38 pour 1 000 et en Malaisie de 24 pour 1 000). La fécondité demeure relativement élevée, avec 4,06 naissances par femme. Elle est toutefois en diminution par rapport à 1979. La fécondité est plus élevée dans le nord du pays que dans le Sud : 4,2 enfants par femme dans le Nord contre 3,6 dans le Sud (femmes âgées de 15 à 39 ans). Ces données permettent d'affiner l'estimation de la population totale : selon les hypothèses retenues, elle serait comprise entre 67,8 et 67,9 millions en 1989. Cette évaluation montre que l'objectif de croissance de population que s'étaient données les autorités sera dépassé. Le taux de croissance ne devait pas excéder 1,7 % en 1990, alors que l'enquête fait apparaître un taux de 2,4 à 2,5 % dans les années récentes. L'enquête a été réalisée par le Comité National de la Population et du Planning Familial du Viet-Nam, avec l'assistance technique de la CESAP (Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique) et du

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement).

L.S.

Source : *Asia-Pacific Population Journal*, Septembre 1989.

---

### L'Euro-consommateur ?

L'achèvement du marché intérieur permettra de constituer, dit le refrain, un vaste marché de 320 millions de consommateurs représentant un pouvoir d'achat estimé à 4,4 milliards de dollars en 1993. Peut-être. Mais ce fameux Euro-consommateur, buveur d'euro-bière, utilisateur d'euro-lessive, achetant indifféremment les produits allemands, italiens ou français, correspond-il bien à la réalité ? L'uniformisation des goûts et des habitudes ne serait-elle en vérité qu'un vaste mythe ?

Le fait est qu'aujourd'hui les produits diffèrent d'un pays à l'autre tout simplement par exemple parce que si les Français affectionnent les machines à laver s'ouvrant vers le haut, les Britanniques préfèrent celles à hublot frontal... Et à supposer les produits identiques — prenons un bon produit... américain comme le coca-cola — alors c'est l'emballage qui change aux frontières des goûts...

Les professionnels de la publicité qui investissent certainement bien plus que tout autre dans l'étude des aspirations et des comportements, ont pris acte de ces différences : la publicité anglaise joue sur les mots, l'espagnole sur le mélodramatique tandis que l'allemande est froide et stylisée...

Dans un article stimulant publié sous le titre « Le mythe de l'Euro-consommateur », *The Economist* pose, nous semble-t-il, une vraie question, à charge toutefois de savoir si — ayant observé que des différences existent — celles-ci

tendent à s'estomper, notamment chez les jeunes générations, ou à s'accroître. Pourquoi et comment ?

Soulignons-le une fois de plus, l'Europe économique ne pourra pas indéfiniment faire l'impasse sur l'Europe socio-culturelle, celle des aspirations et des modes de vie.

A propos, savez-vous quel est le montant des dépenses de recherches communautaires sur ces questions ? « Peanuts » diraient les Américains...

H.J.

Source : *The Economist*, novembre 1989.

---

### **Le canard tue-mouche**

Les pesticides employés dans l'agriculture nuisent, à des degrés de gravité divers, bon ou mal an à un million d'êtres humains. De plus, le nombre de mutations génétiques qui renforcent la protection des insectes contre ces produits va en augmentant (cf. Rapport du World Resources Institute).

Pour pallier ces inconvénients, deux biologistes de l'université de Ouelph en Ontario, ont tenté d'utiliser, en guise d'insecticide une variété de canards originaires d'Amérique du Sud. Des expériences ont montré que là où des insecticides traditionnels mettaient de 15 à 80 heures pour anéantir une population d'insectes, quatre canards ayant chacun grand faim opéraient le même génocide en moins d'une demi-heure.

Le coût relativement peu élevé des volatiles contrebalance facilement leurs rares défauts, la production de déchets. Alors, un nouvel insecticide biodégradable pour combattre les mouches ?

O.B.

Source : *The Economist*, 18 novembre 1989.

---

### **Europe : coût de la vie**

En septembre 1989, un « panier » standard de produits et de services coûtant 100 unités en Belgique revenait à 135,9 unités au Danemark, mais il se vendait pour beaucoup moins — 61,3 unités — au Portugal. Il existe donc toujours de grands écarts de niveaux de prix entre les Douze, comme l'indiquent ces chiffres publiés fin novembre par l'office statistique de la Communauté européenne.

L'Allemagne et la France restent plus chères que la Belgique et tous les autres pays de la Communauté se situent au-dessous du niveau belge. Le fameux « panier » coûte entre 95 et 97 unités en Italie, en Irlande et aux Pays-Bas, 92,8 au Royaume-Uni, 90,2 au Luxembourg, 81,6 en Espagne et 73 en Grèce.

---

### **Prévisions pour 1990 en Asie : ralentissement de la croissance et inflation accrue**

La société financière Merrill Lynch vient de publier ses prévisions de croissance pour les principaux pays Asiatiques. Selon cet organisme, la croissance devrait être moins soutenue en 1990 qu'en 1989. Les dix principaux pays (hors Japon) devraient avoir une croissance moyenne de 5,3 % en 1990 contre 6 % en 1989 et 9,7 % en 1988. Plusieurs facteurs sont responsables de ce ralentissement. Dans les pays qui ont connu une forte croissance en 1988 et 1989, comme la Thaïlande, la poursuite de l'expansion se heurte à l'insuffisance des infrastructures (moyens de transports, télécommunications). De même, les Philippines sont confrontées à des pénuries d'électricité. L'Indonésie et la Malaisie rencontrent de leur côté des difficultés en matière d'installations portuaires. L'insuffisance

de main-d'œuvre, en particulier de main-d'œuvre qualifiée, est un second goulet d'étranglement. Elle devrait conduire à des augmentations de salaires au cours des prochaines années, en Thaïlande particulièrement.

Dans le même temps, la hausse des prix devrait être plus élevée dans la plupart des pays de la zone asiatique. Les autorités thaïlandaises sont ainsi préoccupées par la progression de la consommation et de la masse monétaire, susceptible de provoquer une reprise de l'inflation. Elles ont adopté, en décembre dernier, un ensemble de mesures visant à limiter la hausse des prix mais celles-ci sont jugées insuffisantes par de nombreux observateurs. En Corée du Sud, ce sont les mouvements sociaux qui ont perduré au cours de 1989 qui ont conduit à des augmentations de salaires, de l'ordre de 20 à 22 %.

La Chine devrait connaître une crois-

sance plus faible en 1990 en raison de la politique d'austérité mise en œuvre actuellement. De même, la croissance de l'Inde devrait être plus faible l'année prochaine, mais l'inflation devrait atteindre 10 à 12 %. Taiwan a dû subir une forte appréciation de sa monnaie par rapport au dollar américain (+ 12 % en un an) et sa croissance devrait s'en trouver ralentie, avant que l'appareil industriel ne s'adapte à la nouvelle parité.

Il est utile de compléter ces indications par des prévisions concernant le Japon. Selon les dernières prévisions officielles, la croissance de ce pays devrait être de 4 % en 1990 contre 4,6 en 1989. La croissance continuera d'être soutenue par la demande intérieure et l'excédent commercial devrait diminuer de 5 milliards de dollars, passant à 56 milliards en 1990 (année fiscale). A noter aussi la forte augmentation des importations de

Perspectives de croissance en Asie pour 1990

	1988	1989 M.L.	1990 M.L.
Chine . . . . .	11,2	4,5-5,5	4,5-5,5
Corée du Sud . . . . .	11	6,5-7,0	6,0-6,5
Hong Kong . . . . .	7,4	4-5	3-3,5
Inde . . . . .	9	5,5-6	5,0-5,5
Indonésie . . . . .	4,7	6,0-6,5	6,5-7,0
Malaysie . . . . .	7,8	8,0-8,5	6,5-7,0
Philippines . . . . .	6,6	5,5-6	4,5-5,5
Singapour . . . . .	11,1	8,0-8,5	5,5-6,0
Taiwan . . . . .	6,8	7,3-7,7	5,5-6,0
Thaïlande . . . . .	11	10-10,5	7,5-8,0
10 pays d'Asie (hors Japon) . . .	9,7	6,0	5,3
Japon <sup>a b</sup> . . . . .	5,7	4,6	4,0

a) Années fiscales  
b) Prévision gouvernementale.

pétrole : + 14,8 % en novembre 1989 par rapport à l'année précédente, liée à une forte demande intérieure mais aussi à des réexportations en direction des pays de l'ASEAN.

L.S.

Source : d'après *Asian Economic Commentary*, novembre 1989, Merryl Lynch et *The Nation*, Bangkok, 19 décembre 1989.

---

### **Est-Ouest : migrations allemandes**

Près de 50 000 Allemands de RDA ont quitté leur pays au cours des exodes de l'été et de l'automne via la frontière austro-hongroise et les ambassades ouest-allemandes de Prague et de Varsovie. Au-delà du débat sur les transformations possibles de l'ordre politique et social de la RDA, les mouvements de fuite collective soulèvent en RFA des interrogations sur l'intégration des nouveaux concitoyens et sur les effets à moyen et long termes des migrations sur l'économie ouest-allemande.

Une fois arrivés en RFA, les ressortissants de RDA sont des Allemands (de l'Ouest) comme les autres. La Constitution ouest-allemande reconnaît en effet les « Allemands » uniquement et s'interdit toute distinction entre les ressortissants des deux Etats. Les anciens citoyens de la RDA ont donc exactement les mêmes droits que leurs « hôtes » : droits à l'allocation-chômage quand ils ont été salariés en RDA, à la sécurité sociale, aux pensions de retraite, à l'aide sociale, aux allocations familiales, de logement etc. Cette situation facilite leur insertion et atténue notamment la pression du chômage car les réfugiés est-allemands disposent normalement d'une année (durée de versement de l'allocation-chômage) pour trouver un emploi.

Le marché de travail leur offre d'ailleurs actuellement des perspectives point trop défavorables. Certes la RFA recense encore près de 2 millions de chômeurs, mais se trouve confrontée aussi à un problème réel de rarefaction de main-d'œuvre qualifiée. Les « Übersiedler » est-allemands pourront ainsi jouer un rôle de tampon fortement apprécié par l'économie allemande.

Les entrepreneurs allemands ne tarissent pas en effet d'éloges sur les qualités des réfugiés est-allemands que leur âge, leur qualification et... leur flexibilité semblent prédisposer à une insertion professionnelle sans heurt. Seules quelques professions du tertiaire et certaines formations universitaires en sciences humaines notamment semblent demander des investissements plus lourds en termes de formation et de reconversion. L'accueil chaleureux réservé aux réfugiés par les employeurs publics ou privés a déjà conduit l'Office de l'Emploi à mettre en garde contre un traitement « préférentiel » de cette catégorie de salariés.

Du côté patronal, on s'attend plus généralement à un fort regain de dynamisme de l'économie ouest-allemande grâce aux migrations des ressortissants de RDA et des rapatriés de souche allemande provenant des autres pays de l'Est. Une étude réalisée à la demande du gouvernement par l'« Institut der deutschen Wirtschaft » proche du patronat, tablant sur l'hypothèse d'un afflux de 2 millions de ressortissants des pays de l'Est en RFA d'ici à la fin du siècle, en attend des effets exclusivement positifs : amélioration sensible de la structure démographique, stimulation de la demande intérieure, gains de croissance, création d'emplois. Le redressement de la relation actifs/inactifs contribuerait aussi à restaurer l'équilibre des caisses de retraite qui, à

cotisation constante, redeviendraient excédentaires jusqu'en 2020 environ.

Tous les experts cependant ne sont pas aussi optimistes. Des chercheurs de l'« IAB », centre de recherches de l'Office fédéral du Travail, n'attendent pas de retombées notables à partir des migrations probables de 2,7 millions de personnes jusqu'en 2010 : flux trop peu importants selon eux pour affecter durablement les structures du marché du travail et de la population.

Dans l'immédiat, l'arrivée plus massive que prévu des Allemands de l'Est (100 000 arrivées en 1989 probablement, contre 40 000 en 1988) n'est pas sans poser le problème très concret de leur intégration dans la société. C'est que l'immigration est-allemande ne représente qu'une partie des flots de « rapatriés » d'origine allemande provenant pour beaucoup des autres pays de l'Est et qui accusent eux aussi une tendance à la hausse (350 000 personnes en 1989 contre 200 000 en 1988). Le marché du logement, déjà extrêmement tendu, est près de l'implosion et le gouvernement a dû adopter à la hâte un plan d'urgence prévoyant la mise en place rapide de 50 000 logements. Pour éviter les réflexes de « concurrence » et de rejet (susceptibles d'engendrer des comporte-

ments électoraux favorables à l'extrême-droite, le gouvernement prévoit également de restreindre le droit à l'allocation-chômage pour les ressortissants est-allemands, lui substituant une « allocation d'intégration » moins élevée (environ 1 000 marks, 3 400 francs, par mois pendant un an). L'offre actuelle de places dans les jardins d'enfants et le nombre des enseignants pourraient aussi rapidement s'avérer très insuffisants. Si le dynamisme et l'« esprit de pionnier » attestés aux jeunes Allemands de l'Est ainsi que leur plus grande acceptation de contraintes professionnelles lourdes (par exemple du travail le week-end fort peu apprécié par les salariés ouest-allemands et leurs syndicats !) semblent effectivement faciliter leur insertion, il ne faut pas oublier le nombre important de laissés pour compte. Ainsi recense-t-on dans les grandes villes, parmi les personnes « sans abri », un nombre fort élevé d'anciens citoyens de la RDA qui se recrutent souvent parmi les personnes faiblement qualifiées ayant quitté leur pays munies d'une autorisation officielle.

*Sources : Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel, La Tribune de l'Expansion, Le Monde. Texte extrait de l'IREs, Chronique Internationale, novembre 1989.*

*Ont collaboré à cette rubrique : Olivier Benrubi, Charles du Granrut, Hugues de Jouvenel, Nathalie Kondracki, Gérald Lanne, Laurent Schwab.*

# *Analyses critiques*

**DERTOUZOS, Michael ; LESTER, Richard K. ; SOLOW, Robert M. and the MIT Commission on Industrial Productivity. — *Made in America : Regaining the Productive Edge.* — Boston : The MIT Press, 1989.**

Ce livre résume les travaux de la Commission sur la productivité industrielle, qui a rassemblé 16 universitaires du Massachusetts Institute of Technology afin d'étudier les faiblesses de l'industrie américaine et de proposer des remèdes. Sans sous-estimer l'importance de l'environnement macro-économique, la Commission s'est surtout intéressée à l'organisation du système américain de production. Elle a étudié en détail huit secteurs industriels (automobile, chimie, aviation civile, électronique grand public, machines-outils, semi-conducteurs, ordinateurs et copieurs, acier et, enfin, textiles) qui représentent 28 % de la production industrielle américaine et la moitié des biens échangés par les Etats-Unis. Au cours de ses travaux, la Commission a visité plus de 200 entreprises et a fait presque 550 interviews aux Etats-Unis, en Europe et au Japon. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première partie présente l'analyse globale de la Commission, ainsi que les remèdes proposés, tandis que la seconde partie consiste en une présentation détaillée de chacun des huit secteurs. C'est surtout la première partie dont il sera question ici.

La Commission a diagnostiqué six facteurs affaiblissant l'industrie américaine : des stratégies dépassées, une attention insuffisante à la main-d'œuvre, des échecs en matière de coopération, une maîtrise partielle des nouvelles techniques de production, une mauvaise coopération entre l'industrie et le gouvernement et, enfin, une importance trop grande accordée au court terme.

Deux types de stratégies dépassées ont été identifiées : un recours excessif à la production sur grande échelle et un certain chauvinisme technologique. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les entreprises américaines se sont développées en grande quantité principalement pour le marché intérieur en s'appuyant essentiellement sur la technologie américaine. Deuxièmement, considérant la main-d'œuvre plutôt comme un coût à minimiser que comme un investissement à rentabiliser, l'industrie américaine a employé trop de travailleurs peu qualifiés. La troisième faiblesse provient de la difficulté des entreprises à s'organiser de façon optimale et à coopérer avec d'autres entreprises. La quatrième faiblesse tient à l'incapacité des Etats-Unis, bien que leader mondial en matière de recherche fondamentale, à valoriser commercialement les découvertes technologiques. Cette insuffisance vient notamment de l'accent excessif mis sur les innovations de produit par rapport aux innovations de procédé : selon une étude, 2/3 des budgets américains de recherche et développement sont consacrés aux innovations de produit contre 1/3 aux innovations de procédé alors que le rapport est inversé au Japon. Cinquièmement, la coopération est insuffisante entre l'industrie et le gouvernement, notamment en ce qui concerne les secteurs de haute technologie (exemple : effondrement du secteur de l'électronique grand public). Enfin, obligés de réaliser des profits à court terme, les industriels américains ont été peu enclins à effectuer des investissements onéreux et risqués à long terme.

Voulant dépasser le stade du simple constat, la Commission a cherché à identifier la stratégie des entreprises américaines performantes. Généralement, ces entreprises ont su augmenter la qualité, réduire les coûts et améliorer la commercialisation de leurs produits.

Pour ce faire, les entreprises ont comparé les caractéristiques de leurs produits, ainsi que leurs méthodes de production avec celles de leurs concurrents. Par ailleurs, elles ont accru la connaissance des besoins de leurs clients afin d'être capables d'y répondre. L'amélioration des relations avec les sous-traitants a été recherchée afin de réduire les stocks et d'augmenter la qualité de leur production. Enfin, elles ont réformé leur organisation en vue de réduire les barrières fonctionnelles ainsi que le nombre de niveaux hiérarchiques.

Avant de formuler ses recommandations, la Commission a distingué trois tendances dans l'économie mondiale qui se poursuivront à l'avenir. En premier lieu, l'activité économique continuera à s'internationaliser : les entreprises poursuivront leur extension à travers le monde, tandis qu'un nombre croissant de pays produiront des biens et des services de haute technologie. En deuxième lieu, les marchés deviendront de plus en plus sophistiqués, de plus en plus segmentés et de plus en plus spécialisés. En troisième lieu, la rapidité du changement technologique se

maintiendra. Après avoir rassemblé toutes ces informations et mené toutes ces analyses, la Commission a proposé cinq voies d'action.

Premièrement, les Etats-Unis doivent investir dans une perspective de long terme : non seulement le capital fixe doit être accru, mais plus de ressources doivent être consacrées à la recherche et développement, tandis que les qualifications de la main-d'œuvre doivent être améliorées. A cet égard, il est indispensable d'appliquer une politique économique visant notamment à réduire le déficit budgétaire et à accroître la préférence des agents économiques pour l'épargne et l'investissement. Deuxièmement, une nouvelle « citoyenneté économique » doit être définie dans le monde du travail. Puisque les nouvelles technologies réclament la participation active des travailleurs (capacité d'innovation, d'initiative, etc.), l'organisation du travail se trouve donc profondément modifiée. Troisièmement, l'industrie américaine doit dorénavant maîtriser les nouvelles méthodes de production comme, par exemple, l'intégration croissante entre tous les stades de la production ou la réduction maximale du niveau des stocks, etc. Quatrièmement, les Américains doivent désormais être capables de concilier la solidarité et la coopération dans leurs relations de travail avec leur tradition individualiste. Cinquièmement, les Américains ont l'obligation de s'ouvrir sur le reste du monde, notamment en se familiarisant avec les cultures étrangères et en n'hésitant pas à adopter les pratiques d'autres pays si celles-ci permettent à leur industrie d'être plus compétitive.

S'il apparaît bien difficile de critiquer l'analyse comme les remèdes proposés, ce livre révèle surtout une évolution aux Etats-Unis dans l'étude de la compétitivité. En effet, les auteurs s'appuient implicitement sur la notion de système économique national, c'est-à-dire que la compétitivité d'une économie est le produit d'une multitude de facteurs où les structures d'organisation et la culture en particulier occupent une place prédominante. Délaissant l'approche macroéconomique traditionnelle, si répandue dans les années 70 et même 80, l'étude se veut à la fois plus micro-économique, puisqu'elle n'hésite pas à s'intéresser au processus de production, et plus globale, puisqu'elle s'attache à des variables culturelles. La faiblesse de cette analyse tient à l'inexistence d'un classement des facteurs par ordre d'importance, ce qui empêche de distinguer les véritables enjeux.

Charles du Granrut

**ATTALI, Jacques.** — *Lignes d'horizon.* — Paris : Fayard, 1990.

Jacques Attali poursuit sa quête inlassable de la vérité. Il ne cesse d'ausculter et d'interroger l'avenir. Etrange dialogue entre le savoir et le

pouvoir. L'un féconde admirablement l'autre. Lignes d'horizon se situe dans la lancée des « Trois Mondes », ouvrage paru en 1981. Mais aujourd'hui, à l'aube de la dernière décennie de notre siècle, le regard s'élève, s'allège aussi de tout souci de démonstration pour ne livrer que ces traits du futur. Les lignes d'horizon apparaissent clairement.

L'économie-monde s'articule toujours autour d'un cœur. A la suite de Fernand Braudel on peut identifier sept villes cœurs : Bruges, Venise, Anvers, Gênes, Amsterdam, Londres, New York. On vit aujourd'hui la crise qui sépare la huitième forme, New York, dont l'ère a commencé vers 1930 — ce demi-siècle d'hégémonie américaine — d'un nouveau cœur, encore difficilement discernable. C'est la crise d'une formation économique dominée par le moteur électrique et les biens de consommation ménagers à domicile (c'est, au passage, les trois trésors électriques de M. Ikeda, Premier ministre japonais en 1960).

Pour Jacques Attali, le nouveau cœur coïncidera avec l'émergence de nouvelles technologies liées à l'automatisation de la manipulation de l'information, c'est-à-dire de tout un ensemble de services liés à la culture et de services liés à l'éducation et à la santé. Ce nouveau cœur se situera-t-il à Tokyo ou quelque part en Europe, car il semble écarter d'emblée les Etats-Unis ? Tel est l'enjeu de la prochaine décennie car tout — ou presque — s'y jouera au plan de la richesse économique, financière et donc à celui de la hiérarchie des puissances. Car, nous dit-il, « si l'Ouest de l'Europe sait associer l'Est du continent à son devenir, il pourra prétendre au statut de cœur de l'économie mondiale, devenir son espace le plus peuplé, le plus riche et le plus créatif. Sinon ce sera le Japon » (p. 75). Mais à lire avec attention les pages suivantes, comment ne pas être frappé par la somme impressionnante des atouts de ce dernier. Que l'on en juge :

- les entreprises japonaises dépensent deux fois plus pour leur modernisation que les américaines ;
- le Japon assure 50 % de la production mondiale des micro-processeurs contre 38 % pour les Etats-Unis et 10 % pour l'Europe ;
- le Japon contrôle plus du tiers des réseaux commerciaux et près de la moitié de la distribution des biens de consommation courants de l'Asie riveraine du Pacifique, zone qui produit déjà le sixième du PNB mondial mais en 2000 en produira autant que la CEE et les Etats-Unis ;
- le Japon domine déjà la plupart des secteurs des télécommunications ;
- les 10 plus grandes banques mondiales sont japonaises ;
- le Japon accumule chaque année près de 200 milliards de dollars d'excédents avec lesquels il investit dans tous les pays ;
- il fournit déjà plus du tiers des technologies nécessaires au progrès de l'armement américain.

Quant à l'espace européen, que d'interrogations pèsent sur son avenir. La démocratisation à l'Est reste soumise à bien des aléas, les deux Europe ont bien peu de relations économiques l'une avec l'autre, la construction d'un véritable marché unique est loin d'être achevée. Certes, l'Europe voit s'ouvrir devant elle un vaste champ de potentialités, mais pourra-t-elle les cueillir en un temps aussi court ? De même si l'on examine les périphéries des deux espaces en voie de constitution, Pacifique et Européen, on remarque que celle de l'espace Pacifique (Birmanie, Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines et Amérique Latine) paraît plus prometteuse que celle de l'espace européen (Afrique et Moyen-Orient). Par rapport à ces deux espaces en voie de constitution et leur périphérie, tant l'Inde que la Chine, ne représentent pour l'instant, c'est-à-dire à vue humaine, vers 2025, pas un pôle de compétition réel. D'ailleurs leur poids démographique, quelque 1,2 à 1,3 milliard d'humains, représentera encore longtemps un frein au développement économique bien distribué.

Peut-être pourra-t-on remettre en cause cette division bipolaire des espaces et se demander si, au contraire, la compétition ne s'articulera pas autour de trois pôles : l'Asiatique, autour du Japon et des nouveaux pays industrialisés d'Asie, le Nord Américain, du fait de la constitution du marché commun entre, d'abord les Etats-Unis et le Canada, et demain avec le Mexique, l'Amérique Centrale et les Caraïbes, le reste de l'Amérique Latine restant une zone partagée, l'espace européen enfin, le plus peuplé (650 millions de l'Atlantique à l'Oural) contre à peu près 400 millions pour les deux autres !

Quoi qu'il en soit, l'issue de la compétition dépendra en grande partie de la maîtrise de la production d'une nouvelle génération de produits que Jacques Attali nomme joliment « nomades ». Ils ont en commun d'être légers, sans attache, portatifs. Ils ont surgi sur le marché il y a dix ans, et sont tous miniaturisés : téléphones sans fil avec carte à mémoire, téléfax, ordinateurs portables, baladeurs. Demain, de nouveaux apparaîtront et s'emboîteront pour remplacer des services d'éducation (autopédagogie) ou de santé (automédication). Etre en forme et informé, telles apparaissent les deux mamelles de la société future. Jacques Attali n'a pas choisi le terme « nomade » par hasard. C'est le « mot-clé qui définit le mieux le mode de vie, le style culturel et la consommation des années 2000 » (p. 161). « Toutes les lois de l'économie se trouveront bouleversées, poursuit-il, on quittera l'ordre marchand. Devenu prothèse de lui-même, l'homme se produira comme une marchandise. La vie sera objet d'artifice, créatrice de valeur et de rentabilité » (p. 179).

Il est vrai qu'il ne s'agit pas seulement d'horizons radieux. La politique a peu de chances d'influer sur les années 2000. Le règne de l'argent paraît sans frein ou contrepoids. Il faudra apprendre à gérer cette

mondialisation croissante, mais le véritable problème se situera peut-être ailleurs : la périphérie grondera (p. 191).

Il est à peu près acquis qu'en 2025 le monde comptera 8 milliards d'hommes et que plus des deux tiers d'enfants nés d'ici à cette date auront vu le jour dans les 20 pays les plus pauvres du monde. Quelles perspectives nous offre un monde où le sixième de l'humanité connaîtra un niveau de vie plutôt satisfaisant alors que le reste se débattrra dans les affres du mal-développement ? A l'heure où l'on célèbre de toutes parts les fiançailles de la démocratie et du marché, qui s'occupera des nouveaux cimetières sous la Lune ?

*Eugène Berg*

**DRANCOURT, Michel.** — *L'économie volontaire. L'exemple du Japon.* — Paris : Editions Odile Jacob, 1989.

Depuis à peu près plus de vingt ans, les ouvrages sur le Japon s'accumulent et nous livrent un savoir sans cesse renouvelé sur une société, un pays et une économie appelés à jouer un rôle mondial dominant. Michel Drancourt se rend régulièrement au Japon depuis 1962 : il a observé en détail les principales phases de cette prodigieuse ascension et nous livre ici quelques-unes de ses clefs principales. Ces éléments sont largement connus. Tout a concouru, tout concourt en quelque sorte au Japon à secréter de la croissance. L'exiguïté du territoire (360 000 km<sup>2</sup> pour 121 millions d'habitants) rend impossible aux magasins de posséder plus de trois à quatre heures de stock, d'où une liaison très étroite, permanente avec le système de production, et donc une gestion très minutieuse des coûts. Le « zéro-stock » s'est répandu à peu près dans tout l'appareil productif où l'informatique joue un rôle décisif. De tout temps le Japon, jadis fermé aux étrangers, a pratiqué une politique mercantiliste fort soignée : aujourd'hui il exporte presque autant de marchandises que la RFA et les Etats-Unis (210 milliards de \$ contre 242 et 217), mais en importe beaucoup moins (127 milliards de \$ contre 189 et 309). Pourtant, il n'applique que des droits de douane modérés (le total des revenus douaniers tirés des importations donne un taux de 3,4 pour les Etats-Unis, 2,8 pour la CEE, 2,5 pour le Japon). C'est toute la tradition nationale qui s'oppose à l'importation de produits étrangers, c'est le système des grossistes et détaillants qui fait écran : le marché intérieur japonais se cultive à force de longue patience.

De fait, l'homogénéité ethnique, culturelle et sociale de l'archipel est impressionnante. Cette société verticale, fondée sur une chaîne de rapports interpersonnels<sup>1</sup> cherche avant tout le consensus, l'harmonie. Et

---

1. Nakane, Chie. — *La société japonaise.* — Paris : Armand Colin, 1974.

l'Etat vit en étroite symbiose avec la société : le Japon est le pays industriel où la proportion de fonctionnaires est la moins élevée (trois fois moins qu'en France en pourcentage de la population active). La part de l'impôt dans le revenu national plafonne à 24 % (32 % en France). La culture d'entreprise, sinon le culte, est étonnamment développé. Celle-ci apparaît comme une micro-société (l'emploi à vie) où le sentiment de solidarité est extrêmement fort et au sein de laquelle la formation est en progrès constant, l'information fluide et le processus de décision, s'il peut apparaître lent et compliqué, est en définitive très mobilisateur. L'entreprise pour investir s'appuie sur la très forte propension à épargner de la population (20 % du PNB contre 5 % aux Etats-Unis et 13 % en France). Elle cherche d'abord à élargir ses parts de marché plutôt que de parvenir à des bénéfices à court terme. Elle innove constamment, investit beaucoup dans la recherche-développement (6 à 8 % du chiffre d'affaires). On y travaille beaucoup : en moyenne l'horaire hebdomadaire y est supérieur de 40 % au nôtre. Et bien sûr l'entreprise s'adapte constamment à la conjoncture. D'abord en modulant le système de rémunération aux résultats acquis, en ayant recours de façon permanente aux salaires temporaires ou à la sous-traitance, sorte de volant de manœuvre, mais aussi grave revers de la prospérité japonaise.

Les résultats sont bien connus. Les entreprises japonaises se sont concentrées sur quelques produits stratégiques : la construction navale japonaise détient plus de 36 % des parts du marché mondial, les fabricants de radio, télévisions, magnétoscopes, chaînes haute fidélité 32 %, automobiles 26 %, électronique et composants 24,3 % et acier 24 %.

Elles ont suivi un cheminement stratégique tout tracé : industrie d'abord, marché intérieur d'abord, exportations sur quelques produits, importations limitées à l'essentiel.

Les nouvelles données économiques internationales ou les évolutions internes au Japon sont-elles en mesure de modifier cet état de choses ? Michel Drancourt ne le pense pas. Près de quatre ans après le fameux rapport Maekawa sur « La restructuration économique pour une harmonie internationale » peu de choses ont changé pour opérer cette « transformation historique de sa politique économique traditionnelle et de son mode de vie national ». Si l'économie japonaise s'oriente de plus en plus vers la sphère financière, comme en atteste l'expansion de Nomura, le plus riche et le plus profitable groupe de placements du monde, elle reste fortement ancrée sur sa base industrielle. Le Japon ne s'oriente que lentement vers une société de consommation. Certes, le Japon vieillit, la masse des plus de 65 ans, 7 % en 1970, atteindra 14 % en 1996. Dès 1987, 1 Japonais sur 10 a plus de 75 ans contre 1 sur 14 en 1970. Mais la

parade est prête : robotisation accrue et utilisation plus forte de la main-d'œuvre féminine.

Que peut faire l'Europe pour rester dans la course, s'interroge l'auteur, pour rester dans la course à la compétitivité ? Il répond : « copier, non, transposer, oui ». Les prescriptions ici ne sont pas nouvelles et dérivent de l'examen des forces de l'économie japonaise.

L'Europe, tout d'abord, doit rester une grande puissance industrielle. Elle garde de nombreux atouts. Elle est forte pour les produits industriels de technologie courante (filets, tissus, acier, produits chimiques de base). Elle l'est aussi dans des activités plus complexes comme l'automobile ou les matières plastiques. Mais elle retombe pour les produits plus sophistiqués comme l'aéronautique et l'électronique. Mais Michel Drancourt regrette, à juste titre, « l'absence d'agences communautaires dans les domaines de la défense, des télécommunications, des équipements ferroviaires et en général de toutes les activités liées aux pouvoirs publics » ce qui conduit à un émiettement des efforts.

Le marché intérieur européen doit encore progresser et devenir un véritable marché intégré et unique. Surtout, estime Michel Drancourt, l'Europe doit se doter d'une véritable politique commune vis-à-vis de l'extérieur et être plus offensive sur les marchés internationaux.

Pour cela, elle devra développer notamment ce qu'il appelle l'offre créatrice, c'est-à-dire des produits nouveaux qui susciteront leur propre demande. Et de citer trois exemples de succès : Ikea, Swatch et Delamare-Sovra (emballages anti-choc).

Sur les autres volets d'une politique plus active (efficacité de l'entreprise, refonte du système éducatif, flexibilité et diversité du travail) il est peu prolix.

Mais pour Michel Drancourt l'essentiel est ailleurs et, plutôt que d'opposer les différents blocs ou nations les uns aux autres, c'est plutôt sur l'internationalisation de l'économie mondiale qu'il faut parier. Cette mondialisation s'opère à la fois par les échanges, la finance, la technologie et la concurrence. Mais cette économie mondiale en voie de formation, résumée il y a déjà cinq ans sous le vocable de triade par K. Ohmae, n'a pour l'instant encore ni de centre ni de pouvoir régulateur, ni d'acteurs véritablement dénationalisés. De même, Michel Drancourt ne l'ignore pas, bien qu'il passe très rapidement dessus, persistent bien des obstacles à cette mondialisation (pp. 214-216 : identités nationales et régionales, administrations, corporatismes). Aussi, plus que d'une véritable prescription pour l'Europe et la France, *L'économie volontaire* nous fournit une description assez fouillée des ressorts de la puissance japonaise. Mais on le voit, l'exemple est assez difficile à imiter et même à transposer.

*Eugène Berg*

**DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale). — Les villes européennes. — Paris : La Documentation Française, 1989.**

Au fur et à mesure que passent les jours et qu'approchent les dates où petit à petit les pays européens se rapprocheront, paraissent des ouvrages ayant pour thème le passé, le présent et les futurs de nos partenaires communautaires.

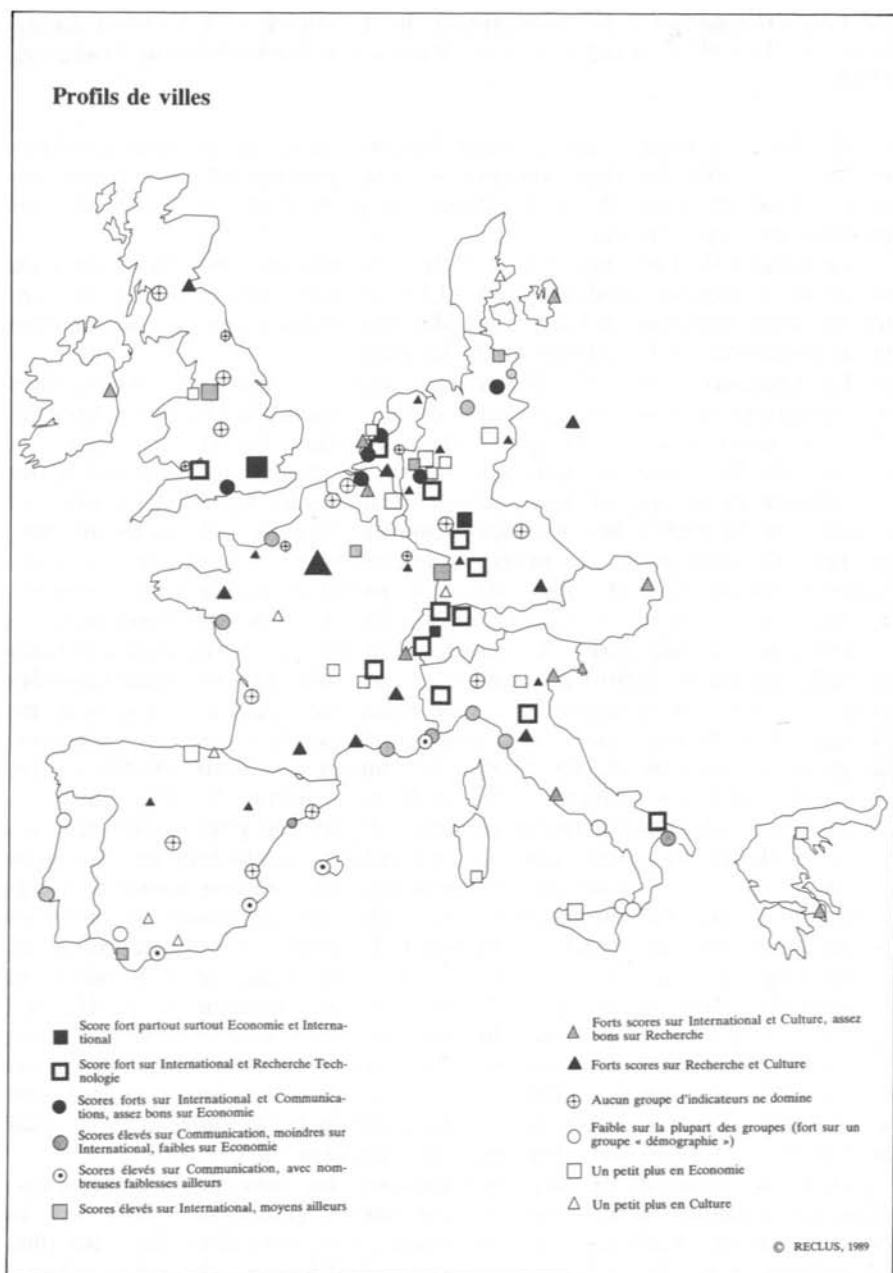
La DATAR n'échappe pas à cette tendance et, assistée en cela du centre de recherche montpellierain RECLUS, elle cherche à nous présenter les agglomérations urbaines les plus importantes des 12, augmentées pour l'occasion de l'Autriche et de la Suisse.

La première partie de l'ouvrage revient à classer les villes dans 8 « catégories de poids » différentes grâce à l'addition de points récoltés dans 16 critères différents qui sont, par ordre d'entrée en scène, la population, la croissance de la population, les firmes multinationales, les infrastructures et les activités technopolitaines, les ingénieurs cadres et techniciens, la recherche, la fonction universitaire, les places financières, le trafic des aéroports, les ports, le rayonnement culturel, les villes de foires et salons, les villes de congrès, la presse et l'édition, les télécommunications et enfin, en fourre-tout général, les villes de spécialités.

Dans la seconde partie de l'étude, sont agrégés certains des critères précédents afin de définir cinq séries : « Les relations internationales des villes », « les communications », « la puissance économique », « la recherche et la technologie », « la fonction culturelle », et sont présentés, en guise de conclusion, les profils de chacun des lieux étudiés et les tissus des villes qui forment la trame de cette partie de l'Europe.

La photo, choisie par les auteurs pour figurer en page de couverture, est la meilleure illustration possible de l'étude et confortera les historiens persuadés que si l'histoire ne se répète pas, elle bégaye souvent. L'Europe, vue la nuit par un satellite : une tache sombre trouée de quelques points lumineux : la France, le Portugal, l'Espagne, l'Italie du centre et le Mezzogiorno, ou un fleuve de lumière dont Manchester, Londres, le Benelux, les Pays rhénans et le Nord de l'Italie occupent le lit. Historiquement, ce passage de la Mer du Nord au berceau de la civilisation que fut la Méditerranée a toujours été important. Il le reste plus que jamais aujourd'hui, tout porte à croire qu'il le restera demain et contribuera ainsi à laisser les régions les plus déshéritées, la façade atlantique, le Sud de l'Italie, la Grèce, dans leur état de finistères de l'Europe.

Dans ce croissant fertile, sont entassés les pouvoirs économiques, mais les variables qui, dans le long terme, pourront influencer sur le développement : recherche et technologie, fonction culturelle, sont plus éparpillées. Parmi les « Nordes des Suds » de l'Europe, Valladolid, Sara-



Tissus de villes



- |             |                       |
|-------------|-----------------------|
| Dorsale     | Finisterres           |
| Dépendances | « Suds »              |
| Nord du Sud | Lacune                |
| Assimilés   | Liaisons avec l'Est ? |

© RECLUS, 1989

<i>Classe 1</i>		<i>Classe 7</i>	
Londres	83	Saragosse, Mayence-Wiesbaden	34
Paris	81	Liverpool, Southampton, Newcastle, Salonique, Tarente, Berne, Nancy, Lausanne	33
<i>Classe 2</i>		Karlsruhe, Brème, Gand, Rouen	32
Milan	70	Malaga, Padoue, Cagliari, Amhem	31
<i>Classe 3</i>		Cardiff, Munster, Brunswick, Metz, Palma	30
Madrid	66	Augsbourg	29
Munich, Francfort	65	Angers, Vérone, Dortmund, Aix, Nimègue, Orléans, Clermont	28
Rome, Bruxelles, Barcelone	64	Cadiz, Catane, Parme, Groningue, Reims	27
Amsterdam	63	Las Palmas, Valladolid, Grenade, Bochum, Tours	26
<i>Classe 4</i>		<i>Classe 8</i>	
Manchester	58	Sarrebruck, Belfast, Vigo, Tarragone, Saint-Etienne	25
Berlin, Hambourg	57	Cordoue, Murcie, Coventry, Alicante, Messine, Odense, Modène, Kiel, Aarhus, Kassel, Duisbourg, Harlem, Le Havre, Santa Cruz	24
Stuttgart, Copenhague, Athènes	56	Plymouth, Nottingham, Linz, Graz, Fribourg-Br., Wuppertal, Tilburg	23
Rotterdam, Zurich	55	Aberdeen, Saint-Sébastien, Caen, Reggio, Brescia, Bielefeld, Enschede, Dijon, Sheffield	22
Turin	54	Brest, Santander, Teesside, Hull, Pampelune, Livourne, Cannes, Amiens, Dordrecht	21
Lyon	53	La Corogne, Oviedo, Leicester, Lübeck, Valenciennes	20
Genève	52	Le Mans, Lens, Gijon	19
<i>Classe 5</i>		Stoke-on-Trent, Charleroi, Mönchen-Gladbach	18
Birmingham, Cologne, Lisbonne	51		
Glasgow	50		
Vienne, Edimbourg	49		
Marseille	48		
Naples	47		
Séville, Strasbourg	46		
Bâle, Venise, Utrecht	45		
Düsseldorf, Florence, Bologne, La Haye, Anvers, Toulouse	44		
Valence, Gênes	43		
<i>Classe 6</i>			
Bonn	42		
Lille, Nice	41		
Bristol, Bordeaux, Hanovre, Grenoble	40		
Montpellier, Nantes, Dublin, Porto	39		
Nuremberg, Eindhoven, Bilbao	38		
Palerme, Bari, Mannheim	37		
Liège, Leeds-Bradford, Rennes	36		
Trieste, Essen	35		

gosse, Toulouse, Montpellier, Florence, Edimbourg, Brunswick possèdent ainsi, par rapport à leurs rivales, des atouts certains.

On pourrait, mais la critique est aisée, reprocher aux auteurs d'avoir appliqué d'une manière trop systématique le critère, purement démographique, de sélection. En effet, les 165 agglomérations sélectionnées ont toutes plus de 200 000 habitants. Il eut, peut-être, été judicieux d'inclure certaines exceptions. Quid de Cambridge et d'Oxford, certes toutes deux

peuplées de seulement 100 000 âmes, dans une étude fortement tournée vers la recherche, la technologie et la fonction culturelle. Quant à Luxembourg c'est — ici je suis sérieux — en plus d'être le lieu de résidence de la Cour de Justice européenne, d'une partie de la Commission et du Secrétariat du Parlement Européen, une des places financières les plus importantes d'Europe et le troisième draineur de capitaux japonais, devant la France. On regrette d'ailleurs l'absence d'un classement concernant les investissements et de données plus subjectives relatives à la qualité de la vie ce qui, il faut le reconnaître, n'était pas le but avoué des auteurs.

Olivier Benrubi

## Comptes rendus

● LENOIR, René. — *Les exclus : un Français sur dix*. — Paris : Editions du Seuil, 1989, 185 p. (4<sup>e</sup> édition augmentée et mise à jour).

« Deux millions de handicapés physiques et mentaux sans compter les personnes âgées invalides, trois à quatre millions d'inadaptés sociaux !... Aucune famille, aucune catégorie sociale n'est à l'abri : drogues, malades mentaux, fugeurs, délinquants, handicapés réunis dans une commune exclusion, représentent le dixième de la population française. En lançant ce cri d'alarme en 1974 avec la première édition « des exclus », René Lenoir avait fait sensation.

Quinze ans plus tard, il réitère : l'ouvrage comportant une bibliographie mise à jour, une précieuse annexe statistique « de la France souffrante » et surtout une nouvelle préface dans laquelle l'auteur, tout en rappelant les progrès accomplis, reconnaît que « recousu ici le tissu social se défait ailleurs », notamment du fait de l'accroissement du nombre de personnes âgées dépendantes et au chômage.

Si René Lenoir insiste — non sans quelque fierté (il fut Secrétaire d'Etat à l'Action Sociale de 1974 à 1978) — sur les mesures qui ont été prises pour remédier à certaines des exclusions les plus insupportables, il est forcé de reconnaître que l'inadaptation sociale globalement ne régresse pas et que la « prévention médico-sociale est restée la parente pauvre du système ». Pire, sa part dans le budget social de la nation aurait régressé de 3,62 % en 1969 à 2,18 % en 1987. La démonstration de l'efficacité à long terme d'une telle politique n'est certes jamais facile reconnaît l'auteur qui, cependant, dénonce le fait que les dépenses de prévention sont du même coup toujours reportées au détriment de l'avenir. Pourtant, souligne René Lenoir, l'efficacité même de notre système de protection sociale dépend de notre aptitude à éviter que les individus sombrent dans le cercle vicieux des handicaps, donc de notre capacité à anticiper l'exclusion pour mieux la prévenir.

« Les exclus » mérite d'être relu et la préface méditée : nul doute que les lecteurs de Futuribles seront particulièrement sensibles à la dialectique court terme/long terme que l'auteur y développe.

H.J.

● KAUFMANN, William N. — « Glasnost, Perestroika and US Defense Spending ». — Washington : The Brookings Institution, 1989, 100 p.

Cette étude arrive à la conclusion qu'il serait possible de réduire de 50 % en termes réels le budget de la défense américain à l'horizon 1999. De 300 milliards de dollars, il passerait à 160 milliards de dollars au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le raisonnement de M. Kaufmann s'appuie sur deux constatations.

Premièrement, la réduction du budget militaire américain, rendue inévitable par l'importance des déficits aux Etats-Unis et par la diminution de la menace soviétique, doit être planifiée et systématique. Considérant comme improbable l'augmentation des impôts, la réduction du déficit budgétaire américain conduira à réduire certains postes de dépense. Surtout, la politique de M. Gorbatchev se doit d'être prise en compte et soutenue par le gouvernement américain.

Deuxièmement, la course aux armements est devenue, dans les années récentes, un phénomène auto-entretenu et dont la rationalité est discutable puisque les super puissances ont donéavant la capacité de se détruire plusieurs fois (« overkill »). Ainsi, l'armée américaine a déjà débuté l'acquisition de nouveaux armements, alors que celle des armes développées dans les années 70 n'est pas terminée. En outre, la paix mondiale pourrait être préservée à un niveau inférieur d'armement, puisque beaucoup d'armes sont uniquement destinées à détruire celles de l'adversaire.

Les réductions préconisées par M. Kaufmann devraient être effectuées en trois phases qui pourraient être interrompues si l'évolution diplomatique et stratégique l'exigeait.

La première phase, qui irait de 1990 à 1994, verrait le budget annuel passer de 300 milliards à 265 milliards de dollars. Sur ces années, l'économie cumulée serait de 170 milliards de dollars. Cette diminution serait obtenue par une réduction drastique du nombre des armes nouvelles et par une réduction des dépenses de fonctionnement, ainsi que de personnel.

La seconde phase, qui se terminerait aux alentours de 1997, conduirait à réduire le budget annuel de 265 milliards à 250 milliards de dollars. Cette seconde phase serait marquée par la signature et l'application des traités visant à la réduction des forces conventionnelles stationnées en Europe et des forces nucléaires.

La troisième phase, qui débiterait en 1997 et se terminerait à la fin du siècle, verrait le budget annuel passer de 250 milliards à 160 milliards de dollars. Cette phase comporterait quatre étapes visant à la poursuite de la réduction des forces conventionnelles et nucléaires et enfin à un gel au niveau le plus bas possible des forces armées.

*Charles du Granrut*

● *Revue Internationale des Sciences Sociales*. — « Réconcilier la sociosphère et la biosphère ». — N° 121, août 1989, Ed. ERES/UNESCO, 542 p.

La dégradation de l'environnement a atteint de telles proportions que l'avenir de la Terre est menacé.

Le problème est de transformer l'antagonisme entre économie et écologie (la première se nourrit de l'exploitation destructrice de la seconde) en une complémentarité, sans pour autant interrompre le développement économique. Ceci a inspiré le titre de ce numéro fort intéressant de la RISS : « réconcilier la sociosphère et la biosphère » et est précisément le but du « Programme sur les dimensions sociales des changements de l'environnement planétaire » (HDGCP), une initiative internationale de recherche interdisciplinaire qui s'étalera sur toute la décennie 1990-2000. Les articles dans ce numéro de la RISS proviennent de ce programme et présentent les points de vue cosmopolites des chercheurs y participant.

# *Futuribles International*

*Un réseau international d'information et de réflexion prospectives*

## **Veille stratégique : information/évaluation/synthèse**

Disposant d'un large réseau international d'experts (2 000 personnes sur 70 pays), Futuribles International assure :

- un suivi de qui fait quoi, où et comment, dans le domaine des études sur l'avenir ;
- un dépistage permanent des données révélatrices des tendances et des enjeux majeurs à moyen et long terme ;
- l'élaboration de dossiers de synthèse prospective par sujet.

## **Une fonction de recherche et d'étude**

Assumée par des équipes pluri-disciplinaires internationales constituées de manière ad hoc par Futuribles International.

Six axes de recherche et d'étude :

- Le vieillissement démographique dans les pays industrialisés et l'avenir des systèmes de protection sociale.
- Le développement économique et social en Europe à l'horizon 1992-2000-2010.
- L'émergence de la société d'information : les enjeux de la tertiarisation des économies « modernes ».
- L'évolution socio-culturelle et l'avenir des modes de vie.
- Les risques majeurs de rupture dans les grands équilibres mondiaux, en particulier les rapports Nord-Sud et les menaces pesant sur les éco-systèmes.
- Les systèmes de régulation et l'avenir des institutions publiques.

Plusieurs dizaines d'études de prospective appliquée : engagées à l'initiative de Futuribles International ou en réponse à des commandes d'organismes publics et privés, elles sont directement destinées à éclairer les choix stratégiques à moyen et long terme.

## **Formation, conseil et assistance technique**

Futuribles International assure une fonction de formation à la démarche et aux méthodes de prospective en lien avec la stratégie et la planification du développement. Cette fonction est assurée au travers de séminaires annuels et d'interventions auprès d'organismes publics et privés.

La fonction de conseil et d'assistance technique est assurée auprès d'organisations qui souhaitent disposer d'une vision prospective des grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

## **Carrefour international de réflexion**

Destiné à agir comme catalyseur de réflexions et plate-forme pour un libre-échange de points de vue et d'expériences, Futuribles International organise régulièrement des tables-rondes, des journées d'études, des séminaires et des colloques internationaux.

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France  
Tél. (33 1) 42 22 63 10 + - Téléfax (33 1) 42 22 65 54

Joseph Klatzmann	3	<i>L'agriculture mondiale demain : excédents ou pénurie ?</i>
Arnaud Comolet	23	<i>Déprise agricole et avenir de l'espace rural français</i>
Jacques Theys	41	<i>L'espace rural : patrimoine du futur. Pour un projet global et à long terme</i>
Philippe d'Iribarne	45	<i>Cultures nationales et économie internationale</i>
Tahar ben Jelloun	57	<i>L'émergence des sociétés pluriculturelles</i>

## Forum

MURS	65	<i>Les Droits de l'homme face aux progrès des connaissances</i>
------	----	---

## Actualités prospectives

| 69 |

Créativité. Nos amis, les bactéries. Excédents agricoles. Effet de serre en Asie. L'opinion des Européens de l'Ouest. Décade de l'eau. USA : conséquence d'une réduction du budget militaire. Jeu pédagogique. Droit de séjour pour les inactifs. Environnement et qualité de la vie. Population mondiale. La télématique menace les banques. Démographie du Viet-Nam. L'euro-consommateur ? Le canard tue-mouche. Prévisions pour 1990 en Asie : ralentissement de la croissance et inflation accrue. Est-Ouest : migrations allemandes.

## Bibliographie

83	<i>Analyses critiques</i>
95	<i>Comptes rendus</i>